

La mobilisation régionale et les efforts du Bloc québécois portent leurs fruits

Alors que l'industrie de l'aluminium, mieux protégée dans l'ACÉUM, pousse un soupir de soulagement, les producteurs de lait ressentent les effets des récents accords de libre-échange **PAGES 4 ET 5**

ARCHIVES LA PRESSE



« DES GROS FRISSONS » À L'AUBE DU GRAND EXPLOIT

PAGE 29



BLACKBURN

*Semaine de relâche :
plaisir et neige
garantis au Royaume*

PAGE 11



MARTEL

*Comme autour
d'un pâté chinois*

PAGE 12

Un système «proche du point de rupture», prévenait un rapport

Eustachio Gallese
plaidera coupable
pour le meurtre de
la Saguenéenne
Marylène Levesque

PAGE 16

DÉRAILLEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

La crise ferroviaire contraint la papetière Résolu à procéder à 167 mises à pied temporaires à Dolbeau; la présence d'armes d'assaut, soulevée par François Legault, jette de l'huile sur le feu **PAGES 2 ET 3**

Des AK-47 à Kahnawake, dit Legault

Presse canadienne

C'est la présence d'armes d'assaut sur la réserve de Kahnawake qui empêche pour l'instant la Sûreté du Québec (SQ) d'y intervenir pour démanteler la barricade érigée le 8 février dernier sur la voie ferrée du Canadien Pacifique.

Le premier ministre François Legault s'est avancé sur le sujet en mêlée de presse, mercredi à Québec, faisant état des renseignements qu'il a en mains.

« On a effectivement des renseignements qui nous confirment qu'il y a des armes, des AK-47 pour les nommer, donc des armes très dangereuses », a-t-il laissé tomber, précisant que ces armes seraient entre les mains de membres des Warriors. « Actuellement, on essaie de trouver quelqu'un pour signifier l'injonction. La SQ travaille sur un plan pour démanteler les barricades. Ils parlent avec les Peacekeepers, mais évidemment il y a des gens qui sont armés et c'est très délicat », a précisé le premier ministre, confirmant du même coup que l'on n'a même pas encore signifié l'injonction obtenue par le Canadien Pacifique, mardi, ordonnant la levée de la barricade.

« IRRESPONSABLE ET RIDICULE »

Ces affirmations ont été très mal reçues à Kahnawake, où le secrétaire de la nation mohawk, Kenneth Deer, a déclaré que sa communauté était « choquée et totalement atterrée ».

« C'est hautement irresponsable et ridicule, a-t-il déclaré en mêlée de presse. Nous sommes complètement désarmés et nous n'avons pas l'intention d'être armés. »

« Il n'y a pas d'AK-47 ici sur la barricade. S'il y a des carabines à plomb ou des .22 ou des fusils de chasse dans la ville ou ailleurs, nous ne pouvons le dire. Il y a des AK-47 à Montréal. N'importe quelle communauté dans laquelle vous

habitez pourrait avoir des AK-47 », a-t-il ajouté. Il a réaffirmé à plusieurs reprises que les manifestants mènent une action pacifique pour exprimer leur soutien aux chefs Wet'suwet'en de Colombie-Britannique, qui réclament le départ de la GRC et la fin du projet de pipeline sur leur territoire « et rien d'autre ».

Kenneth Deer affirme par ailleurs qu'un huissier peut très bien venir leur signifier l'injonction leur ordonnant de lever la barricade, qu'il ne lui sera fait aucun mal, mais qu'il y a fort à parier qu'il devra la déposer par terre: « Je ne crois pas que personne ne veuille l'accepter dans ses mains. »

L'intervention de François Legault a également fait réagir le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, qui a reproché au premier ministre Legault de tenir « des propos très dangereux et offensants en suggérant la présence d'armes dans la communauté de Kahnawake ».

« Il n'a assurément pas considéré la portée de ses paroles pour les membres de la communauté qui vivent quotidiennement avec les souvenirs d'il y a 30 ans. J'invite le premier ministre à mesurer mieux ses sorties publiques et plutôt promouvoir une résolution pacifique », conclut le chef de l'APNQL sur la page Facebook de l'organisation.

« JE VEUX QUE LES GENS COMPRENNENT »

Malgré tout, François Legault répète qu'« il faut intervenir avec la police », tout en disant comprendre que la SQ prenne son temps « pour bien préparer une intervention » puisque la situation est « délicate ». Interrogé sur les raisons qui le poussent à rendre publique une information issue du renseignement policier, il a dit vouloir « que les gens comprennent pourquoi la Sûreté du Québec n'est pas encore intervenue », ajoutant qu'il ne voulait pas non plus avoir des policiers blessés sur la conscience.



Sur le terrain mercredi, les Mohawks ont réagi à l'émission de l'injonction en renforçant le périmètre de la barricade par l'installation de murets de béton et le déversement de chargements de pierres. — PHOTO PC, RYAN REMIORZ

Ces déclarations du premier ministre Legault ont eu des échos à la période des questions aux Communes, à Ottawa, où le chef bloquiste Yves-François Blanchet a qualifié la présence d'armes automatiques de « développement dramatique de la situation », reprochant au premier ministre Justin Trudeau de se décharger de ses responsabilités en remettant la suite des événements entre les mains des policiers.

Celui-ci s'est contenté de répondre qu'il « respecte énormément le professionnalisme et les capacités de nos corps policiers de faire leur travail », ajoutant que « ce n'est pas à des politiciens d'indiquer ou de commander la police où que ce soit de faire quoi que ce soit ». Justin Trudeau a répété du même souffle qu'il œuvrait « pour une résolution pacifique et durable de cette situation troublante ».

RENCONTRE ANNULÉE ?

Un chef héréditaire de la nation Wet'suwet'en a déclaré que les

gouvernements fédéral et provincial avaient annulé des pourparlers prévus pour tenter de dénouer l'impasse sur les barricades à travers le pays.

Le chef Na'moks, aussi connu sous le nom de John Ridsdale, a affirmé tard mercredi que les responsables gouvernementaux avaient demandé aux chefs héréditaires d'appeler tous leurs alliés d'autres nations à « cesser leurs actions ». Il a dit que les chefs ont répondu qu'ils ne pouvaient pas dire comment agir à une autre nation souveraine.

LES PEACEKEEPERS N'INTERVIENDRONT PAS

Pendant ce temps, sur le terrain, les Mohawks ont réagi à l'émission de l'injonction en renforçant le périmètre de la barricade par l'installation de murets de béton et le déversement de chargements de pierres.

Le Conseil de bande de Kahnawake dit évaluer ses options, y compris la possibilité de contester

l'injonction. Quant à sa mise en vigueur, le grand chef Joe Norton a affirmé dans un communiqué que seuls les Peacekeepers, le corps de police de la réserve, ont compétence sur le territoire.

Or, le dirigeant du corps policier autochtone, Dwayne Zacharie, a fait savoir dès lundi que son organisation n'avait aucun intérêt à criminaliser les gens dont l'action vise à faire valoir leurs droits.

LISTUGUJ: BARRICADE ENLEVÉE SANS SUCCÈS

Pendant ce temps à Listuguj en Gaspésie, la voie ferrée exploitée par la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG) demeure aussi paralysée. Pourtant, le gouvernement du Québec, propriétaire de la voie ferrée, a obtenu une injonction mardi en Cour supérieure à Québec et la barricade a été démantelée en après-midi.

Cependant, les manifestants de la communauté autochtone mi'gmaqs sont demeurés sur place et obstruent eux-mêmes la voie.

Des bannières en appui au Wet'suwet'en à Chicoutimi

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Deux bannières ont été installées à Chicoutimi en guise d'appui aux chefs héréditaires Wet'suwet'en qui s'opposent au projet de l'entreprise Coastal GasLink sur leur territoire ancestral dans le nord de la Colombie-Britannique. Le collectif Saumons la terreur a revendiqué l'action dans un communiqué émis mercredi matin.

Les affiches ont été installées à

deux endroits où la circulation est abondante à l'heure de pointe. Une première bannière était visible au coin des boulevards de l'Université et du Saguenay. Une seconde a été plantée sur le boulevard Tadoussac, à l'entrée du pont Dubuc, à Chicoutimi-Nord.

Dans son communiqué, le collectif dénonce « l'inaction et le manque d'imagination quant à la résolution du conflit du gouvernement fédéral face aux revendications légitimes des personnes autochtones du Canada ».

Le collectif Saumons la terreur affirme soutenir les blocages de voies ferroviaires à travers le pays. « Nous soutenons que ces blocages sont un résultat inévitable face à la sourde oreille que prêtent les gouvernements aux demandes de reconnaissances territoriales des différentes Premières Nations du Canada. Nous dénonçons l'usage de la violence et des forces policières encore une fois utilisé contre des militants et militantes autochtones. »

Le collectif va plus loin en affirmant avoir honte du sort réservé aux

Autochtones à travers le pays. « Notre pays nous fait honte. Nous avons honte de la façon dont sont traitées les communautés autochtones à travers le pays: manque d'eau potable, réduction des terres habitables, concentration de personnes dans de petits logements insalubres, etc. Les actions économiques radicales entreprises par ces communautés représentent bien l'exaspération et la colère qu'elles ressentent depuis des siècles. »

Dans son communiqué, il dénonce la couverture médiatique des

blocages, affirmant qu'il faut se pencher sur les causes « sous-jacentes à de tels événements. »

« La réconciliation est morte. Le Canada doit se rétracter et reconnaître les droits aux Premières Nations et aux Inuits à l'usage de leurs territoires non cédés et à l'autodétermination de leur propre communauté. Le déploiement d'effectifs policiers à Tyendinaga était une grave erreur. La solidarité n'aura pas de frontières géographiques ou politiques. Nous sommes uni.e.s contre un même ennemi: le colonialisme. »

CRISE FERROVIAIRE

167 travailleurs mis à pied temporairement chez PFR



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La papetière Produits forestiers Résolu (PFR) va mettre temporairement 167 travailleurs à pied à son usine de Dolbeau en raison de son incapacité à expédier sa production aux différents clients en Amérique du Nord qu'elle dessert habituellement par le chemin de fer du Canadien National (CN).

Le porte-parole de l'entreprise, Karl Blackburn, a confirmé l'information au *Quotidien*, mercredi. L'entreprise a évalué la situation de son usine et fait surtout face à un problème d'entreposage du papier, en raison de la crise ferroviaire au pays.

« Nos entrepôts de Dolbeau sont pleins et il n'y a pas d'autre solution que de procéder à une fermeture temporaire de nos installations, a indiqué M. Blackburn. Nous avons informé nos travailleurs de la décision au cours des dernières heures. »

L'entreprise n'est pas en mesure pour le moment de déterminer la durée de la fermeture de l'usine. Les services logistiques de Résolu évaluent en général qu'il faut deux journées pour récupérer un arrêt d'un jour du réseau du CN. Il ne

faut toutefois pas conclure que la fermeture de l'usine pourrait durer 40 jours. Résolu travaille étroitement avec le CN afin de s'assurer d'un retour à la normale le plus rapidement possible.

La fermeture de Dolbeau s'ajoute à celle de trois scieries dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces fermetures ont déjà entraîné la mise à pied de 200 travailleurs. Ces scieries ont été fermées pour les mêmes raisons que la papeterie de Dolbeau.

L'industrie des pâtes et papiers est l'un des principaux utilisateurs du réseau du CN pour ses exportations vers les États-Unis et à l'intérieur du Canada.

SCIERIES

Résolu n'a toujours pas annoncé de fermeture pour ses usines de sciage au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le porte-parole Karl Blackburn explique que les cours des scieries sont pleines et que l'entreprise doit tenir compte de certains facteurs dans la gestion des installations.

Les usines de sciage produisent des copeaux. Ces copeaux sont dirigés vers les usines de papier, et surtout l'usine de pâte kraft de Saint-Félicien. Résolu ne peut pas se permettre une pénurie de copeaux dans les procédés de fabrication de ses usines de pâtes et papiers.

Le porte-parole de l'entreprise affirme que la situation est évaluée chaque jour. Pour PFR, comme pour les autres producteurs de



La papeterie de Résolu à Dolbeau devra fermer lundi, en raison de l'impossibilité de livrer sa production. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN

bois d'œuvre, cette situation a des impacts sur les liquidités de l'entreprise. Le bois qui n'est pas expédié chez les clients n'est pas payé. L'entreprise doit donc supporter un inventaire important dans les cours de ses scieries.

D'autre part, la papetière Résolu a développé, au cours des dernières années, des partenariats avec plusieurs communautés autochtones en Ontario et au Québec. Selon Karl Blackburn, l'entreprise compte sur ses partenariats et espère une solution rapide du conflit en cours.



La cour à bois de la scierie Résolu de Mistassini débordante. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN



Des bannières en soutien aux chefs héréditaires Wet'suwet'en ont été installées à Chicoutimi, mercredi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Alexis Brunelle-Duceppe « en beau maudit »

Le député bloquiste de Lac-Saint-Jean, Alexandre Brunelle-Duceppe, a vivement réagi à la fermeture de la papeterie de Dolbeau provoquée par la paralysie du réseau ferroviaire canadien.

« Je suis en beau maudit. C'est à cause de la nonchalance du premier ministre depuis le début de la crise qu'on se retrouve là aujourd'hui. Personne ne bouge et nous sommes les seuls, au Bloc québécois, qui proposent une solution concrète et pacifique. En ce moment, seul Yves-François Blanchet ressort comme un vrai chef d'État dans cette affaire, pendant que les conservateurs entretiennent un discours va-t-en-guerre irresponsable », a déclaré le député dans un communiqué.

Au cours d'un entretien téléphonique, Alexandre Brunelle-Duceppe a ironisé sur le fait que le seul leader politique qui se distingue aux Communes était son chef Yves-François Blanchet. Selon le député, le chef de la formation souverainiste a présenté une solution qui a été saluée partout et qui permettrait de calmer le jeu, en plus de donner du temps à la négociation.

M. Blanchet a proposé la suspension temporaire des travaux de construction du gazoduc Coastal GasLink, « en échange de quoi on pourrait demander en toute légitimité aux gens des Premières Nations de lever les différentes barricades ».

« On voit bien que la solution

proposée par le Parti conservateur d'envoyer les policiers n'a fait qu'empirer les choses avec la multiplication des points de blocage partout. »

Le député de Lac-Saint-Jean déplore surtout que les gens de la classe moyenne écopent pour cette crise, laquelle a des effets dans les régions avec des arrêts de production dans les usines.

« Il nous parle toujours de la classe moyenne, mais il ne la comprend pas : quand une voie ferrée est bloquée assez longtemps pour fermer une papeterie, ça veut dire des mises à pied et des familles qui n'ont plus de revenus. C'est ça, le résultat de leur inaction », plaide le député.

LOUIS TREMBLAY

INDUSTRIE LAITIÈRE

Les accords de libre-échange font sentir leurs effets

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Avec la mise en application prochaine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM), qui permettra l'entrée sur le marché canadien de 100 000 tonnes de produits laitiers, les producteurs de lait du pays auront intérêt à exiger du gouvernement canadien un meilleur contrôle aux frontières des produits qui entrent au pays de Justin Trudeau, tout en mettant sur pied de nouvelles campagnes marketing favorisant l'achat de lait.

De passage mercredi au dîner-conférence de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean, Daniel Gobeil, président du Syndicat régional des producteurs de lait, accompagné de Julie Gélinas, directrice marketing des Producteurs de lait du Québec, a dressé un portrait de l'industrie dans la perspective de l'entrée en vigueur des nouveaux accords de libre-échange.

Selon les données fournies, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui donne accès à 3,1 % de la production laitière, a permis l'entrée au pays de 472 120 kilos de beurre, ce qui représente 94,4 % des accès



En dîner-conférence à la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean, Daniel Gobeil, président du Syndicat régional des producteurs de lait, accompagné de Julie Gélinas, directrice marketing des Producteurs de lait du Québec, a dressé un portrait de l'industrie dans la perspective de l'entrée en vigueur des nouveaux accords de libre-échange.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

permis pour ce produit, tandis que la poudre de lait est entrée au pays à raison de 67 575 kilos.

Les fromages de tous les types ont totalisé 639 363 kilos, soit

53 % de l'accès permis. « Le plus frustrant, c'est que ça a été importé sous forme de fromages comme du cheddar, du mozzarella, du parmesan, du fromage à pizza. Ce sont

des marchés importants qu'on a perdus », a déclaré M. Gobeil.

L'Accord économique et commercial global (AÉCG) signé avec l'Europe a permis l'an dernier l'entrée de 6,9 millions de kilos de fromage, dont 458 962 kilos de fromages industriels.

L'ACÉUM prévoit l'entrée au pays de 100 000 tonnes de produits laitiers (3,9 %), ainsi qu'un plafonnement des exportations de poudre de lait écrémé (PLÉ) et de concentré protéique du lait (CPL). Ce plafond est fixé à 55 000 à l'an 1, alors que le Canada a exporté 82 000 tonnes de SNG en 2017-2018, ce qui a fait dire à M. Gobeil que la progression du surplus de SNG représentera un défi de commercialisation dans les prochaines années.

Selon lui, il sera nécessaire que

l'Union des producteurs agricoles (UPA) continue à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il exerce un contrôle serré à la frontière canado-américaine sur les produits qui entrent, d'autant plus que les Américains sont des voisins proches capables d'exporter par conteneurs entiers.

PRODUCTION À LA BAISSE

Depuis cinq ans, la production laitière au Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une tendance à la croissance dans les 271 fermes de la région, atteignant, en 2018, un volume de 167,8 millions de litres. L'entrée en vigueur des accords de libre-échange, accompagnée du rachat

L'entrée en vigueur des accords de libre-échange, accompagnée du rachat de quotas de production, a toutefois réduit la production régionale à 165,1 millions de litres en 2019

de quotas de production, a toutefois réduit la production régionale à 165,1 millions de litres en 2019.

Le nombre de producteurs de lait de la région a poursuivi son déclin en 2019, pour s'établir à 271, soit 14 de moins qu'en 2018. En 2010, on dénombrait 348 fermes laitières dans la région.

Fait à souligner : bien que la région produise 5 % des 3,3 milliards de litres de lait du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a produit en 2019 une proportion de 16 % du lait biologique de la province, avec près de 10 millions de litres provenant de 25 fermes.

Un autre fait saillant positif touche la transformation en région. Les volumes de lait transformés ici sont passés de 94 millions de litres en 2018 à 100 millions en 2019, ce qui représente 188 camions-remorques de moins qui sortent de la région, pour de la transformation faite à l'extérieur.

Près de 1000 emplois sont liés à la transformation laitière dans la région.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30

Samedi
7h00 - 12h

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OUTRECUIDANCE, nom féminin

Définition – [SOUTENU] Confiance exagérée en soi-même, présomption. *L'outrecuidance d'un cuisire.*

Étymologie – De l'ancien français *outrecuider*, 'traiter avec mépris'; décomposable en *oultre*, 'au-delà', et *cuidier*, 'penser'.

Cooccurrences – folle outrecuidance; avoir l'outrecuidance de, pousser l'outrecuidance jusqu'à...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info



Les députés bloquistes Alexis Brunelle-Ducepe, Marilène Gill, Mario Simard et Simon-Pierre Savard-Tremblay se sont félicités pour cette « belle victoire pour nous et les travailleurs et travailleuses de l'industrie de l'aluminium ». — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

LE BLOC PARLE D'UN « MOMENT HISTORIQUE »

L'aluminium mieux protégé

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Les députés bloquistes de Jonquière et Lac-Saint-Jean, Mario Simard et Alexis Brunelle-Ducepe, considèrent que la région vit un moment historique alors que l'importante opération de mobilisation menée depuis décembre a permis d'influencer la mise en place de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) et de garantir l'accès au marché nord-américain pour l'aluminium canadien.

« C'est possiblement une première et nous sommes en poste depuis peu », a déclaré Alexis Brunelle-Ducepe. Il assure que cette réalisation, menée conjointement avec la vice-première ministre Chrystia Freeland, constitue un gain majeur pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui produit pas moins de 60 % de tout de l'aluminium canadien.

Le Bloc québécois a refusé d'appuyer l'entente de libre-échange en raison de l'absence de protection pour l'aluminium, alors que l'acier bénéficie de la clause du 70 % produit et coulé en Amérique du Nord. Dès le départ, la formation

politique s'est heurtée à une vive opposition de la part des autres partis pour convaincre le gouvernement minoritaire de travailler à un scénario de protection de l'industrie de l'aluminium.

« Le député conservateur de Chicoutimi-Le Fjord a déclaré, en entrevue à la radio, que jamais nous ne parviendrions à obtenir les mêmes dispositions de protection pour l'aluminium que celles mises en place pour l'acier. Aujourd'hui, on peut dire que nous avons les mécanismes qui vont nous assurer d'obtenir ces dispositions », précise le député Mario Simard.

Les deux députés bloquistes ont rappelé que le gouvernement du Québec, tout comme l'Association de l'aluminium du Canada, a rapidement adopté la position voulant que l'accord proposé était préférable à une situation sans accord. Malgré ces prises de position répétées, les députés bloquistes ont maintenu la mobilisation. Ils soutiennent aujourd'hui que le front commun régional a permis de convaincre le gouvernement libéral de la nécessité de trouver une solution pour protéger l'industrie de l'aluminium.

En gros, l'aluminium a été ajouté à

la liste des produits qui seront surveillés par un comité, lequel aura la responsabilité de veiller à contrer le dumping provenant de l'étranger. Advenant le cas où ce comité, qui se réunira tous les six mois, constate qu'il y a effectivement du dumping d'aluminium, le Canada pourra activer une disposition pour mettre en place la clause du 70 %.

L'aluminium disposait déjà d'une forme de protection pour la fabrication des pièces d'automobile. Il y avait toutefois un risque pour l'aluminium utilisé dans les autres

produits, notamment dans l'industrie de la construction.

Selon le député de Lac-Saint-Jean, c'est ce volume qu'il fallait protéger pour sécuriser les emplois dans les usines québécoises.

Les deux députés bloquistes, qui saluent le travail de la vice-première ministre, sont moins généreux à l'endroit du leader du gouvernement, Pablo Rodriguez. Ils dénoncent l'attitude de ce dernier, l'accusant de tenter par tous les moyens de diminuer la valeur de cette entente pour la protection des

milliers de travailleurs au Québec. Les syndicats de l'aluminium ont salué la « persévérance » du Bloc.

« Ce qui pouvait être fait l'a été », a fait valoir Alain Croteau, directeur québécois du Syndicat des Métallos, par voie de communiqué.

« C'est une grande fierté de savoir qu'on a pu faire bouger les choses, même si l'accord n'est pas modifié en tant que tel », ont opiné Éric Drollet, qui représente les travailleurs d'ABI, et Sylvain Maltais, qui représente les travailleurs de l'aluminium d'Alma. **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**

Saguenay et Alma saluent la volonté d'Ottawa

Saguenay et Alma saluent la volonté d'Ottawa de mettre en œuvre des mécanismes de protection de l'aluminium québécois dans le cadre du nouvel accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM).

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, et le maire d'Alma, Marc Asselin, estiment que le message lancé par la délégation régionale qui s'est rendue à Ottawa à la fin du mois de janvier a été entendu.

« Je suis très heureuse de

constater que les représentations auprès des députés du Bloc québécois et de la vice-première ministre, Chrystia Freeland, n'ont pas été vaines. Notre message d'inquiétude pour notre industrie régionale de l'aluminium a porté ses fruits », a souligné la mairesse Josée Néron, dans un communiqué conjoint de Saguenay et d'Alma émis mercredi.

La confirmation de la mise en place d'un système de surveillance sur la traçabilité de l'aluminium

et la promesse de s'assurer que l'aluminium soit fondu et coulé en Amérique du Nord donne espoir au maire Marc Asselin de voir se concrétiser des investissements régionaux attendus dans l'industrie de l'aluminium.

« Je remercie M^{me} Freeland pour son ouverture envers nos demandes. Ce dossier est la preuve tangible de l'importance de réunir nos forces autour d'une action commune », a-t-il souligné.

MYRIAM GAUTHIER

L'accusé convainc le juge, mais aussi la Couronne

Benoît Saint-Pierre, accusé de 11 introductions par effraction, est envoyé en thérapie

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le témoignage de Benoît Saint-Pierre, accusé d'avoir perpétré 11 introductions par effraction l'automne dernier à Chicoutimi et à Chicoutimi-Nord, a pesé lourd dans la balance, lors de son enquête sur remise en liberté, qui se tenait plus de deux mois après son arrestation, mercredi. La poursuite, qui s'objectait à ce que l'individu de 46 ans suive une thérapie de six mois en attendant de son procès, a finalement changé d'idée après avoir entendu l'accusé témoigner.

« Objectivement, c'est un dossier qui partait très mal », a souligné le juge de la Cour du Québec Pierre Lortie. C'est que l'accusé a un passé criminel particulièrement chargé, avec deux peines de pénitencier, dont une de 13 ans, pour des introductions par effraction et

des vols qualifiés. « Mais en écoutant monsieur, on constate sa sincérité et sa transparence », a ajouté le magistrat.

L'avocat de Benoît Saint-Pierre, M^e Charles Cantin, demandait à ce que son client puisse suivre une thérapie fermée de six mois. L'homme est détenu depuis son arrestation, le 10 décembre dernier. On l'accuse d'être entré de force dans des résidences privées pour y dérober divers objets, comme des appareils électroniques, des bijoux, de l'alcool et de l'argent, notamment.

La Couronne, représentée par M^e Marie-Christine Savard, s'y opposait, compte tenu, entre autres, des nombreux antécédents judiciaires de l'individu et du fait que c'est la première fois qu'il faisait part de son désir d'aller en thérapie.

M^e Cantin, qui travaillait depuis plusieurs semaines sur ce dossier, a fait témoigner son client, mercredi après-midi.

Benoît Saint-Pierre a raconté être sorti du pénitencier en avril 2019, après 13 ans derrière les barreaux.

Entre les murs, l'homme prenait trois médicaments pour soigner ses symptômes dépressifs. En recouvrant sa liberté, Saint-Pierre s'est installé chez un ami et faisait du bénévolat dans un centre de dépannage alimentaire. Il faisait aussi des petits contrats de travail manuel par-ci par-là.

Mais au fil des mois, sa prescription de médicaments s'est échouée. N'ayant pas de médecin de famille

ni de psychiatre, il dit avoir « étiéré » ses médicaments, mais a vite sombré dans la dépression et dans la consommation. Il s'est isolé, n'allant plus rencontrer son travailleur social.

Il a expliqué avoir pris tout ce qu'il pouvait trouver, notamment plusieurs grammes de cocaïne sous forme de « free » base par jour.

S'il n'a jamais suivi de thérapie au pénitencier, c'est qu'il était sous médication et ne ressentait pas le besoin de consommer, a-t-il dit.

Bien qu'il ait plaidé non coupable, Benoît Saint-Pierre a, à quelques moments durant son témoignage, admis avoir fait des « niaiseries » lorsqu'il a recommencé à consommer des stupéfiants. M^e Cantin l'a rappelé à l'ordre, puisqu'il ne s'agissait toujours pas de son procès.

L'accusé a toutefois affirmé ne jamais s'être défilé de la justice et avoir toujours fait son temps.

« Je ne veux pas faire souffrir les gens avec de longs procès. Je sais qu'il est tard, mais on pourrait essayer quelque chose qui n'a jamais été essayé », a souligné l'individu, en faisant référence à la thérapie.

Lorsqu'est venu le temps des plaidoiries, la procureure de la Couronne a pris la parole.

« J'avais plusieurs questionnements. Je m'opposais à la thérapie, mais en écoutant monsieur, j'ai eu des réponses et je crois que monsieur est sincère dans sa motivation », a affirmé M^e Savard.



Benoît Saint-Pierre avait été arrêté le 10 décembre dernier. Il est accusé d'une série d'introductions par effraction. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

M^e Cantin, qui avait préparé sa plaidoirie en s'appuyant sur des cas de jurisprudence, n'a pas eu à s'activer. Il a toutefois tenu à citer l'arrêt Renaud de la Cour supérieure.

« La mise en liberté prévoyant l'admission dans un centre de traitement assortie de conditions appropriées permettra souvent de bien répondre à tout risque soulevé et constitue une solution de rechange moins onéreuse que la détention dans un établissement provincial », a affirmé le criminaliste.

Le juge Pierre Lortie a donc consenti à ce que l'accusé soit conduit, via la détention, dans un centre de soins pour une durée de six mois.

Le magistrat a également formulé le souhait de suivre ce dossier jusqu'au bout.

« Monsieur Saint-Pierre, je suis de bonne humeur aujourd'hui. Mais si vous manquez à vos conditions, ce ne sera pas la même chose. J'ai confiance en vous, mais vous n'avez aucune marge de manœuvre », a souligné le juge Lortie.

« Vous pouvez en être sûr (qu'il respectera ses conditions) », a souligné Saint-Pierre, en remerciant le juge.

« Merci aux deux procureurs », a ajouté l'accusé. Des remerciements formulés à l'endroit de la défense, mais aussi de la poursuite, ce qui est rarement entendu en salle de cour.

Acquittée d'avoir volé et revendu un petit chien sur Kijiji

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Une femme de 63 ans, accusée de vol et de fraude, a été acquittée par le juge de la Cour du Québec Pierre Lortie, mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi. Le cœur du litige reposait sur le vol et la revente de Bella, un petit chien de race schnauzer miniature.

Les événements qui ont mené à une plainte à la police de Saguenay remontent au 9 mai 2019. C'est à cette date que la sexagénaire a acheté un petit chien via le site Internet Kijiji. La femme a alors fait un virement Interac de 100 \$ à la propriétaire du chien et devait lui remettre 200 \$ lorsqu'elle accueillerait Bella chez elle. Mais, selon la première propriétaire de Bella, le 200 \$ n'a jamais été remis. L'accusée prétendait toutefois le contraire. Aucun papier ou contrat n'avait été signé.

Quelques heures plus tard, voyant que Bella était un peu trop énergique – la sexagénaire se déplace en fauteuil roulant –, la femme a remis Bella en vente sur le Web. Cette fois, elle l'a vendue au coût de 700 \$.

Une tierce personne est alors entrée en jeu. Elle a acheté le petit chien.

Mais la première propriétaire a estimé avoir été flouée. Elle a appelé la police, affirmant qu'on lui a volé son chien, puisqu'elle n'avait reçu que 100 \$ sur le montant demandé de 300 \$. Elle a recontacté l'accusée, qui lui a dit que le chien était mort. La première maîtresse a fait des recherches et a finalement retracé Bella, dans son nouveau foyer. Elle a voulu récupérer le schnauzer miniature.

Mais la nouvelle propriétaire aimait trop le petit chien pour s'en départir. La première maîtresse, estimant avoir été volée, a donc demandé à la troisième femme un montant

de 400 \$ pour qu'elle puisse garder le petit canidé. Elle pouvait le faire, étant donné que le chien était techniquement encore à elle.

La troisième a accepté et le marché a été conclu, contrat à l'appui. C'est donc dire que la nouvelle propriétaire de Bella a déboursé 1100 \$ pour le petit chien.

Au terme de l'enquête entourant les circonstances de la vente de Bella, des accusations ont été portées. On reprochait à l'accusée de 63 ans d'avoir volé Bella en ne payant pas le 200 \$ demandé, en plus du 100 \$ d'acompte, et d'avoir revendu Bella au prix de 700 \$ quelques heures plus tard. La prétention de la poursuite était que la femme avait toujours eu comme plan de revendre Bella à prix fort.

Le procès s'est tenu lundi et mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi. Après avoir écouté les diverses parties, le juge Pierre Lortie a prononcé un verdict d'acquiescement.



Bella est un schnauzer miniature comme celui-ci. — PHOTO 123RF

La faiblesse des témoignages et l'absence d'un contrat écrit expliquent la décision du magistrat. Il faut spécifier que les versions étaient contradictoires du côté de la défense et de celle de la poursuite, avec les témoignages des trois maîtresses de Bella.

La femme de 63 ans, qui était représentée par M^e Gitane Smith, a

puissé un soupir de soulagement, remerciant le juge et le ciel, en faisant un signe de croix.

Questionnée à savoir ce qui était advenu de Bella, la procureure de la poursuite, M^e Élise Tremblay, a confirmé que le schnauzer miniature était toujours dans sa nouvelle famille.



FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC

Une relâche inoubliable au Château

!INSPIRATION

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Les milliers d'enfants du Québec qui attendent impatiemment leur semaine de vacances hivernale ne sont pas encore en congé que la relâche s'invite déjà au Château! Pendant le mois de mars et même pendant le mois d'avril, Fairmont Le Château Frontenac sera en effet en mode relâche et met de l'avant sa promotion *Relâche en famille* qui saura certainement mettre des étoiles dans les yeux des petits... mais également des grands!

Un total de 25 % de rabais sur le tarif de la chambre et un rabais de 15 % sur les restaurants, il y a effectivement de quoi sourire. Et ce n'est pas parce que le forfait porte le nom de *Relâche en famille* qu'il s'adresse seulement aux familles, bien au contraire! Les couples ou les personnes seules pourront également bénéficier de ce forfait unique.

D'ailleurs, qui a dit que les

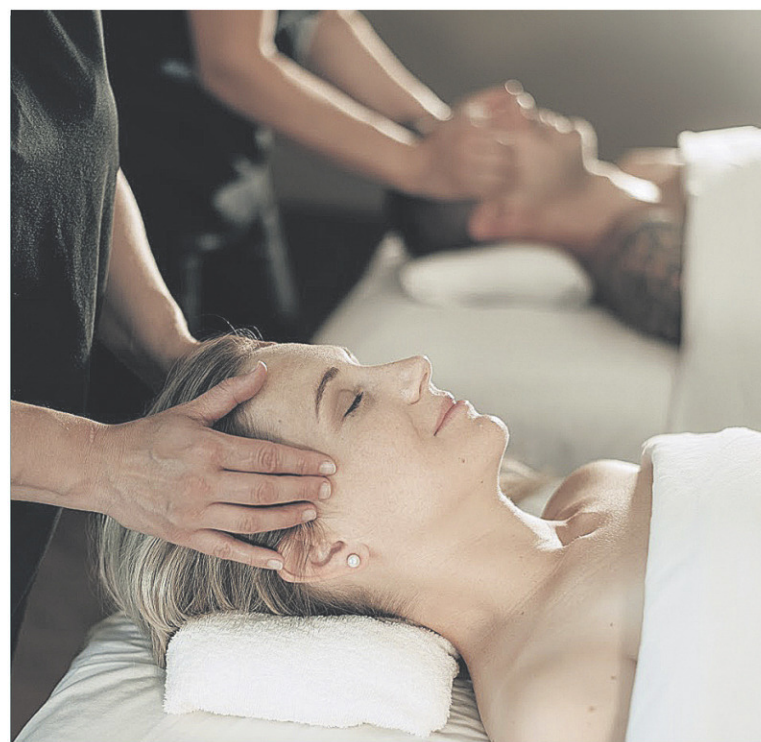
familles devaient absolument parcourir un long trajet pour s'offrir une nuitée dans un hôtel prisé? Le Château est stratégiquement positionné et mérite d'être redécouvert pour son confort et son service impeccable, mais aussi pour profiter des joies hivernales de la région.

À cet effet, après une bonne nuit de sommeil dans ses chambres confortables, le Château vous

invite à sortir à l'extérieur pour aller dévaler à toute allure la glissade de la Terrasse Dufferin, pour faire du ski de fond sur les plaines d'Abraham ou encore, en profiter pour visiter le Vieux-Québec vêtu de son manteau blanc pour l'occasion. Pour bien terminer la journée en beauté, direction le restaurant Champlain, laboratoire créatif du chef Stéphane Modat ou Le SAM, restaurant de type bistro moderne pour casser la croûte.

Expérience client

Lors de son séjour au Château, pourquoi ne pas profiter de l'Expérience client? Mise en place par Fairmont Le Château Frontenac dans la dernière année, cette expérience permet aux visiteurs de prendre part à des activités originales. Chasse au trésor, rallye extérieur, ateliers de mixologie, marche guidée sur les plaines d'Abraham... tous y trouveront leur compte!



UN MOMENT DÉTENTE AU SPA

Une visite au Fairmont Le Château Frontenac ne pourrait être complète sans un moment de détente passé au spa. Avec sa vue imprenable sur l'architecture unique du Vieux-Québec, le centre Moment Spa Le Château Frontenac arrête le temps et permet aux visiteurs d'apprécier une détente totale du corps et de l'esprit dans l'atmosphère tranquille du Vieux-Québec. Prenez un moment pour vous. Le bien-être est à portée de main.

Église Saint-Joachim: la démolition s'impose

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Le propriétaire de l'église Saint-Joachim de Chicoutimi a récemment signé un acte d'abandon. La démolition de la bâtisse en décrépitude semble donc la seule avenue possible pour ce refuge de squatteurs.

La conseillère municipale du secteur, Brigitte Bergeron, explique que le propriétaire, Louis Moisan, a décidé en décembre dernier de se départir du bâtiment en faveur de Revenu Québec. L'agence gouvernementale devra donc décider ce qu'il adviendra de l'église et du terrain situés au coin des rues Joliet et des Eudistes.

«Depuis que je suis en poste, j'ai été interpellée à maintes reprises. Il y a eu plusieurs incendies, des squatteurs dans l'église. Au niveau de la sécurité, ce n'était pas facile. C'était même dangereux. Je suivais le dossier depuis le début», a mentionné M^{me} Bergeron, lors d'une entrevue devant l'église, mercredi matin.

Selon elle, en raison de l'état de l'église, la démolition sera inévitable. C'est d'ailleurs ce qu'elle souhaite et elle compte interpeller la ministre Andrée Laforest pour avoir son aide et accélérer le dossier. La

conseillère municipale espère une démolition au printemps.

«Des gens nous ont approchés pour voir si c'était possible de la rénover pour pouvoir la conserver, mais ce n'était pas le cas. Depuis que je suis en poste, il y a eu plusieurs espoirs de rénovation ou de démolition, mais ça n'a jamais fonctionné. Pour moi, c'est une excellente nouvelle, et pour tout le quartier aussi.»

M^{me} Bergeron est assurée que les gens du voisinage seront heureux, même s'il y aura quand même un peu de tristesse chez certaines personnes.

«C'est une belle église. Ça fait partie de notre histoire, mais on était rendus là. Ça va soulager tout le monde.»

Cette nouvelle survient au moment où Saguenay tient une consultation publique sur l'avenir de ses églises.

À L'ABANDON

L'église, qui était fermée au culte depuis longtemps, était laissée à l'abandon depuis plusieurs années. Elle était devenue le refuge de plusieurs jeunes et de squatteurs. Plusieurs actes de vandalisme ont été rapportés au cours des dernières années et plusieurs débuts d'incendie ont occupé les pompiers.



La conseillère municipale Brigitte Bergeron se réjouit de voir que l'église Saint-Joachim pourrait être démolie dans un avenir rapproché. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Bibliothèque de La Baie: 368 signatures

Un total de 368 personnes ont signé le registre permettant aux citoyens de s'opposer au règlement d'emprunt de 11 millions de dollars du projet de déménagement de la bibliothèque de La Baie dans l'église Saint-Édouard, après le troisième jour d'ouverture du registre, mercredi. Il n'était pas possible d'obtenir le nombre de signatures par

arrondissement, a indiqué Jeannot Allard, directeur des communications et des relations avec les citoyens à la Ville de Saguenay, en soirée. Le registre est accessible dans les trois arrondissements, de 9h à 19h, jusqu'à vendredi. Les citoyens peuvent le signer aux Galeries de La Baie, à Place du Royaume et au Faubourg Sagamie. Plus de 8000 signatures doivent être obtenues pour obliger Saguenay à tenir un référendum sur le projet ou le modifier et le soumettre de nouveau à la population. MYRIAM GAUTHIER



Le pont qui traverse la rivière Ashuapmushuan et qui relie Normandin à La Doré sera réparé, dès cet été. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN

Un dossier jugé prioritaire

Le maire de La Doré, Yanick Baillargeon, ne s'en cache pas: le réseau routier qui relie sa municipalité à celle de Normandin est vital du point de vue économique. En revanche, il est bien conscient que le projet n'avait pas été prévu pour un tel achalandage à l'origine.

«Au départ, ce projet routier avait été prévu pour le passage de 5000 à 6000 véhicules par année. On sait très bien que ce n'est pas ça qui s'est passé. Juste en termes de passages de véhicules lourds, avec ceux qui impliquent Résolu, on parle de plus de 70 000.»

Avec de telles données, il sait très bien que le ministère des Transports du Québec (MTQ) ne désire pas reprendre la responsabilité de cette route. «Ce que l'on demande au MTQ, car on sait très bien qu'il ne reprendra pas la route, c'est d'obtenir au moins le statut de route collectrice.»

Il déplore cependant que le dossier stagne du côté de Québec. D'ici à ce que le projet déblocage, la municipalité de La Doré continuera d'effectuer des travaux d'entretien routier dans le secteur Saint-Joseph.

«Comme la route n'avait pas été conçue pour ce qu'elle fait aujourd'hui, il faut toujours mettre de l'argent dedans. En 2017, on avait mis 500 000\$ de notre côté, qui étaient subventionnés à 75%. Cette année, on va mettre 1 280 000\$, subventionnés à 90%. On va pouvoir faire 1,4 kilomètre avec ça. Ce sera des travaux en profondeur et ce sera seulement sur des portions de la route.»

En ce qui concerne l'annonce des travaux qui seront faits sur le pont au cours des prochains mois et qui s'ajouteront aux autres de la route Saint-Joseph, le maire Baillargeon ne croit pas que cela nuira au tourisme ou à l'économie locale, et ce, même si la circulation y sera plus difficile. GUILLAUME PÉTRIN

Le pont sera rénové

Le pont qui traverse la rivière Ashuapmushuan et qui relie Normandin à La Doré sera réparé, cet été. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) en a fait l'annonce mardi matin.

En effet, des travaux de réfection et de réparation évalués entre 1 M\$ et 5 M\$ seront exécutés d'ici 2021. Ils devraient débuter au mois de mai et se poursuivre jusqu'en octobre.

Le maire de Normandin, Mario Fortin, se réjouissait d'une telle annonce, «une bonne nouvelle dans les circonstances», étant donné que le dossier concernant les réparations à faire sur la route qui relie les deux municipalités est en attente de développement.

«Les réparations du pont ont été annoncées, seront dans la planification du MTQ et seront réalisées cette année. Ça représente un bon investissement. C'est une bonne nouvelle. Les travaux vont avoir lieu cet été et vont durer plusieurs semaines. En gros, les joints de dilatation,

les avants-ponts et les gardes de sécurité seront refaits», a-t-il expliqué.

CIRCULATION EN ALTERNANCE

Comme les travaux se dérouleront sur plusieurs semaines, les usagers du pont devront faire preuve de patience.

«La circulation se fera en alternance pendant plusieurs semaines. Peut-être que le pont devra être fermé complètement pour des petites périodes plus critiques», a mentionné le maire de Normandin.

Même si les travaux se feront pendant la période estivale, il ne croit pas que cela nuira à l'économie locale et aux activités touristiques. Il préfère demeurer optimiste.

«Il va avoir un peu de ralentissement, mais au moins, ça va circuler pareil des deux côtés. C'est un pas dans la bonne direction. Maintenant, il nous reste le dossier de la route entre La Doré et Normandin à régler.» GUILLAUME PÉTRIN

Un axe routier important pour Résolu

Plus de 70 000 camions de Produits forestiers Résolu (PFR) empruntent annuellement la route et le pont reliant La Doré à Normandin.

Pour le porte-parole de PFR, Karl Blackburn, il importe que cet axe routier soit sécuritaire. Il espère que les municipalités concernées obtiendront des réponses favorables du gouvernement pour les demandes d'aide financière.

«C'est important pour la prospérité des régions d'avoir des routes carrossables avec un haut degré de sécurité. On espère que Normandin aura des réponses positives aux demandes qu'elle a faites, car s'il arrivait qu'on bloque ou ferme la route pour

des raisons de sécurité, ça serait malheureux. On espère que la Ville obtiendra des réponses rapidement pour ne pas faire perdre de temps à personne.»

En plus de l'enjeu économique, il rappelle que la route dessert aussi tous les citoyens du Nord-du-Lac et qu'elle pourrait être utile en cas d'urgence.

«Cette route-là sert à toute la population. À l'époque, quand la route et le pont ont été construits, l'objectif du MTQ était de donner une autre voie à la population du Haut-du-Lac, au cas où il arriverait quelque chose de majeur sur la 169, évitant ainsi que les gens soient bloqués.» GUILLAUME PÉTRIN

ROUTE RELIANT NORMANDIN À LA DORÉ

Un dossier qui traîne depuis trop longtemps

GUILLAUME PÉTRIN
gpetrin@lequotidien.com

Selon le maire de Normandin, Mario Fortin, il est grand temps que le dossier de financement pour la réfection de la route qui relie sa municipalité à celle de La Doré se règle.

Pour lui, le dossier traîne depuis trop longtemps. « En 2015, la MRC de Maria-Chapdelaine avait eu comme mandat d'identifier les 100 kilomètres de chemins ruraux sur son territoire qui devaient être rénovés. Chaque MRC au Québec a donc produit un rapport et l'a déposé au MTQ. Le chemin entre La Doré et Normandin a donc sorti dans ce rapport. »

Le même travail avait été fait du côté de la MRC du Domaine-du-Roy et les résultats menaient aux mêmes conclusions.

« En 2016, notre dossier a été accepté au programme de réparation des chemins ruraux. On avait un numéro de dossier et tout allait bien. »

Depuis, plus rien. Le maire Fortin avance que les coûts ont augmenté, passant de 2,5 M\$ à 9 M\$, selon une évaluation effectuée en 2019.

« Ce qui arrive, c'est que ce chemin-là est en fin de vie utile, car il a plus de 25 ans. Il se dégrade rapidement. Pour notre part, on a maintenu l'effort d'entretien, mais là, on n'est plus capables. Il y a des ponceaux de 1,5 mètre de diamètre à réparer, le bord de la route s'effrite, il y a du resurfaçage à faire à quelques endroits. On voit que les coûts augmentent », déplore-t-il.

Le maire de Normandin croit aussi qu'il y a là un certain enjeu de sécurité publique.

« Bon an, mal an, on a maintenu l'entretien, mais juste les ponceaux, j'en ai deux à réparer pour 400 000 \$. S'ils s'affaissent cet été ou s'ils deviennent trop dangereux, je n'ai pas les moyens de le faire, car ils sont dans le programme. Vais-je devoir arrêter le trafic ? C'est une question de sécurité et la Ville de Normandin doit assumer ses responsabilités. Et si un chemin n'est pas sécuritaire, on va devoir prendre des décisions en fonction de ça. »

ROUTE PRIORITAIRE

La route qui sépare Normandin et La Doré fait une vingtaine de kilomètres. Le pont qui surplombe la rivière Ashuapmushuan relie la rue Du Rocher à la route Saint-Joseph



La rue Du Rocher à Normandin a grandement besoin d'investissements. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN

Nord. Depuis sa mise en place, le trafic routier n'a fait qu'augmenter.

« On s'est aperçus avec les années que la surcharge sur le chemin s'accroissait. Ce sont plus de 70 000 camions de Résolu qui passent par là chaque année. Il y a aussi toutes les autres activités économiques qui passent par là, comme les équipementiers et les travailleurs qui voyagent à Chibougamau. Il y a les échanges entre Normandin et La Doré et les touristes aussi, donc tout le monde utilise ce chemin-là. »

Une solution serait que le ministère reprenne la gestion de cette route, mais selon le maire, cette option n'est pas possible.

« Toutes ces années-là, on a fait des pressions, car on disait qu'au Québec, des chemins ruraux avec une charge industrielle comme celle-là, il ne doit pas y en avoir beaucoup. On décharge leur réseau public. On décharge une partie de la 167 et de la 169. On a essayé que le ministère reprenne ce chemin-là, car nous autres, en tant que municipalités, nous ne sommes plus capables. Ça a toujours été une fin de non-recevoir, de retourner ce chemin au MTQ », se désole-t-il.

« On est dans un néant depuis 2016 et on repousse ça. Si un chemin avec une telle charge industrielle n'est pas une priorité, je me demande bien ce qui l'est. »

LENTEUR BUREAUCRATIQUE

Février 2020. Aucune décision n'a été prise. Aucune annonce de financement n'a été faite. « On

se ramasse en 2020 et je n'ai pas de nouvelles. J'ai reçu l'autre jour une lettre du ministère, qui exigeait tous les documents. On nous redemande un paquet de documents, mais comment veux-tu qu'une petite municipalité réussisse à passer au travers de ça ? [...] Je n'ai pas trois ingénieurs pour répondre rapidement, mais je sais que depuis 2018, notre dossier est prêt et que ça n'aboutit pas. »

Le premier magistrat déplore la lenteur bureaucratique. Pendant ce temps, la Ville a tout de même dépensé des milliers de dollars pour faire avancer le projet. « En termes de dépenses, on a mis près de 100 000 \$ dans le projet, entre autres pour les plans et devis. On est déjà engagés. De notre côté, tout est fait. Maintenant, je veux des réponses. »

NANCY GUILLEMETTE COMMENTE

Reconnaissant l'urgence dans ce dossier, la députée de Roberval pour la Coalition avenir Québec (CAQ), Nancy Guillemette, aimerait que les choses avancent plus rapidement, mais avoue que présentement, aucune annonce n'est possible.

« On travaille conjointement avec la municipalité de La Doré et celle de Normandin pour effectuer les travaux, mais aussi pour faire reconnaître le chemin comme une route collectrice. Il n'y a rien d'officiel encore, mais on a eu une rencontre avec les gens du cabinet du ministre François Bonnardel et ils sont très au courant de la problématique. »

« En termes de dépenses, on a mis près de 100 000 \$ dans le projet [...]. De notre côté, tout est fait. Maintenant, je veux des réponses. »

— Mario Fortin



Le maire de Normandin, Mario Fortin, exige des réponses du gouvernement.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN

Lyman
BY/PAR FRANK LYMAN

Dernière chance

Jusqu'à
60%
de rabais sur toute
la marchandise
automne/hiver
en magasin

+10% additionnel
à la caisse

Pour du style, de l'élégance
et du confort
418 543-2044
1120, boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

Boutique
Bian'K
Vêtements pour dames

Partenaire des collectionneurs du Canada

MIDI-CONFÉRENCE VENDREDI À L'UQAC

Mieux connaître les maladies rares

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Un premier midi-conférence sur les maladies rares aura lieu vendredi, à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), afin de faire connaître au public les recherches menées au sein de l'établissement et de mieux comprendre ce que vivent les personnes aux prises avec ces maladies.

Ce midi-conférence intitulé « Rare, mais pas banal! » et organisé par le Centre intersectoriel en santé durable (CISD) s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des maladies rares qui a lieu le lendemain, le 29 février.

La date de cette journée

internationale, elle-même « rare » en raison de l'année bissextile qu'est 2020, n'est d'ailleurs pas choisie au hasard. Ce choix n'empêche cependant pas de souligner l'événement chaque année.

Catherine Laprise, directrice du CISD, souligne que trois millions de Canadiens souffrent d'une maladie rare. On dénombre 8000 maladies rares connues, qui sont souvent considérées comme étant orphelines du système de santé. Certains patients obtiennent un diagnostic après 10, 20 ans, tandis que d'autres demeurent dans l'inconnu.

« Ce sont des maladies qui ont peu d'attention pour ce qui est de la recherche et qui ont de grands besoins, parce que ce sont des maladies pour lesquelles il n'y a

pas beaucoup de patients, a expliqué la professeure-chercheuse, mercredi, lorsque rencontrée au Laboratoire de génomique et de protéomique de l'université. Ça rend la recherche plus difficile et il n'y a souvent pas de traitement. »

Le nombre de personnes aux prises avec une maladie rare est difficile à déterminer dans la région, a précisé M^{me} Laprise. Selon les données disponibles au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une personne sur cinq est porteuse d'une des cinq maladies héréditaires ayant une plus forte prévalence dans la région, soit la fibrose kystique, la neuropathie sensitivo-motrice héréditaire avec ou sans agénésie du corps calleux, l'ataxie récessive spastique de Charlevoix-Saguenay, l'acidose lactique

congénitale et la tyrosinémie héréditaire de type 1.

PLUSIEURS SUJETS ABORDÉS

À l'occasion de la première édition du midi-conférence d'une heure, qui aura lieu au local P2-4140 du Pavillon principal, la professeure-chercheuse sous octroi Mbarka Bchetnia présentera ses recherches visant à identifier une approche thérapeutique pour l'épidermolyse bulleuse simple. Cette maladie, pour laquelle il n'existe pas de traitement, fait peler la peau dès qu'elle reçoit un choc et touche une personne sur 30 000.

La biobanque utilisée pour la recherche et la contribution de la population régionale seront aussi abordées pendant l'événement. La

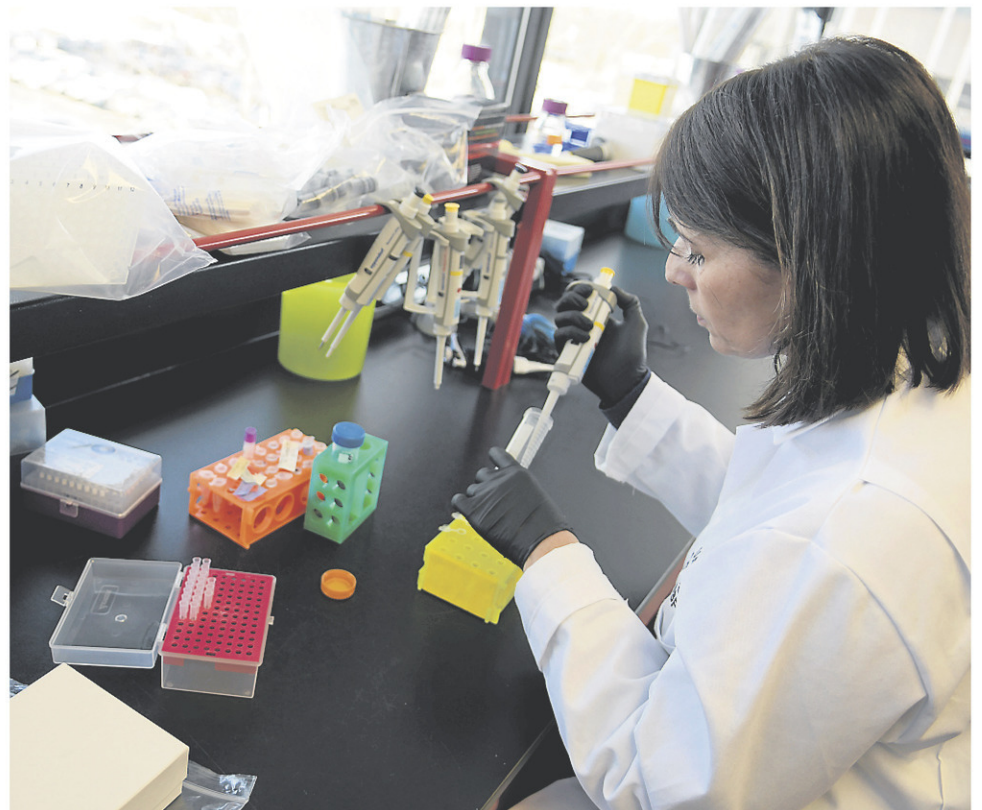
Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH) présentera finalement les tests de porteur de quatre maladies héréditaires qui sont accessibles à la population régionale.

Une meilleure connaissance des maladies rares permet également d'outiller la population face aux débats éthiques sur les traitements et la médication de ces maladies.

« C'est un domaine qui est vraiment important, parce que les gens sont comme leur maladie, isolés, souligne Catherine Laprise. Je pense qu'en tant que société, il faut accompagner les gens, mais dans tout le continuum de la maladie, c'est-à-dire faire ce qu'on peut pour que le diagnostic arrive plus tôt, pour que les gens puissent mieux vivre avec la maladie. »



Le Centre intersectoriel en santé durable de l'UQAC, dont la professeure-chercheuse Catherine Laprise est la directrice, organise un midi-conférence sur les maladies rares, vendredi, à l'université.
— PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



BIOBANQUE

Des foetus qui font progresser la recherche

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

L'étude de tissus et de cellules de foetus reçus à la suite d'une interruption volontaire de grossesse, grâce à une entente avec les hôpitaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, permet des avancées importantes dans la recherche sur les maladies rares depuis une dizaine d'années.

Les parents qui décident d'interrompre une grossesse après avoir appris que l'enfant à naître sera atteint d'une maladie rare peuvent

ainsi choisir de donner le foetus à la recherche.

Les parents sont alors invités à remplir un formulaire éthique afin de contribuer à la biobanque sur les maladies rares utilisée par la professeure-chercheuse Catherine Laprise et son équipe de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) dans leurs recherches. Un protocole a été établi grâce à une entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la région.

« Pour les parents, je pense que ça donne quand même un certain

sens à quelque chose qui n'a pas de sens », a partagé Catherine Laprise, directrice du Centre intersectoriel en santé durable de l'UQAC, qui souligne que ces étapes sont très difficiles à traverser pour un couple.

À toute heure du jour ou de la nuit, un membre de l'équipe attiré peut être appelé à récupérer un foetus, après avoir reçu un appel du personnel médical. Les tissus qui peuvent être identifiés et récupérés sont alors recueillis. L'ADN et l'ARN des cellules sont extraits et les tissus sont congelés.

DES ÉCHANTILLONS INESTIMABLES

Les « échantillons biologiques inestimables » qui en résultent ont permis des avancées importantes en recherche grâce à cette contribution que la chercheuse qualifie de « significative ».

Les données issues de la biobanque ont permis de faire progresser les recherches sur la fibrose kystique et sur l'ataxie récessive spastique de Charlevoix-Saguenay, notamment. Elles ont aussi permis d'établir les signatures moléculaires de

maladies de patients ayant des symptômes semblables. Ainsi, malgré des symptômes semblables, des maladies différentes ont pu être identifiées.

« C'est une ressource inestimable pour les chercheurs au Québec et partout dans le monde qui travaillent sur ces maladies-là », mentionne Catherine Laprise, en précisant que cette biobanque, en rassemblant des échantillons de provenance humaine, permet de mener des recherches plus précises, plutôt que d'utiliser des modèles animaux.

Relâche : plaisir garanti au Royaume

**ROGER
BLACKBURN**

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Quand je vous dis qu'en matière de tourisme hivernal, il n'y a personne pour nous doubler au Québec, de nouvelles données viennent le confirmer. Alors qu'en mars, d'habitude, partout au Québec, l'hiver fond comme neige au soleil, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'apprête à vivre une semaine de relâche sous un épais couvert de neige.

Le Groupe Expédia, l'une des plus grandes plateformes de voyage au monde, démontre que le Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît une augmentation croissante de son tourisme durant la semaine de relâche et indique que les réservations d'hôtel ont augmenté de plus de 20% durant le mois de mars 2019, comparativement à l'année précédente.

La firme spécialisée dans le tourisme et les voyages fait savoir également que « la période entre la réservation et le jour d'arrivée des touristes a augmenté de près de 245%, passant à une moyenne de 11 jours entre le jour de la réservation et celui de l'arrivée. Ceci va à l'encontre des tendances dans les autres régions du Québec, où les voyageurs semblent réserver de plus en plus à la dernière minute », a révélé le Groupe Expédia.

LA MÉTÉO INFLUENCE LES DÉCISIONS

Selon l'analyse de la firme spécialisée, « la météo semble la clé dans ce changement de comportement des voyageurs. En effet, les quatre destinations québécoises ayant connu la plus grande augmentation de tourisme, mais aussi une forte baisse de leur période de réservation, à l'exception du

Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont des destinations reconnues pour leurs activités hivernales, telles que le ski et la motoneige », précise le Groupe Expédia.

« Parmi les quatre régions québécoises ayant connu la plus forte augmentation de tourisme en mars 2019, le Saguenay-Lac-Saint-Jean arrive deuxième, après la Montérégie et suivi de la ville de Québec et de Mont-Tremblant. »

Nous sommes la seule région du Québec où les touristes sont de plus en plus nombreux à réserver leur forfait de vacances de relâche, alors qu'ailleurs en province, les touristes attendent de savoir ce qui va se passer avec la météo.

Les touristes réservent dans le Sud l'hiver, car ils savent qu'il va faire chaud et qu'il n'y aura pas de neige; ils réservent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, car ils savent qu'il y aura de la neige dans les pentes de ski, dans les sentiers de motoneige, dans les sous-bois pour faire de la raquette, et de la glace sur les lacs pour faire de la pêche blanche.

Ailleurs, c'est un coup de dés. Les caprices de dame Nature ne garantissent pas que l'hiver serait encore au rendez-vous au début du mois de mars, alors qu'ici, c'est le cœur de la saison, avec une extraordinaire luminosité qui se reflète sur la blancheur nordique.

LA RELÂCHE PAS CIBLÉE

La directrice générale de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, Julie Dubord, évoque toutefois que le chiffre avancé par Groupe Expédia est un indicateur.

« C'est vrai que 2019 a été une bonne saison touristique l'hiver dernier et nous sommes

toucheront la région. Les forts vents, combinés à la neige, réduiront la visibilité à presque nulle à certains endroits en raison de la poudrière.

Des fermetures de routes sont possibles, prévient Environnement Canada, dans deux avertissements de tempête hivernale émis en fin d'après-midi pour le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Il est recommandé d'éviter tout déplacement non essentiel jusqu'à ce que les conditions s'améliorent.



Nous sommes la seule région du Québec où les touristes sont de plus en plus nombreux à réserver leur forfait de vacances de relâche

reconnus pour nos abondantes précipitations de neige », dit-elle.

« Nous faisons la promotion de l'hiver au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur le marché de Montréal et de Québec, mais nous ne cibons pas particulièrement la relâche. Nos membres, par contre, ciblent cette période dans leur publicité et élaborent des activités pour la famille », indique Julie Dubord.

La relâche est une fête familiale et les différents sites, attractions touristiques et événements doivent orienter leur offre en conséquence.

Quand les gens veulent profiter des joies de l'hiver, la région s'impose comme le meilleur endroit au milieu de l'hiver.

Quand arrive le mois de mars, avec ses journées ensoleillées, où voulez-vous qu'un motoneigiste se rende avec sa motoneige ?

Ce n'est sûrement pas dans le sud du Québec que ça se passe.

Je le répète: il va falloir qu'on s'organise pour être plus accueillants, en mettant sur pied des événements d'envergure pour attirer la province pendant la relâche. Il va falloir être plus imaginaire!

Selon les prévisions, les précipitations devaient être faibles dans la nuit de mercredi à jeudi, avant de s'intensifier pendant la journée.

Un vent d'est de 40 km/h, avec des rafales allant de 70 à 90 km/h selon les endroits, soufflera sur la région.

De 20 à 30 centimètres sont alors attendus, avant de laisser place à des accumulations de 2 à 4 centimètres dans la nuit de jeudi à vendredi. **MYRIAM GAUTHIER**

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Betty Barclay
PRINTEMPS 2020

EN BOUTIQUE MAINTENANT

CHOIX QUALITÉ SERVICE

www.levercheres.com

Le symbole de la mode au Saguenay

BOUTIQUE **Le Verchères**

460 Des Saguenéens, Chicoutimi, 418-549-0011

Plus de 25 centimètres attendus dans la région

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit recevoir jeudi plus de 25 centimètres de neige, voire plus de 35 dans certains secteurs.

L'important système dépressionnaire qui traverse le Québec affectera le centre et l'est de la province à partir de la nuit de mercredi à jeudi et pendant la journée de jeudi, indique Environnement Canada, qui prévoit « des conditions hivernales dangereuses ».

Des précipitations abondantes

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Comme autour d'un pâté chinois

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



Je me demande souvent qui a été la première personne de toute l'Histoire à avoir décidé que dans sa maison, on ne parlerait jamais de politique à la table. On rit bien, mais il y avait quelque chose de plutôt révolutionnaire à prendre une telle décision.

J'imagine qu'il s'agissait d'un père ou d'une mère qui n'en pouvait plus d'entendre les membres de sa famille s'entredéchirer sur les sujets chauds de la semaine et qu'au fond, tout ce que cette personne souhaitait était de manger un bon repas en paix. Or, au-delà de ce désir de tranquillité, cette décision était peut-être aussi motivée par une autre évidence à laquelle on échappe difficilement : on ne refera pas le monde autour d'un pâté chinois alors que tout le monde est claqué par sa journée de travail.

Ce qui m'a amené à réfléchir à ce sujet, au cours des derniers jours, c'est en suivant les nombreux débats qui divisent la population sur les réseaux sociaux.

Maintenant, la question va certainement sembler idiote pour bien des gens, mais j'ose quand même la poser : et si les réseaux sociaux étaient en fait la représentation d'une grande table que tout le monde se partageait, ne serait-ce pas la moindre des choses d'éviter d'y tenir des discussions et des débats politiques ?

Évidemment, je verrais très mal les dirigeants de Facebook ordonner à ses utilisateurs de cesser du jour au lendemain tous les échanges et les discussions à saveur politique, mais il n'en demeure pas moins que je serais très curieux de voir si cela permettrait de déplacer ces échanges dans des paramètres qui donneraient lieu à des débats et des confrontations plus constructifs.

Au cours de la dernière décennie, les enjeux politiques ont pris de plus en plus de place sur les réseaux sociaux, mais au lieu de permettre à la population de bénéficier d'un nouvel espace pour élargir ses horizons et de la rendre plus apte à prendre des décisions objectives, je ne vous apprendrai rien en vous disant que c'est plutôt l'effet contraire qui s'est produit.

Au fil du temps, les réseaux sociaux finissent par nous enfermer dans une bulle où on interagit avec des gens qui partagent une vision du monde similaire à la nôtre et qui sont généralement d'un avis semblable au nôtre quant aux principaux enjeux de société. D'ailleurs, le plus grand danger dans tout cela, c'est qu'on en vient parfois à oublier que de l'autre côté de la bulle, il y a une tonne de gens qui ne pensent pas du tout comme nous. Ce qui est le plus choquant, c'est qu'ils ont parfois raison sur certains points.

Le débat encore très chaud entourant GNL Québec en est un excellent exemple. D'un côté, on a les POUR et de l'autre, on a les CONTRE. Juste ça, c'est plutôt démonstratif du côté faussement rassembleur des réseaux sociaux. Certes, on pourrait voir le verre d'eau à moitié plein en se disant qu'au moins, ça permet à tout le monde de se réunir avec sa propre équipe, mais pourtant, devrait-on plutôt partir du principe comme quoi tout le monde joue pour la même équipe, soit notre région ? Mais bon, regardons les choses en face : un groupe Facebook intitulé « Pour un débat sur GNL Saguenay dans le respect » serait certainement beaucoup moins attractif qu'un truc très polarisant.

Tout ça, c'est bien dommage, car en plus de nous diviser quant aux enjeux politiques et aux débats de société, les réseaux sociaux nous rendent de plus en plus incapables à être confrontés aux idées des autres. Si on prend le temps d'écouter l'autre camp, c'est dans le seul but de profiter de ses moindres faux pas afin de pouvoir le mettre en défaut.

De plus, à la différence d'un échange où chacun des intervenants peut se parler dans le blanc des yeux, où la moindre intonation peut nuancer ou préciser l'intention d'un propos et où un sourire permet de mieux saisir le degré d'une affirmation, les réseaux sociaux ont ce pouvoir de nous faire imaginer nos « adversaires » sous leur pire jour.

Il serait vraiment temps qu'on réapprenne à se parler. Après ça, on se montrera les photos de nos animaux de compagnie entre deux bouchées de tourtière.

GNL: MOÏSE GAUDREULT SE POSITIONNE ENTRE LA CAQ ET QS...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*



PHOTO
DU JOUR

Des militants du mouvement Extinction Rebellion, certains déguisés en canari et enfermés dans des cages, ont bloqué, mercredi, l'entrée d'une mine à ciel ouvert dans le nord-est de l'Angleterre afin de dénoncer ses projets d'agrandissement. Le site est une des quelques mines de charbon à ciel ouvert qui fonctionnent encore au Royaume-Uni malgré l'abandon total de cette énergie très polluante prévu d'ici 2025. — PHOTO AFP, PAUL ELLIS

GNL QUÉBEC

Une industrie dépendante des fonds publics

Les auteurs de cette lettre sont Colin Pratte, chercheur associé, et Bertrand Schepper, chercheur à l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques)

En étudiant les cadres financiers des compétiteurs de l'éventuelle usine de l'entreprise Énergie Saguenay (GNL Québec), on réalise que ce projet s'inscrit au sein d'une industrie fortement dépendante de fonds publics. Ainsi, pour voir le jour, Énergie Saguenay devra obtenir, au même titre que ses concurrents, un important soutien du trésor public. À titre d'exemple, nous pouvons citer le terminal Sabine

Pass, installé dans le golfe du Mexique, qui a bénéficié de 1,69 milliard de dollars américains sous forme de congé de taxes et de subventions. Pour chacun des 225 emplois créés, l'État aurait ainsi payé ou se serait passé de revenus équivalents à 7,5 millions de dollars américains. Ouvert en 2016, ce premier projet d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'histoire des États-Unis a exporté 40 % de son produit vers le marché asiatique, soit au Japon, en Corée du Sud et en Chine.

Dans l'Ouest canadien, le portrait est le même. Le projet LNG Canada, dans lequel l'entreprise d'État PetroChina a investi, a bénéficié en 2018 d'un cadeau fiscal évalué à au moins 5,35 milliards de dollars de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique. LNG Canada ne sera pas imposée sur ses revenus. En plus de cela, la taxe provinciale de vente sera annulée lors

de la phase de la construction, sans compter la diminution de sa taxe carbone.

C'est donc dire qu'Énergie Saguenay, afin d'exporter son gaz, serait en compétition directe avec ces terminaux fortement subventionnés et géographiquement mieux situés.

Les 56 projets de terminaux actuellement prévus en Amérique du Nord seront en concurrence pour alimenter le marché asiatique. L'agence Bloomberg prévoit que cette région sera responsable de 86 % de la croissance de la demande de gaz naturel liquéfié pour la période 2017-2030.

Bref, tout indique qu'en plus des 550 mégawatts d'hydroélectricité qu'elle recevra au tarif diminué, Énergie Saguenay devra obtenir des fonds publics équivalents à ceux dont bénéficient ses concurrents directs. Des centaines de millions de dollars de deniers de l'État devront lui être accordés pour que ce projet,

dont les capitaux transitent par des sociétés établies dans des paradis fiscaux, voie le jour.

D'un point de vue écologique, la question est la suivante : à l'heure où une transition énergétique est requise pour freiner

Le premier ministre reprend le discours de l'industrie lorsqu'il soutient que le GNL doit être considéré comme une énergie de transition. Financer ce projet dont la durée de vie prévue est de plusieurs décennies ne fera que

prolonger notre dépendance aux énergies fossiles et ralentir leur remplacement par des énergies renouvelables.

Dans tous les cas, une subvention à Énergie Saguenay ne garantit pas la réussite économique de ce

Bref, tout indique qu'en plus des 550 mégawatts d'hydroélectricité qu'elle recevra au tarif diminué, Énergie Saguenay devra obtenir des fonds publics équivalents à ceux dont bénéficient ses concurrents directs

l'emballage climatique, est-ce pour ce projet d'exportation de gaz naturel non conventionnel, issu à 85 % de la fracturation, que l'argent des contribuables doit servir et que tant d'hydroélectricité doit être vendue au rabais ?

projet, qui a déjà de nombreux concurrents largement subventionnés. Un tel soutien nous assure toutefois que la transition écologique juste dans laquelle le Québec doit s'engager sera freinée.

CARREFOUR DES LECTEURS

Apprendre et vivre la démocratie à l'école

Une société démocratique s'épanouit grâce à des citoyennes et des citoyens engagés qui s'informent, qui s'expriment, qui votent, qui discutent et qui ouvrent des débats. En 2020, qu'en est-il de l'éducation citoyenne et à la démocratie dans le parcours scolaire des élèves du Québec ? Lors de ses activités de formation en milieu scolaire, mon équipe observe que les apprentissages des élèves à cet égard découlent davantage de l'initiative d'enseignantes et d'enseignants, plutôt que d'un programme universel dispensé à toutes et à tous. Dans ce contexte, comment assurer l'équité des chances de développer ces savoirs fondamentaux dans notre société démocratique ?

Des gens de tous les âges et de tous les milieux me disent que le manque de connaissances sur le processus électoral, de même que la difficulté de s'informer et de comprendre les enjeux afin de faire un choix éclairé, peut les dissuader d'aller voter et de s'engager. C'est pourquoi je suis convaincu que l'éducation à la citoyenneté démocratique doit être intégrée dans le parcours scolaire de chaque élève. Ainsi, nos jeunes auront l'occasion de développer des compétences qui leur permettront d'exercer une citoyenneté active et responsable, notamment en se rendant aux urnes.

Je suis donc ravi de constater la présence du thème participation citoyenne et démocratie dans la consultation réalisée par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur portant sur la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse. Selon moi, ce programme d'études révisé doit assurer une place de

choix à l'éducation à la citoyenneté démocratique.

C'est dans cet esprit que j'ai déposé le mémoire *Apprendre et vivre la démocratie à l'école*, accessible sur le site Web d'Élections Québec, dont je reprends ici quelques idées.

Il m'apparaît important de réfléchir aux qualités et aux compétences qu'on souhaite développer chez les citoyennes et les citoyens. Qu'attend-on des jeunes lorsqu'ils seront adultes ? Je crois que pour maintenir la vitalité de notre démocratie, nous devrions former des personnes qui sont en mesure de passer à l'action, de contribuer au bien commun et d'agir sur les sources d'inégalités.

Pour que l'éducation à la démocratie ait les effets escomptés, la démarche d'apprentissage doit commencer tôt dans la vie, bien avant qu'une personne ait l'âge de voter. La capacité des enfants à comprendre des notions liées à la démocratie est souvent mise

en doute. Or, si des notions de sciences et de mathématiques peuvent être expliquées en termes simples, je crois qu'il en va de même pour la démocratie.

Il me semble essentiel de permettre à nos jeunes d'expérimenter concrètement la démocratie.

Au-delà d'un programme d'éthique enrichi d'une compétence spécifique liée à l'éducation à la citoyenneté démocratique, les élèves peuvent vivre la démocratie représentative par l'entremise de leur conseil d'élèves. L'école, en tant que microsociété, peut fournir de multiples occasions d'ancrer ce type d'apprentissage dans la pratique.

Je suis persuadé que l'école est le meilleur milieu pour former les générations futures de façon équitable et universelle. Cela dit, d'autres acteurs peuvent aussi y contribuer. Par exemple, Élections Québec met en œuvre depuis près de 30 ans, en collaboration avec différents partenaires, une

diversité d'initiatives afin de faire grandir la culture démocratique chez les jeunes. J'invite donc tous les acteurs concernés par l'éducation à unir leurs forces pour permettre à tous les élèves du Québec de faire des apprentissages et de vivre des expériences liées à la citoyenneté démocratique tout au long de leur parcours scolaire. Mon équipe et moi ne manquons pas de poursuivre nos efforts en ce sens.

Pierre Reid
Directeur général des élections

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com.

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

JE CROIS EN MA RÉGION

Alliage 02 pilote le mouvement

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Alliage 02 pilotera le mouvement Je crois en ma région. Le conseil d'administration du regroupement a confirmé, mercredi, la décision par une résolution unanime.

Alliage 02 avait fait connaître son intérêt à prendre le relais dans les pages du *Quotidien* du 18 février, quelques semaines avant le départ prévu de la porte-parole de l'initiative, Karine Trudel. Le mandat de

l'ancienne députée néo-démocrate de Jonquière prendra fin au début du mois de mars.

Au cours des prochaines semaines, les gestionnaires d'Alliage 02, regroupement né de la fusion de la Société des fabricants régionaux (SFR) et de l'Association des entreprises du parc industriel du Haut-Saguenay, réfléchiront à la stratégie à adopter pour faire grandir le mouvement. Ils travailleront en collaboration avec le comité de fondation du mouvement Je crois en ma région, lequel a été créé le 12 novembre dernier.

› SCÈNE ROBERTO
DE PLACE FESTIVALMA



La scène de Place Festivalma change de nom et devient la Scène Roberto. Une entente est intervenue avec le propriétaire de la chaîne de restauration régionale Resto Roberto, qui est impliqué dans l'organisation depuis plus de 28 ans. « Grâce à ce précieux partenariat, l'organisation est en mesure de maintenir et de créer des événements d'envergure, comme Festirame et Bryan Adams, qui ont ensuite des retombées dans le milieu. Pour nous, Roberto est un ambassadeur pour l'organisation. Il a un amour pour la scène gravé au cœur », affirme Janie Maltais, directrice générale de Festivalma. « Ce n'est pas une question d'argent, c'est dans le souci de m'impliquer dans le milieu », affirme pour sa part Roberto Martel. C'est donc sur la scène Roberto que la population pourra profiter des festivités de Festirame du 2 au 11 juillet. ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO COURTOISIE

Précision

Dans un article publié le 12 février, *Le Quotidien* rapportait le cas d'un pharmacien surnuméraire condamné à payer des amendes par son ordre pour des erreurs de prescriptions commises, notamment au Pharmaprix du boulevard Barrette, en 2018. Cela ne touche pas la pharmacie indépendante située au 855, boulevard Barrette, près du Tim Hortons.



Bodh'aktan montera sur la scène Ubisoft-Le Quotidien de la Zone portuaire avec sa musique festive, le 23 juin.

— PHOTO COURTOISIE

FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

Sylvain Cossette et Bodh'aktan sur la Zone portuaire

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

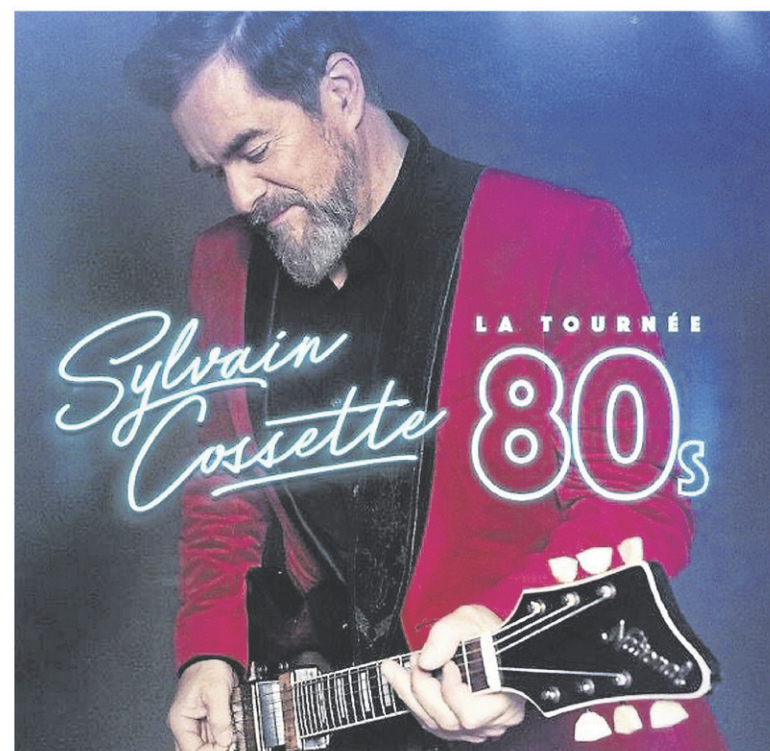
Bodh'aktan et Sylvain Cossette seront les têtes d'affiche de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada sur la Zone portuaire de Chicoutimi. Les artistes se produiront respectivement le 23 juin et 1^{er} juillet sur la grande scène Ubisoft-Le Quotidien.

Les deux spectacles seront offerts gratuitement aux citoyens dans le cadre des deux fêtes. Une information confirmée par Fabien Hovington, directeur général de la Zone portuaire.

« Le spectacle *80s* de Sylvain Cossette est très populaire. Partout où il passe, c'est plein de monde. Quant à Bodh'aktan, le groupe va attirer beaucoup. Il se promène beaucoup à travers le Canada, et même en Europe. C'est très festif. »

La formation Bodh'aktan proposera son rock festif aux accents celtiques le 23 juin. Le septuor, qui a lancé un nouvel album intitulé *De temps et de vents* en novembre, proposera son spectacle dans le cadre d'une tournée québécoise qui lui permet de renouer avec les festivals. L'été dernier, la formation avait dû se résigner à ne pas se produire devant les foules extérieures en raison de ses nombreux engagements en Europe.

Le 1^{er} juillet, ce sera au tour de Sylvain Cossette de s'emparer de la scène de la Zone portuaire afin



Sylvain Cossette proposera des succès des années 80 le soir de la fête du Canada. — PHOTO COURTOISIE

de présenter le spectacle issu de la tournée *80s*. Le chanteur enchaînera les grands succès de cette décennie. L'arrêt à Saguenay figure sur la liste de ceux prévus au cours de la période estivale, juste avant que l'artiste mette définitivement fin à la tournée amorcée en 2018 à l'automne.

Des feux d'artifice couronneront les célébrations du 1^{er} juillet.

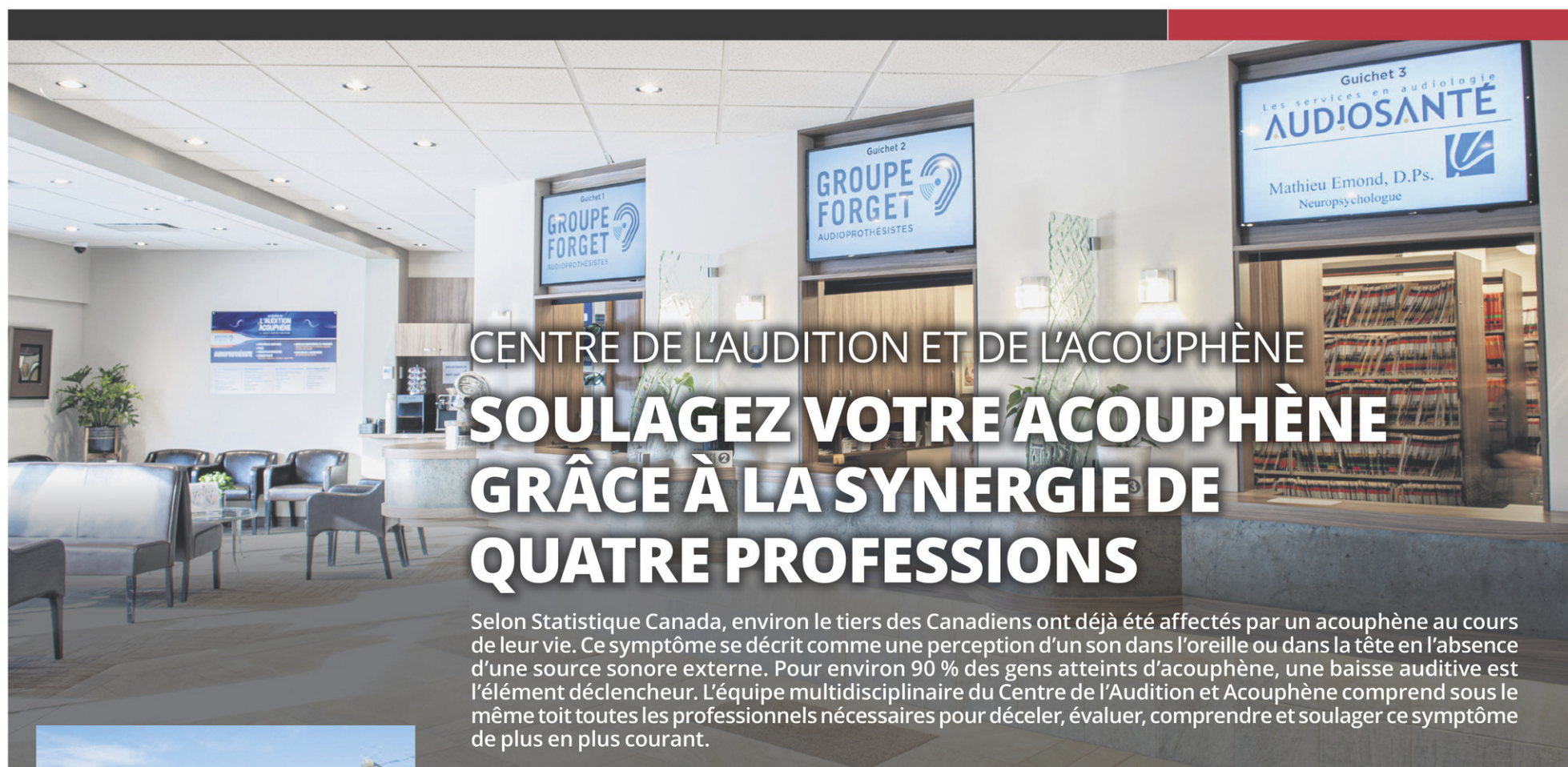
Des premières parties seront

ajoutées à la programmation. L'identité des artistes qui les assumeront n'est toutefois pas encore connue.

« Le reste de la programmation estivale est à venir. Mais je vous assure qu'à partir de mai, ça va bouger énormément sur le site. La dernière étude démontre qu'on enregistre près d'un million de passages sur la zone portuaire chaque année. C'est un des endroits les plus achalandés de la région. »

ENTREPRISES D'ICI

leQuotidien
le Progrès



CENTRE DE L'AUDITION ET DE L'ACOUPHÈNE SOULAGEZ VOTRE ACOUPHÈNE GRÂCE À LA SYNERGIE DE QUATRE PROFESSIONS

Selon Statistique Canada, environ le tiers des Canadiens ont déjà été affectés par un acouphène au cours de leur vie. Ce symptôme se décrit comme une perception d'un son dans l'oreille ou dans la tête en l'absence d'une source sonore externe. Pour environ 90 % des gens atteints d'acouphène, une baisse auditive est l'élément déclencheur. L'équipe multidisciplinaire du Centre de l'Audition et Acouphène comprend sous le même toit toutes les professions nécessaires pour déceler, évaluer, comprendre et soulager ce symptôme de plus en plus courant.

UN BILAN COMPLET

L'acouphène se présente de différentes façons. Sa tonalité, son bruit et sa localisation varient d'une personne à l'autre. Afin de bien le comprendre, il est important de consulter un audiologiste. Celui-ci pourra premièrement dresser un portrait de l'état du système auditif et de la santé auditive du client, tout en évaluant les besoins associés à la perception d'un acouphène. Il offre au patient un plan de traitement adapté aux besoins, ce qui peut comprendre, par exemple, des mesures en acouphène et un plan d'enrichissement sonore.

UNE AMÉLIORATION DE L'AUDITION

Pour la majorité des gens souffrants d'un acouphène, le symptôme provient de l'oreille et est associé à une baisse d'audition. On conseille à ces personnes de rencontrer des audioprothésistes qui pourront leur proposer un produit de correction auditive et d'enrichissement sonore adapté selon leurs besoins. Les patients pourront en faire l'expérimentation et voir l'amélioration résultant de l'amplification. Cela apporte également des bienfaits au niveau psychologique, alors que le port d'appareils vient diminuer le stress relié à la surdité et de ce fait même, celui causé par l'acouphène.

LE CÔTÉ MÉDICAL

Le Centre de l'Audition et Acouphène accueille également cinq oto-rhino-laryngologistes (ORL). Ces médecins prennent en charge tous les patients dont l'origine de l'acouphène est d'ordre médical. Ce symptôme pourrait être dû à un problème de l'oreille comme un bouchon de cérumen, une infection ou une otite ou un désordre vasculaire. Puisque l'acouphène est

un symptôme et non une maladie, il est important de le faire évaluer afin de s'assurer qu'il ne dissimule rien de plus grave. Dans plusieurs cas, l'acouphène ne pourra être guéri complètement. Toutefois, les solutions proposées par les différents professionnels peuvent venir l'atténuer ou le camoufler. Il est donc faux de penser qu'il n'y a rien à faire pour un acouphène, car des outils intéressants existent !

L'APPROCHE PSYCHOLOGIQUE

Un acouphène peut provoquer plusieurs problèmes. Le fait que la personne ne puisse apprécier le silence peut incommoder son humeur, sa concentration, son sommeil et bien plus, ce qui peut amener son lot de stress et d'anxiété. Depuis quelques années, un neuropsychologue spécialisé en acouphène travaille au Centre de l'Audition et Acouphène afin d'aider les patients à s'adapter et à accepter leurs symptômes. Il peut proposer la thérapie cognitivo-comportementale qui cible, entre autres, la restructuration des pensées automatiques reliées à l'acouphène. Avec ces nouveaux outils, le patient peut briser le cycle négatif dans lequel il se trouve et retrouver sa qualité de vie, en ayant une perception plus neutre de l'acouphène.

Saviez-vous qu'un acouphène peut être reconnu par des organismes payeurs, tels que les Anciens Combattants du Canada, comme problème associé à une surdité professionnelle ?

Informez-vous auprès d'un professionnel du Centre de l'Audition et Acouphène.



LE CENTRE DE
**L'AUDITION
& ACOUPHÈNE**

Tous les
professionnels de l'audition
sous un même toit

Clinique
St-Georges
418 549-0292

Les services en audiologie
AUDIOSANTÉ
418 602-4155

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES
418 545-8800

Mathieu Emond, D.Ps.
Neuropsychologue
418 602-4155

O.R.L. | AUDIOLOGISTES | AUDIOPROTHÉSISTES | NEUROPSYCHOLOGUE

1000, RUE CHABANEL, CHICOUTIMI, QUÉBEC G7H 2R3

« Proche du point de rupture »

Un rapport publié en mai met en lumière les failles du système correctionnel canadien

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

L'affaire Eustachio Gallese, qui plaidera coupable jeudi au meurtre de la Saguenéenne Marylène Levesque, a mis en lumière les failles du système correctionnel canadien, qui approche du « point de rupture », selon un rapport publié en mai dernier par le Syndicat des employés de sécurité et de justice (SESJ). « Avec près de 40% de la population de délinquants fédéraux sous la surveillance du Service correctionnel Canada (SCC) dans la collectivité et seulement 6% du budget correctionnel alloué aux services de soutien [...], de nombreux délinquants passent à travers les mailles du filet », prévenait le syndicat au terme d'un vaste sondage mené auprès de 540 agents de libération conditionnelle en poste un peu partout au pays.

Un mot, d'abord, sur le travail des agents de libération conditionnelle. Le SCC en compte environ 1600, dont la moitié travaillent exclusivement dans des établissements correctionnels fédéraux. Selon le SESJ, environ 13 900 délinquants sont surveillés par des agents de libération conditionnelle travaillant dans des pénitenciers, et 9100 autres sont supervisés par des agents en milieu communautaire. Le rôle de ces agents est d'évaluer et de gérer avec précision les délinquants, à l'intérieur et à l'extérieur des murs.

Tout au long de l'incarcération du délinquant, les agents de libération conditionnelle évaluent ses facteurs de risque (principalement la probabilité de récidive) en surveillant les changements de comportement du délinquant et en modifiant les plans correctionnels au besoin.

C'est sur ces évaluations que se fonde la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) pour déterminer si un détenu peut être libéré sous condition et géré en toute sécurité dans la société.

Dans la collectivité, les agents de libération conditionnelle rencontrent notamment le délinquant dans un centre résidentiel communautaire (ou maison de transition, comme Painchaud à Québec) ou encore dans un

centre correctionnel communautaire (comme Marcel-Caron à Québec). Au cours de ces contacts, ils doivent constamment évaluer et gérer le degré de risque que présente un délinquant pour la collectivité.

D'emblée, le SESJ rappelle dans son rapport que l'ancien gouvernement conservateur a imposé en 2012 des compressions budgétaires au SCC qui ont eu des répercussions sur l'ensemble du système correctionnel fédéral.

Comme il existe peu d'information statistique sur l'impact de ces coupes, le syndicat a entrepris une enquête auprès de ses membres « afin de comprendre en quoi une tendance à long terme de sous-financement du système correctionnel du Canada avait eu une incidence sur la capacité des agents de libération conditionnelle d'assurer la sécurité du public », explique-t-il.

La majorité des répondants ont affirmé ne pas disposer du temps nécessaire pour évaluer, superviser et préparer correctement les délinquants en vue de leur libération. Des délinquants qui, dans certains cas, peuvent récidiver et causer « plus de dommages au public et à eux-mêmes », souligne-t-on.

« DÉFIS INSURMONTABLES »

Les résultats du sondage montrent plus particulièrement que « le nombre élevé de dossiers, le manque chronique de personnel et la réduction ou la modification des programmes et des services du SCC dans les établissements et les collectivités présentent des défis insurmontables pour la gestion des risques liés aux délinquants », résume le SESJ.

Devant la pression exercée dans les établissements fédéraux « pour accélérer le traitement des détenus dans le système », les agents de libération conditionnelle affirment être « incapables de passer du temps précieux avec les délinquants et d'optimiser les possibilités de réadaptation », ajoute-t-il.

Selon le syndicat, un nombre « alarmant » d'agents de libération conditionnelle font état d'anxiété liée au fait qu'ils ont de moins en moins de temps pour travailler avec un nombre sans cesse grandissant de délinquants, et que cette



Eustachio Gallese, 51 ans, reconnaît qu'il y a un peu plus d'un mois, le 22 janvier, il a tué à coups de couteau la jeune femme, qui travaillait comme escorte, à l'hôtel Sépia de Sainte-Foy. Il s'est présenté à la centrale de police du parc Victoria un peu avant minuit pour confesser son crime. — ARCHIVES LE SOLEIL

anxiété nuit à leur santé psychologique et physique.

Résultat : le public perd l'expertise de professionnels expérimentés qui partent en congé de maladie et qui sont remplacés par du nouveau personnel moins expérimenté.

Le SESJ rapporte même que lorsque des agents de libération conditionnelle partent en congé pour des raisons de santé, « un grand nombre de délinquants sont, dans certains cas, laissés sans agent pour des périodes inacceptables, ce qui signifie qu'ils n'ont pas accès au soutien de réadaptation et à la supervision d'un agent de libération conditionnelle ».

CE QU'ON SAIT SUR GALLESE

Jusqu'ici, tant le SCC que la CLCC et le SESJ se sont faits discrets sur l'affaire Gallese. On sait cependant que le risque de récidive du délinquant envers une partenaire avait été jugé « élevé » en 2007, alors que le délinquant purgeait sa peine pour le meurtre de sa conjointe commis quatre ans plus tôt.

Eustachio Gallese a obtenu sa semi-liberté en mars 2019, semi-liberté qui a été prolongée par la CLCC en septembre dernier. Le délinquant vivait dans un centre résidentiel communautaire (ou maison de transition) de Québec lorsqu'il a été arrêté pour le meurtre de Marylène Levesque. En septembre, son équipe de gestion de cas jugeait son risque de récidive « modéré ».

Nous avons demandé cette semaine au SCC pourquoi Gallese a été envoyé en centre résidentiel communautaire plutôt qu'en centre correctionnel

communautaire, qui bénéficie de la présence d'agents de libération conditionnelle 24 heures sur 24, et donc d'une meilleure gestion des problèmes de sécurité, mais nous n'avons pas obtenu de réponse au moment d'écrire ces lignes.

Dans la décision de septembre de la CLCC, il est écrit que Gallese avait bénéficié d'une stratégie développée par son équipe de gestion de cas afin qu'il puisse rencontrer des femmes, mais uniquement pour répondre à ses besoins sexuels. La CLCC a désapprouvé cette pratique et demandé qu'elle soit « réexaminée », est-il mentionné dans sa décision.

Le SESJ a affirmé dans un communiqué publié plus tôt en février que Gallese n'avait plus le

droit de fréquenter des femmes pour assouvir ses besoins sexuels depuis que la CLCC avait désapprouvé cette permission.

Dans ce communiqué, le syndicat a fait allusion à « des défis systémiques importants de notre système correctionnel fédéral », tout en se disant lié par des restrictions de confidentialité lui interdisant de dévoiler les détails précis entourant le drame.

Le SCC et la CLCC ont commandé un examen interne pour faire la lumière sur les circonstances qui ont mené au meurtre de Marylène Levesque. Un exercice insuffisant, selon l'enquêteur correctionnel du Canada, Ivan Zinger, qui croit que l'enquête doit plutôt être menée de façon indépendante par un juge à

EN BREF

Un jeune emballeur chez IGA multimillionnaire

Tout semble indiquer que le gros lot record de 70 M\$ octroyé par Loto-Québec tombe entre les mains d'un jeune homme de Lévis, emballeur chez IGA. L'heureux gagnant se serait rendu au boulot mercredi matin pour ensuite réaliser qu'il avait entre les mains la combinaison gagnante. Il aurait ensuite quitté le IGA Extra de Saint-Romuald, à Lévis, avant la fin de sa journée de travail. Les représentants de Loto-Québec ne sont pas en mesure de confirmer ni infirmer

cette information, les vérifications d'usage doivent être complétées. Mais le gagnant de Québec s'est bel et bien manifesté mercredi matin. Le IGA Extra de Saint-Romuald n'a pas non plus voulu confirmer l'information, le jeune gagnant préférant que son nom reste inconnu pour le moment. S'il le souhaite, une conférence de presse sera organisée par Loto-Québec vendredi à Québec. La société d'État se doit de partager le nom et la photo de chaque gagnant qu'elle couronne, une façon de montrer à la population que les montants tirés sont bien remis à un participant. Rappelons que ce gros lot de 70 M\$ est le montant le plus élevé de l'histoire de Loto-Québec. **LE SOLEIL**

Une facture plus salée pour le vol de données chez Desjardins

Presse canadienne

MONTRÉAL — La facture du vol de donnée massif survenu l'an dernier au Mouvement Desjardins s'est avérée plus salée, à 108 millions \$, mais cela n'a pas freiné la croissance de ses excédents ainsi que de la ristourne versée à ses membres.

Le groupe coopératif financier a dévoilé, mercredi, un excédent net avant ristournes aux membres de 2,6 milliards \$ pour 2019, en hausse de 11,7 %, sur des revenus d'exploitation qui se sont établis à 17,8 milliards \$, en progression de 8 %.

Cette performance financière permettra à Desjardins de retourner 317 millions \$ à ses membres, ce qui constitue une hausse de 25 % par rapport à 2018, et le montant le plus élevé depuis 2011.

Initialement, la coopérative avait estimé que la facture du vol de données effectué par un employé malveillant, qui a finalement touché l'ensemble des quelque 4,2 millions de membres particuliers de Desjardins et 1,8 million de détenteurs de cartes de crédit, s'élèverait à 70 millions \$ — une charge de 30 millions \$ pour couvrir les dépenses réelles et une provision de 40 millions \$.

« Sur 18 milliards \$ de revenus, 108 millions \$, ça représente moins de 1 % des revenus de Desjardins, a expliqué son président et chef de la direction, Guy Cormier, au cours d'une conférence téléphonique. C'est une somme qui peut paraître importante, mais Desjardins a amplement la

capacité d'absorber une dépense comme celle-là. »

Au total, 93 millions \$ ont été déboursés, alors que la provision représente 15 millions \$, a précisé le chef de la direction financière de la coopérative, Alain Leprohon.

Les coûts sont essentiellement liés au bouquet de mesures offert aux membres touchés, comme le service de surveillance de crédit de la firme Equifax pour une durée de cinq ans ainsi que les mesures d'accompagnement en cas de vol d'identité.

Selon M. Cormier, il ne devrait pas y avoir d'autre révision à la hausse de la charge liée au vol de données, qui a plongé la coopérative dans la tourmente depuis qu'il a été révélé, en juin dernier. L'employé malveillant à l'origine du larcin a été congédié et une enquête policière est toujours en cours dans ce dossier.

Du côté de la ristourne, elle a plus que doublé depuis 2016, lorsque M. Cormier a succédé à Monique Leroux. Environ 95 % des membres de Desjardins devraient en bénéficier cette année, comparativement à entre « 50 % et 60 % » auparavant, d'après le président de la coopérative. C'est parce que des produits d'assurance (habitation, automobile et assurance vie) sont, pour la première fois, admissibles aux ristournes.

« Je pense qu'ici le raisonnement est simple : plus la coopérative est prospère, plus de membres font affaire avec leur coopérative, meilleure est notre performance et on sera en mesure d'en retourner plus à nos membres », a dit M. Cormier.

EN BREF

Route 170 entre Saint-Bruno et Alma: un premier appel d'offres

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a lancé, mercredi, un premier appel d'offres visant à mettre à jour l'étude d'opportunité et préparer « l'avant-projet préliminaire » du projet de développement de la route 170, à Saint-Bruno, et de la route 169 vers Alma. Le lancement de cet appel d'offres visant l'attribution d'un mandat de services professionnels d'une durée d'environ deux ans survient au lendemain de l'annonce de la relance des travaux préliminaires pour compléter la route à quatre voies divisées entre Saint-Bruno et Alma. « Le lancement de ce premier appel d'offres public représente un jalon concret qui démontre que le projet de développement de la route 170, à Saint-Bruno, et de la route 169, vers Alma, progresse et franchit une étape importante de sa réalisation », a déclaré par voie de communiqué Andrée Laforest, députée de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Le mandat professionnel permettra notamment d'analyser les problématiques hivernales du secteur, d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre des travaux et de prévoir leur compensation dans le but de rendre le projet carboneutre. **MYRIAM GAUTHIER**



L'artiste André Bouchard était au Saguenay, mercredi, pour présenter sa toile *La marche des Dieux*, qui partira pour le Mexique le mois prochain. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ANDRÉ BOUCHARD

Un coup de pinceau pour l'environnement

ÉMILIE MORIN

emorin@lequotidien.com

L'artiste et militant environnemental d'origine saguenéenne André Bouchard était de passage à Chicoutimi, mercredi, pour présenter *La marche des Dieux*, une œuvre qui prendra la direction du Mexique le 10 mars.

Tout a commencé le 4 janvier 2019, lorsqu'un jeune homme s'est présenté à la galerie d'art de M. Bouchard, cherchant un tableau pour son père. C'est celui-ci qui, après avoir reçu une première œuvre d'André Bouchard, en a commandé deux autres : une première, qu'il a obtenue au cours de l'an dernier, et *La marche des Dieux*, qu'il recevra dans quelques semaines.

André Bouchard explique qu'il était important pour lui d'exposer sa toile dans la région. « J'aime le Saguenay et je voulais présenter le tableau aux gens du Saguenay », raconte-t-il.

Ce passage ne sera pas le seul voyage effectué par l'artiste. Il se rendra lui aussi au Mexique afin de terminer son tableau. « Je vais ajouter de l'épaisseur, ce que je

ne peux pas faire en ce moment puisque je dois rouler la toile pour le transport. »

HYMNE À LA TERRE

André Bouchard n'hésite pas à qualifier sa toile d'« hymne à la Terre, Gaïa ». Il appelle à une prise de conscience sociale par rapport à l'environnement. Il affirme en avoir assez du « discours industriel ». « On doit prendre conscience que Gaïa, c'est plus important que les humains. J'entends toujours le même discours industriel. Mais si on ne change pas, c'est fini ! Je trouve ça dur de voir les disparitions des animaux aujourd'hui. Jamais je n'aurais pensé voir ça ! Je ne suis pas inquiet de la Terre, parce qu'elle va s'en remettre. Je suis inquiet de nous. »

M. Bouchard rappelle que, depuis quelques années, beaucoup de scientifiques sonnent l'alarme et avisent que la sixième extinction de masse est à nos portes, citant une « annihilation biologique » causée par l'activité humaine. « Ce n'est pas normal », martèle-t-il.

Pour symboliser ce cri d'alerte, André Bouchard a peint un petit béluga, difficile à voir. « C'est pour symboliser leur disparition, indique-t-il. Il y a aussi trois loups

qui hurlent, hurlent pour une prise de conscience. »

Il ajoute avoir également dessiné des orignaux, par respect pour l'animal, après avoir lu sur le gaspillage alimentaire derrière la viande de bois.

« Ce tableau, c'est l'infiniment petit qui côtoie l'infiniment grand. Il y a une unité aussi, parce qu'on n'est qu'un avec la planète. »

Pour M. Bouchard, le message à retenir est d'« aimer la Terre comme soi-même ». Ainsi, la toile d'André Bouchard est emblématique d'une forme de réconciliation. « Il faut apprendre à aimer toutes les formes de vie, parce qu'elles sont toutes nécessaires. »

SOUTIEN AUX AUTOCHTONES

André Bouchard n'hésite pas à responsabiliser les dirigeants face à la crise ferroviaire actuelle au Canada. « Les Autochtones font leur *job*, parce que nous, on ne respecte personne. Les projets de pipeline, de GNL, ça me scandalise ! J'ai honte des dirigeants qui nous servent toujours la même rhétorique. Ils disent toujours que ce n'est jamais le bon moment pour la transition, plutôt que d'agir maintenant. Notre discours n'est pas écouté ; il est ridiculisé. »

arts

2 jours à vivre au théâtre accueille Lou-Pascal Tremblay

ÉMILIE MORIN
emorin@lequotidien.com

Les quelque 330 élèves du programme Arts et métiers de la scène (AMS) de l'École polyvalente Jonquière ont de quoi célébrer. Le 26 février a marqué le lancement de la 20^e édition du Festival 2 jours à vivre au théâtre, sur le thème « C'est pas moi je le jure! ». L'événement représente le point culminant du parcours créatif de neuf équipes d'élèves de secondaires 4 et 5 qui ont passé des mois à produire une saynète présentée lors du festival.

Ateliers de formation, présentation des pièces et représentation

professionnelle sont les activités qui marquent traditionnellement ces 48 heures consacrées à l'art théâtral. Cette année, les élèves auront l'occasion d'assister à la pièce *Antioche*, écrite par Sarah Berthiaume et mise en scène par Martin Faucher, en plus de recevoir les conseils de professionnels du métier pendant six formations portant sur différents aspects : préparation à une audition, percussions, mouvement, arts visuels, jeu théâtral et écriture narrative.

C'est le comédien, réalisateur et doubleur Lou-Pascal Tremblay qui a été désigné comme parrain de l'événement, un rôle qu'il perçoit comme une façon de redonner au suivant, ayant

lui-même grandi avec des mentors. Pour lui, le Festival 2 jours à vivre au théâtre est « comme une bulle », un moment à partager entre passionnés.

« Ce que je connais des festivals qui sont en lien avec la culture, comme REGARD, que j'adore, c'est comme juste des petits moments où il n'y a pas de règles, où tout est permis, où ce sont des lieux de rencontre, décrit Lou-Pascal Tremblay. Ça vient avec un petit stress, avec un désir de performance, avec le fait qu'il y a plusieurs personnes qui vont découvrir ce que tu as à leur offrir. C'est un moment à la fois d'écoute et d'expression, et ça dure juste 48 heures. C'est comme une petite bulle, puis c'est "l'fun" de vivre avec les gens que t'aimes, les gens avec qui tu as construit un projet pendant plusieurs mois. »

L'acteur souligne la liberté artistique que procure le Festival 2 jours à vivre au théâtre aux élèves qui y participent.

« Je pense que les jeunes qui participent à ça et qui vont présenter leur pièce sont très

encouragés d'avoir une libre expression. Ils ne sont pas [aliénés] par le "faut pas que tu dises ça, faut que tu fasses ça". C'est plutôt "si c'est ça dont tu as envie, vas-y, fais-le, puis on va t'écouter et on va t'applaudir à la fin". »

S'il est sur place pour conseiller les jeunes sur certains aspects techniques du métier, Lou-Pascal Tremblay affirme tout de même que, pour lui, la fougue est ce qu'il y a de plus important à

transmettre à une génération qui se compare constamment aux autres par les médias sociaux. Il ajoute que le fort esprit compétitif qui a marqué ses années dans le monde de la télévision et du cinéma le pousse à montrer aux jeunes qu'il est possible d'« arriver à ses fins en respectant la personne [qu'on] est, en étant une bonne personne, en faisant les bons choix et en ayant comme objectif [sa] passion ».

Un programme populaire

La conseillère pédagogique en Arts et métiers de la scène (AMS) de la Commission scolaire De La Jonquière, Véronique Villeneuve, raconte que la popularité du programme ne dérouge pas.

« Nous avons trois groupes par niveau, pour un total d'environ 325 élèves. Ça représente presque le tiers de l'école », précise-t-elle.

Le programme d'AMS est né de l'engouement pour le Festival 2

jours à vivre au théâtre, un événement qui servait initialement à motiver les élèves en difficulté en leur permettant de découvrir les arts de la scène.

Plusieurs années plus tard, la demande est toujours aussi intense, tellement que l'inscription au programme est contingentée.

« Chaque année, on doit refuser des gens », raconte M^{me} Villeneuve. ÉMILIE MORIN

LA DÉTRESSE ET L'ENCHANTEMENT

SALLE PIERRETTE-GAUDREAU

Samedi
29 février
20h

Aussi à la Salle
Michel-Côté d'Alma
le 27 février, 20h

Adapté de l'autobiographie de Gabrielle Roy, revivez la vie de la célèbre auteure à l'aube d'une période trouble de l'Histoire.

« D'un tableau à l'autre, sans rien changer au décor ou presque, par de simples changements de costumes — et aussi grâce à de fabuleux éclairages — la comédienne réussit à faire croire au passage du temps. » — Normand Provencher, *Le Soleil*

Théâtre
LA RUBRIQUE

Hydro
Québec
Partenaire de saison

MON THÉÂTRE
SAISON 2019-2020

RÉSERVATIONS 418 542-5521 theatrelarubrique.com

CALQ
Conseil des arts
et des lettres
du Québec

Conseil des arts
du Canada
Canada Council
for the Arts

Patrimoine
canadien
Canadian
Heritage

Conseil des arts
de Saguenay

Saguenay

ICI Saguenay—Lac-Saint-Jean

96.9
rouge

leQuotidien
leProgrès



Le comédien Lou-Pascal Tremblay a été choisi comme parrain de la 20^e édition du Festival 2 jours à vivre au théâtre.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

affaires

PRINCIPAUX INDICES

S&P/TSX 60	1016.17 \$	-7.55 \$	159240273
S&P/TSX 300	17041.92 \$	-135.45 \$	303632041
S&P/TSX VENTURE	545.60 \$	-1.66 \$	80661056
DOW JONES	26957.59 \$	-123.77 \$	0
NASDAQ (QQQ)	216.48 \$	1.11 \$	34764708

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.18 \$	-0.02 \$	22378698	CONSTELLATION	CSU	1388.95 \$	16.65 \$	51266
MANULIFE FIN	MFC	23.39 \$	-0.07 \$	11706658	KINAXIS INC	KXS	113.09 \$	12.59 \$	454653
ENBRIDGE INC	ENB	52.19 \$	-0.85 \$	9977061	SHOPFY INC	SHOP	627.18 \$	6.81 \$	305452
GOLD STANDARD	GSV	0.83 \$	-0.03 \$	7461644	CERIDIAN HCM	CDAY	98.68 \$	1.95 \$	37882
BARRICK GOLD	ABX	28.09 \$	-0.16 \$	7428720	NEW LOOK VISION	BCI	33.60 \$	1.90 \$	1220
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4.08 \$	-0.18 \$	7174822	LOGISTEC	LGTB	37.54 \$	1.35 \$	900
SUNCOR ENERGY INC.	SU	37.88 \$	-0.80 \$	6407634	Les plus fortes baisses				
AURORA CANNABIS	ACB	2.01 \$	0.00 \$	5614236	E-L FINANCIAL	ELF	791.00 \$	-22.16 \$	2227
CENOVUS ENERGY	CVE	10.55 \$	-0.42 \$	5395513	FAIRFAX FINANCIAL	FFH.U	465.00 \$	-4.22 \$	200
B2GOLD CORP.	BTO	6.15 \$	0.06 \$	5190227	MORGUARD CORP.	MRC	199.51 \$	-4.20 \$	16624
					EQUITABLE GROUP	EOB	92.90 \$	-4.10 \$	145720
					THOMSON REUTERS	TRI	103.24 \$	-3.96 \$	1189814
					FAIRFAX FINANCIAL	FFH	620.28 \$	-3.51 \$	84254

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	0.31 \$	-0.14 \$	102390310	Direxion Shares	DRIP	163.09 \$	21.23 \$	228812
SPDR S&P 500 ETF	SPY	311.61 \$	-0.98 \$	77580822	Direxion Shares	GASX	130.92 \$	17.57 \$	55734
Nokia Corp	NOK	4.16 \$	0.24 \$	38268443	Credit Suisse AG	DGAZ	287.68 \$	11.47 \$	192491
SPDR Series Tr -	SPTI	31.85 \$	-0.00 \$	37495394	Public Storage	PSA	228.18 \$	7.71 \$	772130
iShares Tr -	EEM	41.65 \$	0.29 \$	37065768	Aberdeen Standard	PALL	262.32 \$	6.71 \$	42821
General Electric	GE	10.95 \$	-0.37 \$	36310439	Neuro Corp	NVRO	139.07 \$	6.54 \$	427744
Ford Motor Co.	F	7.21 \$	-0.02 \$	35831121	Les plus fortes baisses				
iShares Tr -	HYG	86.86 \$	0.07 \$	33547882	Berkshire Hathaway	BRK.A	324775.00 \$	-2247.50 \$	60
Bank of America	BAC	30.62 \$	-0.48 \$	30261641	Cable One Inc	CABO	1600.00 \$	-57.64 \$	48375
Ambev SA	ABEV	3.56 \$	-0.06 \$	29632509	AutoZone, Inc.	AZO	1013.53 \$	-19.53 \$	119666
					Crown Castle Intl	CCLPRA	1443.93 \$	-19.11 \$	15936
					NVR Inc.	NVR	3851.23 \$	-17.24 \$	11698
					Texas Pacific Land	TPL	710.00 \$	-17.00 \$	8501

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tonix	TNXP	0.90 \$	0.50 \$	71633535	Netflix Inc	NFLX	379.24 \$	19.15 \$	5593361
Co-Diagnostics Inc	CODX	8.90 \$	4.59 \$	46966877	Regeneron	REGN	457.92 \$	15.57 \$	1406683
Advanced Micro	AMD	47.49 \$	-0.08 \$	44684498	Vir Biotechnology	VIR	34.97 \$	13.24 \$	2256458
Moderna Inc	MRNA	29.16 \$	5.40 \$	42414654	CME Group Inc	CME	220.18 \$	11.86 \$	2805459
ProShares Tr -	SOQQ	20.67 \$	-0.30 \$	41049562	Middleby Corp	MIDD	115.27 \$	8.49 \$	715621
Invesco QQQ Trust	QQQ	216.48 \$	1.11 \$	34798897	NetEase, Inc	NTES	345.85 \$	7.94 \$	556423
Microsoft Corp	MSFT	170.17 \$	2.10 \$	31789648	Les plus fortes baisses				
Apple Inc	AAPL	292.65 \$	4.57 \$	28470147	Booking Holdings	BKNG	1678.20 \$	-48.38 \$	527824
ProShares Tr -	TOQQ	89.15 \$	1.21 \$	23903596	Coca-Cola	COKE	210.00 \$	-45.98 \$	115564
Gilead Sciences	GILD	74.70 \$	4.60 \$	21980969	Atrion Corp.	ATRI	631.80 \$	-28.20 \$	3159
					Tesla Inc	TSLA	778.80 \$	-21.11 \$	8493279
					National Western	NWL	252.10 \$	-16.78 \$	7631
					Insulet Corp	PODD	180.01 \$	-16.72 \$	2175866

TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	0.00 \$	0.00 \$	4.96 \$	0.00 \$
Barrick Gold Corp	ABX	28.50 \$	27.75 \$	28.09 \$	-0.16 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	43.33 \$	42.48 \$	42.58 \$	-0.33 \$
Bombardier CL A	BBD.A	1.29 \$	1.23 \$	1.23 \$	-0.03 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1.23 \$	1.17 \$	1.18 \$	-0.02 \$
BCE Inc.	BCE	63.24 \$	62.36 \$	62.52 \$	-0.38 \$
Bank of Montreal	BMO	97.77 \$	95.17 \$	95.70 \$	-1.55 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	73.50 \$	72.30 \$	72.50 \$	0.02 \$
CAE Inc	CAE	38.72 \$	37.55 \$	37.59 \$	-0.70 \$
Cascades Inc.	CAS	11.30 \$	11.07 \$	11.12 \$	-0.15 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	108.63 \$	106.71 \$	107.99 \$	-0.01 \$
Canfor	CFP	12.87 \$	12.15 \$	12.20 \$	-0.39 \$
CIBC	CM	108.04 \$	105.80 \$	107.07 \$	1.05 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	37.20 \$	35.75 \$	35.76 \$	-0.91 \$
CN Railway Company	CNR	119.96 \$	117.77 \$	117.77 \$	-0.67 \$
Canadian Pacific Railway	CP	350.42 \$	340.96 \$	341.50 \$	-1.21 \$
Canadian Tire	CTC	0.00 \$	0.00 \$	197.50 \$	0.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	31.65 \$	30.98 \$	31.03 \$	-0.31 \$
Domtar	UFS	41.16 \$	39.71 \$	39.90 \$	-0.77 \$
Emera	EMA	59.96 \$	58.97 \$	59.81 \$	0.17 \$
Enerplus	ERF	6.14 \$	5.82 \$	5.83 \$	-0.18 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	97.56 \$	95.98 \$	96.65 \$	0.24 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.73 \$	16.35 \$	16.41 \$	-0.27 \$
Great-West Lifeco	GWO	33.13 \$	32.29 \$	32.66 \$	-0.28 \$
Industrial Alliance	IAG	67.66 \$	66.82 \$	67.11 \$	-0.19 \$
Societe financiere IGM	IGM	37.93 \$	37.21 \$	37.26 \$	-0.19 \$
Imperial Oil	IMO	31.07 \$	29.50 \$	29.55 \$	-1.26 \$
Quebecor Inc	QBR.B	33.09 \$	32.54 \$	32.54 \$	-0.21 \$
Loblaws Cos.	L	70.53 \$	69.01 \$	69.68 \$	-0.08 \$
Laurentian Bank	LB	42.64 \$	41.54 \$	42.55 \$	0.19 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	24.55 \$	23.60 \$	23.67 \$	-0.59 \$
Magna International	MG	64.08 \$	62.40 \$	62.40 \$	-0.27 \$
Metro Inc.	MRU	54.78 \$	53.63 \$	54.04 \$	-0.28 \$
National Bank	NA	73.45 \$	72.40 \$	73.09 \$	-0.34 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	7.86 \$	0.00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1.67 \$	1.58 \$	1.63 \$	0.03 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 \$	0.00 \$	24.50 \$	0.00 \$
Potash Corp	POT	0.00 \$	0.00 \$	25.78 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	32.73 \$	31.55 \$	31.81 \$	-0.62 \$
Power Financial	PWF	0.00 \$	0.00 \$	36.31 \$	0.00 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33.09 \$	32.54 \$	32.54 \$	-0.21 \$
Rogers Comm. Inc.	RCLB	65.25 \$	64.05 \$	64.34 \$	0.27 \$
Royal Bank	RY	106.98 \$	103.97 \$	103.97 \$	-2.25 \$
Saputo Inc.	SAP	40.18 \$	39.34 \$	39.38 \$	-0.36 \$
Shaw Communications	SJR.B	25.10 \$	24.76 \$	24.76 \$	-0.07 \$
Sun Life financial	SLF	62.82 \$	61.67 \$	62.00 \$	-0.12 \$
SNC-Lavalin	SNC	29.55 \$	28.16 \$	28.30 \$	-0.50 \$
Superior Propane Corp	SPB	10.71 \$	10.44 \$	10.65 \$	0.09 \$
Suncor Energy Inc.	SU	39.08 \$	37.84 \$	37.88 \$	-0.80 \$
Telus Corporation	T	51.35 \$	50.22 \$	50.42 \$	-0.39 \$
Transalta Corporation	TA	11.03 \$	10.53 \$	10.57 \$	-0.40 \$
Tembec	TMB	0.00 \$	0.00 \$	5.18 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	74.17 \$	73.04 \$	73.10 \$	-0.39 \$
Transcanada Pipe	TRP	74.98 \$	73.85 \$	74.35 \$	0.05 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.44 \$	0.38 \$	0.41 \$	-0.03 \$
Weston George Ltd	WN	109.50 \$	106.69 \$	106.74 \$	-0.88 \$

CHRONIQUE JURIDIQUE



M^e Zoé Dionne

L'ADMISSIBILITÉ D'UNE PREUVE ISSUE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Un travailleur s'étant blessé à l'épaule lorsqu'il était en fonction est actuellement en arrêt de travail, étant notamment incapable de bouger son épaule. Pendant ce temps, il publie sur les réseaux sociaux qu'il performera très bientôt en tant que batteur dans un groupe de musique lors d'un spectacle. Cette information, publique et accessible à tous, parvient à la connaissance de son employeur, lequel réalise rapidement qu'une telle activité semble aller à l'encontre de la condition médicale déclarée par le travailleur. L'employeur est-il en droit d'utiliser ultérieurement cette publication à titre de preuve devant les tribunaux?

La plupart des informations présentes sur les réseaux sociaux sont publiques et facilement accessibles. Même dans le cas où le profil du travailleur serait privé, l'employeur pourrait avoir accès à de telles informations, par exemple en étant « ami » avec ce dernier, ou encore par l'entremise d'un autre « ami » de ce dernier. Il est donc possible que l'employeur ait accès à l'information sans user de moyens illicites ou de subterfuge. Ainsi, de façon générale, l'utilisation d'informations émanant des réseaux sociaux obtenues légalement ne constitue pas une atteinte à la vie privée.

Dans de telles situations, l'employeur pourrait donc utiliser la publication du travailleur. En effet, l'expectative de vie privée est considérablement diminuée dans le cadre d'une publication effectuée de manière publique sur les réseaux sociaux. Il en est de même lorsque, bien qu'un compte soit privé, le principal intéressé possède un grand nombre d'« amis ». En effet, ce qui se retrouve sur un tel compte peut difficilement être considéré comme étant partie du domaine privé lorsqu'une multitude de personnes peuvent y avoir accès.

Cependant, la situation pourrait être différente dans l'éventualité où la publication est effectuée de manière privée et qu'un moyen illicite est utilisé afin d'y avoir accès. À titre d'illustration, il pourrait en être ainsi advenant qu'un employeur crée un compte fictif afin d'avoir accès à certaines informations. Dans un tel cas, l'employeur use d'un subterfuge pour avoir accès aux informations. Une preuve obtenue de cette façon pourrait être déclarée inadmissible, sous réserve de l'examen par le tribunal à savoir si une telle violation du droit à la vie privée est de nature à déconsidérer l'administration de la justice.

Évidemment, chaque cas est différent et doit être analysé en fonction des circonstances lui étant propres. Sous réserve notamment des balises susmentionnées, notamment d'un accès licite, l'admissibilité en preuve d'éléments issus des réseaux sociaux ne semble plus faire de doute en droit du travail.

M^e Zoé Dionne
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580



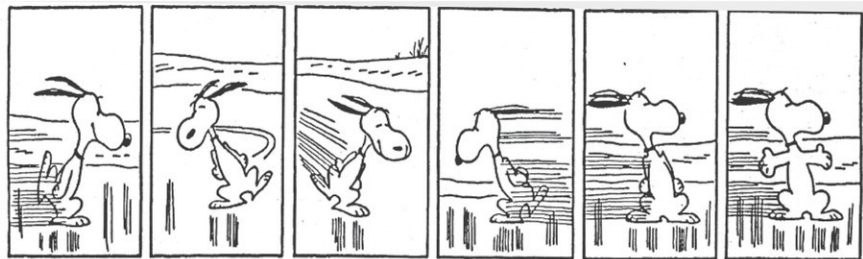
MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE



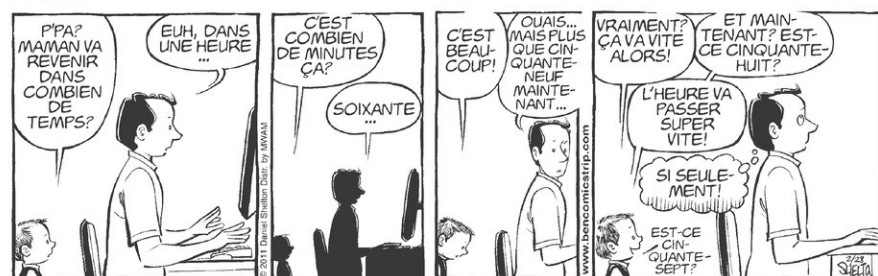
facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 27 février 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - L'actuelle belle conjonction Lune-Vénus en Bélier, troisième décan, devrait apporter un second souffle à vos amours. Un nouvel épisode de nature romantique pourrait s'amorcer. Un changement positif pourrait également venir agrémentez votre vie domestique ou conjugale. Mais c'est aussi un excellent moment pour entreprendre un projet de décoration ou d'aménagement intérieur.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Les aspects planétaires actuels risquent de vous rendre irrésistible. N'abusez pas de votre pouvoir de séduction, vous ferez suffisamment de ravages comme ça! L'atmosphère régnant lors d'occasions sociales promet d'être particulièrement animée. Avec dans le ciel la belle conjonction Lune-Vénus, amusez-vous, mais gardez-vous de faire des promesses difficiles à honorer.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - L'union fait la force, dit-on. Vous ne devez pas forcément tout accomplir vous-même pour assurer le succès d'un projet, mais vous gagneriez à déléguer des tâches et à accepter la collaboration d'autrui. Et avec la conjonction Lune-Vénus en Bélier, une nouvelle proposition pourrait s'avérer plutôt lucrative. Alors quelque chose que vous souhaitez pourrait se produire à nouveau...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - La présence du Soleil et de Mercure en Poissons, autre Signe d'Eau, devrait vous aider à mieux vous organiser. Les petits ennuis de votre quotidien disparaîtront avec un peu d'autodiscipline. En gérant votre temps plus efficacement, vous aurez l'impression d'avoir un horaire plus flexible. C'est aussi un bon moment pour réarranger votre mobilier et pour re-décorer votre foyer.

Lion du 23 juillet au 22 août - Vos intentions sont bonnes..., mais avec le joli duo Lune-Vénus aujourd'hui en Bélier, vous devez vous assurer qu'elles seront perçues comme telles. Car certaines personnes pourraient vous attribuer une motivation qui n'est pas vôtre. Vous pourriez toutefois ménager les pots cassés en vous assurant que vos gestes soient absolument sans équivoque. Même le Soleil en Poissons vous y aidera...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Grâce au Soleil en Poissons, face à la Vierge, une période favorable s'offre à vous, notamment en ce qui a trait à vos ambitions sociales. Des possibilités d'avancement pourraient provenir de nouvelles rencontres. N'hésitez pas à multiplier vos contacts, quelqu'un pourrait vous offrir une opportunité surprenante. Alors assurez-vous surtout d'être facile à rejoindre.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Vous devriez pouvoir flairer des opportunités, car avec le joli duo Lune-Vénus en Bélier, face à la Balance, il suffira de demeurer vigilant afin de les saisir. Si certains résultats tardent à se concrétiser, ne vous découragez surtout pas. Les efforts que vous fournissez seront récompensés. Et grâce à ce cycle Lunaire... Vénusien, votre vie sentimentale devrait s'intensifier.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Il faut parfois tenter sa chance. Tant que le Soleil sera en Poissons, Signe d'Eau ami du vôtre, vous ne regretterez pas l'initiative que vous envisagez. Les appuis que vous avez déjà acquis sont avec vous pour de bon, et vous pouvez faire confiance aux relations qui ont subi le test du temps. Par ailleurs, les astres actuellement en Capricorne sauront aussi vous appuyer.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Les échanges de services seront au programme. Il est impossible d'exceller dans tous les domaines et vous ne devriez pas avoir honte de demander de l'aide à des gens qui possèdent des aptitudes qui diffèrent des vôtres. Inversement, vos expertises risquent d'être réquisitionnées, alors offrez-les humblement sans rien attendre en retour. La Lune flirte avec Vénus en Bélier...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Le duo de la Lune avec Vénus en Bélier, même au carré de votre Signe, pourrait vous stimuler ou vous exciter. Certes, vos activités sociales ne seront pas monotones. Et la soirée sera assez bien indiquée pour les loisirs et le divertissement. En amour, l'autre souhaite entendre ce que vous hésitez à dire. N'ayez donc pas peur d'ouvrir votre cœur. Mars devrait vous donner l'élan nécessaire...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Dans le ciel, la Lune y « crociera » Vénus, et ce duo devrait plutôt vous favoriser. Par conséquent, ce sera peut-être une bonne journée pour prendre une initiative originale. Vous devriez toutefois vous en tenir aux valeurs sûres et attendre peut-être un peu pour tenter quelque chose de plus audacieux. Mais quelqu'un pourrait même vous annoncer un fait important.

Poissons du 19 février au 20 mars - Faites-vous confiance et visez haut. La présence du Soleil en Poissons de votre époque anniversaire, appuyée par Mercure, devrait vous permettre d'obtenir le maximum. Ne vous contentez pas de la seconde place par crainte de ne pas pouvoir vous approprier la première. Méfiez-vous toutefois d'une tendance à l'exagération qui pourrait vous mettre certaines personnes à dos.

JEUDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

27 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/Noterhythme (15) Kate	Noterhythme	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Heartland	Virginie	Virginie	Refuge de l'espoir / Espaces de liberté	On va se le dire			Silence, on joue!		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Marvel: Agent Carter / La rage	Souper parfait	LA MAISON DU SILENCE (2013) avec Austin Rogers, Halleé Hirsh.			VOLEUSE D'ENFANT (2013) avec Kip Pardue, Mekenna Melvin, Ashley Scott.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit bien la semaine		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		GARÇONS D'HONNEUR INC. (2015) avec Josh Gad, Kevin Hart.		Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles			
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55) Chuggington	(35) Simon / Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	Acquitté / Fragmentation	Les francs-tireurs		Point doc / Morts sous X	Format familial	Roi Julian	Chipmunks	(35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux		

27 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	1res fois / Guylaine Tremblay, Jean-Philippe Wauthier.		Enquête		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI (:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	L'amour est dans le pré / Les agriculteurs font leurs choix		La semaine des 4 Julie		Chicago Police / Par amour		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La poule aux oeufs d'or	Le bon docteur / Guérison divine		J.E.	Infractions	TVA nouvelles (:35) Denis Lévesque		(:35) BRAQUAGE AMÉRICAIN (2014) Hayden Christensen.		
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	L'indice Mc\$ween	La course folle / Après la pluie... l'amour		Dans les médias		Zone franche		Un chef à la cabane		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Classe à part / L'éclosion		Victimes / Victimes de médecins criminels		Opérations spéciales		Munch / Cas de conscience		TV5 le journal / (:20) C à dire!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	Douanes	Douanes	Les derniers secrets d'Égypte / Tabous		Tueur en série / Un coin de rue plus loin		Hantise / Hantée par le passé		Fugitifs / Évasion en hélicoptère		Docu-D / G7 Charlevoix: opération sécurité		En pleine tempête
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands report / Boucar Diouf: marcher vers l'autre		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Rangers de New York c. Canadiens de Montréal (D)			L'antichambre (D)		24CH		Sports 30	LNH Canadiens express / N.Y. Rangers vs Montréal		
VIE	Vendre ou rénover / Amanda et Derek		Quintuplées / Partons la mer est belle Partie 2 de 2		Mamans, gérantes d'estrade / Le retour de Yolanda		Aptes au travail / Angela et Michael		Les chéaps	On se marie où?	Vendre ou rénover / Amanda et Derek		M. POPPER ET SES MANC...
SERIES+	Soupçon de magie / Quand la famille s'en mêle Partie 1		Blue Bloods / Un parfum de scandale		Bienvenue à / La randonnée		Le fardeau de la preuve / Culpabilité par association		Une lutte exemplaire / Celui où un Nazi se prend un coup		Crimes majeurs / Aléa moral		Station 19 / Combustion
Z	Comédie sur mesure	Maripier!	Week-end de bois	Célébréchech	Synvain rénove	Drôle de science	Coups de cochon	Roast Battle / Finale	Galas ComediHa! 2017 / Gala Philippe Bond		Surnaturel / L'autre monde		South Park
HISTORIA	De l'acier et du feu: coupe ou crève / Le chant du khukuri		FantomWorks: Mécanos d'exception		FantomWorks: Mécanos d'exception		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Profession: brocanteur / Visite au collège Lancing		La fièvre des encans
ÉVASION	Avec ou sans cash / Manille		Direction la mer / Sanibel Beach		Des trains pas comme les autres / Norvège		Explorations / Au coeur des eaux vives du Bhoutan		Bagages aux enchères	House Hunters	Hotel impossible		Mordu de la pêche
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur		Quelle famille!	Tout simplement country		Anne		Anne		MOMMY (2014) avec Antoine Olivier Pilon, Suzanne Clément, Anne Dorval.		

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

CHAMBRES, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublées ou meublées, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

CHICOUTIMI 3½, 429 Champs-Élysées, coin boul. Talbot, ch./écl. près Place du Royaume Tél.:1-418-630-1848.

CHICOUTIMI-NORD, 2½, meublé, chauffé, déneiger libre, 418 698-1859.

6761 Chambres à louer

ALMA, 2650 Melançon O., poss. meublé ou non, cuisine et salon communs, 3 s/bains, internet et câble fournis, à 5 min. du centre-ville et de l'hôpital, grand stat., 581-728-0054.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

6798 Déneigement

BRILLO-NET, 9404 9716, déneigement de toiture, résidentiel, commercial, industriel, assurance responsabilité, plus de 20 ans d'expérience. 418-540-0494 ou 418-693-6836

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418 480-2821 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit à Alma

581 306-5065

Massagevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit, endroit propre et discret, 581-683-8733

Douce et Jolie grassette Anni, reçoit des 8h jusqu'à 23 h. 7/7 581-654-1273

HOMME BB, efféminé, pour homme, équipement complet à ton service, 581-235-8722

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

6819 Messages personnels

Sexy, sensuelle et séduisante, 39 ans, cheveux noir, 185 lbs de douce rondeur. Je reçois à Alma et me déplace partout.418-933-9068

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.



EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 6 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.perdsdupoids.ca 1-819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(entre 4h et 7h AM)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

St-Prime, Normandin, Albanel,
St-Méthode, Dolbeau, Roberval,
Chambord, Lac-Bouchette,
Desbiens

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CONCIERGE recherché(e), 15 h/sem.
(soir et fin de sem.) Info : 418 548-3681 ou
courriel : entretien.jes@videotron.ca

OFFRE D'EMPLOI POUR LA CLINIQUE
DENTAIRE PESSAMIT (BAIE-COMEAU)
URGENT besoin hygiéniste dentaire
Temps plein

Salaire : \$34.00 / heure
Nouvelle construction 2018
Équipement à la fine pointe de la technologie

Équipe dynamique
Beau coin de pays sur la Côte-Nord
S.V.P. Communiquez avec Madame
Carole Mathieu ou Michelle Boivin
418-567-2256
Ou par courriel :
carolemathieu.cao@gmail.com
cliniquedentairepessamit@globetrotter.net

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires pour une
RTF. 15,25\$/h. Tél.:418-543-3461.

6834 Offres d'emploi

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

ALMA
SECTEUR: NAUDVILLE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439



VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes
grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre
vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:
418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h,
13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et
camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALoupES aluminium 12', 950\$ et soudure
aluminium, stainless et acier. 418 815-7657.

AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS

DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Marie-Laure TRUCHON,
en son vivant domiciliée au Centre
d'hébergement Des Chênes, (Jonquière)
est décédée le 14 juin 2019 à Saguenay
(Chicoutimi). Un inventaire de ses biens
a été dressé conformément à la loi et peut
être consulté par les intéressés au 967,
rue Pierre-Laure, Saguenay (Chicoutimi),
Province de Québec, G7H 7K5, Canada.
Donné ce 25 février 2020 à (Chicoutimi).
Mancy BOUDREAU

Jamais trop d'info

leQuotidien leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Ville de Saguenay Avis public

Le 30 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2019-148
AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION
DE MACHINERIE, DE VÉHICULES,
D'ÉQUIPEMENTS, D'ACCESSOIRES
ET D'OUTILLAGE ET D'APPROPRIER
LES DENIERS À CETTE FIN EN
VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT
DE 8 000 000 \$.

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ledit règlement le 24 février 2020.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 27 février 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5437557



Pavage des secteurs urbain et rural (2020)

Ville de Saint-Félicien

Soumission n° 2020-010/P083

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour le pavage des secteurs urbain et rural sur le territoire de la Ville de Saint-Félicien pour l'année 2020.

Les soumissions devront être déposées au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien au 1209, boulevard du Sacré-Cœur, bureau 310.0 (3^e étage) Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5 sous enveloppe cachetée portant la mention **SOUSSION N° 2020-010/P083- PAVAGE DES SECTEURS URBAIN ET RURAL (2020)**, et ce, au plus tard à 14 heures (heure locale), le mardi 24 mars 2020. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle numéro 470 (4^e étage) de l'Hôtel de Ville à Saint-Félicien, immédiatement après la fin de la période de dépôt des soumissions mentionnées ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone: 1 866-669-7326

Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

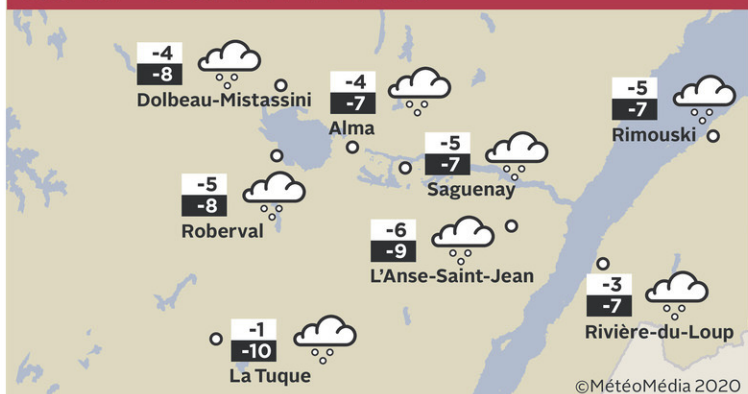
La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 24 février 2020.

LA GREFFIÈRE
M^e Louise Ménard
Avocate

5437311

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain

Max. -4
Min. -10

Nuageux avec
averses de neige
Précipitations: 60 %
Vents légers

Dimanche

Max. -5
Min. -12

Ciel variable
Précipitations: 30 %
Vents légers

Samedi

Max. -4
Min. -11

Nuageux avec
éclaircies
Précipitations: 30 %
Vents légers

Lundi

Max. -2
Min. -6

Ciel variable
Précipitations: 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Neige	-7 -8
Chibougamau	Neige	-6 -10
Gaspé	Ave neige	-10 -12
Gatineau	Neige	1 -11
Îles-de-la-Mad.	Éclaircies	-2 -3
Maniwaki	Neige	1 -13
Montréal	Neige	2 -9
Mont-Tremblant	Neige	0 -12
Québec	Neige	-2 -8
Rimouski	Neige	-5 -7
Sept-Îles	Ave neige	-8 -10
Sherbrooke	Neige fond	3 -9
Tadoussac	Neige	-4 -6
Thetford Mines	Neige	-1 -11
Trois-Rivières	Neige	0 -9
Val-d'Or	Neige	-4 -14

LE SOLEIL



LA LUNE

Lever: 8h26 Coucher: 21h32



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h07	4,8	0h12	0,5
11h06	0,6	5h20	4,1
17h18	4,8	12h23	0,4
23h19	0,6	17h39	4,1

LE VENT

Vents Est à 35 km/h



IMPRÉVISIBLE.
COMME PRÉVU!

DÉCOUVREZ-EN PLUS

40 % des ados passent 11 heures devant un écran

QUÉBEC — Près de 40 % des jeunes Québécois âgés de 13 à 17 ans passent 11 heures et plus par semaine devant un écran, excédant ainsi le temps recommandé par les experts, révèle une enquête dévoilée mercredi par le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO). Quarante-vingt-seize pour cent des jeunes âgés de 6 à 17 ans sont des utilisateurs d'appareils électroniques. Les trois quarts d'entre eux ont accès à plus d'un appareil électronique; leurs préférences vont à la tablette (66%), à l'ordinateur (64%), au téléphone intelligent (60%) et à la console de jeux (58%). Les jeunes de 13 à 17 ans qui fréquentent l'école secondaire semblent être de plus grands utilisateurs que les jeunes de 6 à 12 ans. La moitié des plus jeunes utiliseraient un téléphone intelligent, comparativement à 75 % des plus vieux. PRESSE CANADIENNE

FONDS ACCORDÉS À CHARLES SIROIS

Legault en colère contre le Journal de Montréal

Presse canadienne

QUÉBEC — « Il va falloir que ça arrête », a lancé mercredi le premier ministre François Legault, en invitant les médias à une réflexion sérieuse.

Il était en colère contre une manchette du *Journal de Montréal* qui affirmait que son gouvernement avait accordé des fonds à son ami Charles Sirois, un homme d'affaires natif de Chicoutimi cofondateur de la Coalition avenir Québec (CAQ). Il n'écarte pas de poursuivre le média.

En mêlée de presse après une réunion de son cabinet, M. Legault

n'a pas démenti les informations factuelles dans l'article. Ainsi, Investissement Québec a bel et bien pris une participation de 5 millions \$ dans une entreprise dont M. Sirois est copropriétaire.

Visiblement exaspéré, le premier ministre s'est toutefois insurgé contre les liens qui peuvent être faits, selon lui. Le financement a été accordé en vertu d'un programme normé et il assure qu'il n'était pas au courant. « C'est blessant [...], je pense qu'on doit avoir une réflexion sur ce genre d'article à répétition », a-t-il déclaré, en suggérant que la réflexion devrait porter sur « faire de l'information et ne pas laisser entendre des choses qui sont gratuites et non fondées ».

Aucun traitement de faveur n'a été accordé, a insisté M. Legault, en laissant entendre que des responsables au *Journal de Montréal* avaient intérêt à faire des sous-entendus.

« Il y a une erreur de fait, soit faire le lien entre un montant donné par le gouvernement, et le fait que ce soit un ami. La personne qui a écrit ça, ou la personne qui a laissé passer ça dans le journal, sait très bien ce qu'elle faisait. »

Le chef caquiste a tenu à défendre fermement son intégrité, mais aussi, il a fait référence

aux conséquences de ce genre de manchettes. Il soutient qu'il est ainsi plus difficile de recruter des hommes et des femmes pour se lancer en politique. Et il a même évoqué des répercussions dans sa vie personnelle et familiale.

« Comment voulez-vous attirer des gens en politique? Qu'est-ce que je suis censé dire à ma mère de 91 ans qui lit ça? Que dois-je dire à mes deux fils à qui j'essaie d'enseigner l'intégrité et qui lisent que mon gouvernement a donné 5 millions \$ à un de mes amis? »



Charles Sirois et François Legault en 2011 — ARCHIVES LA PRESSE

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2020-079
STABILISATION DE LA BERGE - RÉSIDENCES #327 ET #889, ROUTE DE TADOUSSAC / ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la stabilisation de la berge devant les résidences du 327 et du 889, route de Tadoussac à Chicoutimi.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1 866 669-7326 (numéro d'avis 1349809), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 16 mars 2020 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquières (Québec) G7X 1V6 (tél.: 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-septième jour du mois de février deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5437595

Ville de Saguenay
Avis public

**DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE**

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 24 mars 2020 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

2075, boulevard de la Grande-Baie Nord, La Baie - DM-4475 (id-14157) demande une dérogation mineure visant à réduire de 5,0 mètres à 1,5 mètre la marge latérale Nord pour construire en cour latérale un garage intégré au bâtiment principal sis au 2075, boulevard Grande-Baie Nord, La Baie.

Lot 5 845 631 cadastre du Québec - ayant front à la rue Victoria situé entre le 751-767 et le 781-785, rue de Victoria, La Baie - DM-4480 (id-14171) demande une dérogation mineure visant la réfection et l'aménagement d'un stationnement sur le lot 5 845 631 du cadastre du Québec ayant front à la rue Victoria situé entre le 751-767, et le 781-785, rue Victoria. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Autoriser l'aménagement d'un stationnement sur un autre terrain (lot 5 845 631) que le terrain (lot 4 528 508) occupé par l'école malgré la possibilité de pouvoir aménager le nombre de cases requises sur le terrain servant d'assiette à l'usage principal;
- Autoriser l'installation d'un conteneur et d'un enclos dans la partie arrière de l'aire de stationnement sans qu'il y ait de bâtiment principal;
- Autoriser que l'enclos pour conteneur soit une clôture à mailles serrées avec lattes intimitées de couleur noire;
- Autoriser l'installation d'une clôture ornementale non opaque dans l'aire de stationnement le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel 751-767 rue Victoria et la ligne arrière et que la hauteur de la clôture soit de 1,83 mètre au lieu de 2,0 mètres;
- Autoriser qu'aucune clôture ne soit installée le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel et commercial 781-785 rue Victoria;
- Autoriser qu'aucune zone tampon ne soit aménagée dans l'aire de stationnement aux limites des propriétés commune avec les résidences de la rue Saint-Georges et les résidences de la rue Albert;
- Autoriser qu'aucune bande gazonnée ou paysager ne soit aménagée le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel 751-767 rue Victoria et le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel et commercial 781-785 rue Victoria.

Lot 3 743 494 du cadastre du Québec, à côté du 3491, Sentier de l'Oréade, La Baie - DM-4481 (id-14166) demande une dérogation mineure visant à construire un bâtiment principal sur le lot 3 743 494 du cadastre du Québec, situé à côté du 3491, Sentier de l'Oréade, La Baie.

Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 20 mètres à 11,5 mètres, la marge du côté Est du bâtiment principal projeté;
- Réduire de 20 à 5,0 mètres, la marge du côté Ouest du bâtiment principal projeté;
- Autoriser que l'accès véhiculaire dessert trois (3) bâtiments principaux.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 27^e jour du mois de février 2020.

L'assistant-greffier
JEAN CROTEAU

5437537

IDENTITÉ DÉVOILÉE



La sexagénaire morte dans un incendie, mardi matin, à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, est Céline Brassard, 65 ans, une résidente de la municipalité. La dame a été retrouvée inconsciente au sol dans une résidence de la rue du Collège après que les pompiers aient été appelés sur les lieux vers 6 h 40. Sa mort a été constatée à l'hôpital. La dame manipulait un poêle à bois lorsque l'incendie s'est déclaré. Aucun élément ne laissait toujours croire à un événement criminel, mercredi, a-t-on indiqué, du côté de la Sûreté du Québec. MYRIAM GAUTHIER. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (MME JEANNE VEILLEUX)

Le 23 février 2020, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay à l'âge de 92 ans et 11 mois, Mme Jeanne Veilleux, épouse de feu M. Paul-Aimé Boivin, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Zénaïde Veilleux et de feu M. Joseph Veilleux. La famille accueillera les parents et ami(e)s le 29 février 2020 de 13 h 30 à 16 h à la

salle du Royaume des Témoins de Jéhovah
2515 rue Godbout
Jonquière G7S 5S9

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Dany Boivin (Denis Lussier), Marie-Claude, Lison (Serge Lavoie), Charles (Martine Lapointe) et Gaétan (Françoise Faucher); ses petits-enfants: Guillaume Lavoie, Simon Boivin, Maryse Boivin, Maryline Boivin, Amanda Spinger, Etienne et Chloé Paradis; ses arrière-petits-enfants: Nathan, Ethan, Raphaël et Zack Montcalm. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs spirituels ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués à Mme Veilleux.

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (MME YOLANDE)

Est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 18 février 2020, à l'âge de 69 ans, Mme Yolande Boivin, fille de feu M. Charles-Eugène Boivin et de feu Mme Thérèse Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 28 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le samedi 29 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle fut enseignante à Charles-Gravel et très impliquée dans divers organismes. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nathalie Simard (Frédéric Harvey), Luc (Isabelle Brisson), Julie (Luc Brassard) et leur père Emilien Simard; ses petits-enfants: Julianne, William, Florence, Thomas et Emilie; ses frères et soeurs: Jean-Claude Boivin (Nicole Lavoie), Michel (Suzanne Côté), feu Gilles, feu Mario, feu Serge, Kristi-Ann, Denis (Jovette Dupuis), Lise (André Vandemeulebrooke). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Simard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Boivin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BERNIER (MME LUCIE MICHAUD)

Le 25 février 2020, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 74 ans et 5 mois, Mme Lucie Michaud (Bernier), épouse de feu M. Yvon Bernier, demeurant rue de Vinci, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 1er mars 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 2 mars 2020 à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le lundi 2 mars 2020 à 9 h 30 à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Lucie Michaud seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Georgienne Lebel et de feu M. Luc Michaud.

Elle laisse dans le deuil sa fille Sonia Bernier (Steeve Simard); sa petite-fille adorée Chloé; ses frères et soeurs: Marielle Michaud, Etienne (Richard Bégin), Louis (Sylvie Aubut), Roberte (Daniel Tremblay), Francis, Sylvain (Linda Savoie), Georgienne (Carol Simard), Line (Jean-Pierre Joubert). Elle était aussi la soeur de feu: feu Émile Michaud, feu Luc (Nicole St-Claire), feu Rénéald (Carole Cormier); la belle-soeur de: feu Jean-Rock Bernier, feu Pauline, feu Hélène, feu Thérèse, feu Marcel (Denise Maltais), feu Errol (Carole Gauthier), feu Paulo. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement le Dre Marie-Eve Godin et Dre Mylène Simard ainsi que les membres du personnel du 5e étage de l'Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à Mme Lucie Michaud. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Leucan. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsg.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. GÉRARD)

Entouré de l'amour des siens, le 23 février 2020 est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie à l'âge de 82 ans, M. Gérard Côté, époux de dame Raymonde Guérin, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Antoinette Bolduc et de feu M. Almas Côté. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le samedi 29 février 2020 à compter de 9 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)
La Baie

Une célébration aura lieu ce même samedi à 14 h à la chapelle de la Coopérative funéraire du Fjord.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Raymonde Guérin; ses enfants: Éric Côté (Gervaise Simard), feu Suzanne (Régis Côté); ses petits-enfants: Pierre-Yves Côté, Frédérique Côté (Raphaël Lévesque), Émil Bérubé (Francine Lemieux), Philippe Bérubé (François Tremblay); ses arrière-petits-enfants: Florence et Maxime Lévesque; ses frères et soeurs: Laurence Côté (Ludger Tremblay), Thérèse (feu Bertrand Dufour), Victor (feu Huguette Potvin), Rita, Monique, feu Germaine (feu Philippe Bergeron), feu Yvonne (feu Pantaléon Tremblay), feu Robert (Jeannine Girard), feu Claude (Nicole Benoit); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Guérin.

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Sclérose en plaques sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à M. Côté, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. JACQUES)

Est décédé le 25 février 2020 à Saguenay à l'âge de 88 ans, M. Jacques Gagnon, époux de dame Aline Cossette, demeurant à Chicoutimi. M. Gagnon était le fils de feu M. Ernest Gagnon et de feu dame Hermine Tremblay, de Ville de La Baie. La famille accueillera les parents et amis le jeudi 5 mars 2020 de 19 h à 22 h et le vendredi 6 mars 2020 de 9 h à 11 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 6 mars 2020 à 11 h à la

Chapelle Notre-Dame de Grâce
Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham, Chicoutimi

La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-Edouard de Ville de La Baie.

M. Gagnon était le père de: feu Pierre Gagnon, Hélène (Denis Pedneault), Jean-François (Lisette Gagnon) et Richard (Sheila Gagnon). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Marie-Noëlle (Nicolas Girard), Alexandra, Nicholas, Stéphanie et son arrière-petite-fille Ève.

Outre les personnes précitées, M. Gagnon quitte avec regret ceux et celles de ses frères et soeurs qui lui survivent, soit: Julien Gagnon (Micheline Pineault), soeur Hélène Gagnon n.d.b.c., Alice (Claude Lavoie), Michel (Sylvie), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs: Evangéline Simard, Martial Verreault, André Cossette (Ginette Lebeau) et Thérèse Cossette, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Au cours de sa vie active de travail, M. Gagnon a oeuvré dans les services financiers et l'administration corporative.

Une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon funéraire pour ceux et celles qui veulent poser un geste de générosité en regard du décès.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

EN HOMMAGE À LA VIE

CÉLÉBRER
LA VIE,
À SA
MANIÈRE.

SES RANDONNÉES,
À SA MANIÈRE.

Il y a autant de façon
de célébrer la vie
qu'il y a d'étoiles
dans le ciel.

Créer un hommage
100 % personnalisé
qui tient compte de
vos passions.

Voilà ce à quoi
nos professionnels
sont pleinement
engagés.

f

418 543.0755
dignitequebec.com

Chicoutimi
La Baie
Salles aménagées :
L'Anse-Saint-Jean
Rivière-Éternité
Petit-Saguenay

Dignité[™]
EN HOMMAGE À LA VIE

Gravel & Fils
Résidences funéraires

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (MME MARIE-REINE)



Le 19 février 2020 est décédée Marie-Reine Côté au CHSLD Wales Homes, Richmond, QC, à l'âge de 87 ans et 6 mois, épouse de feu Rosaire Desbiens.

Les funérailles seront célébrées, dimanche 1er mars 2020 au

Centre touristique de Sainte-Monique
900 rang 6 ouest
Sainte-Monique G0W 2T0

La famille accueillera parents et amis, de 10 h à midi, et de 13 h 30 à 15 h, suivi d'une célébration de la parole à 15 h.

Elle laisse dans le deuil ses 5 enfants: Marcel Desbiens (Yasmine), Claude Desbiens, Jacques Desbiens (Carole Tremblay), Thérèse Desbiens (Richard Lambert), Linda Desbiens (André Bolduc); ses petits-enfants: Josime Desbiens, Samuel Desbiens, Jérémy Desbiens, Marie-Claude Desbiens, Patrick Desbiens, Émmanuelle Desbiens, Valérie Desbiens, Marie-ève Lambert Desbiens, Rémi Lambert, Catherine Desbiens Bolduc, José Bolduc, ainsi que 13 arrière-petits-enfants.

Elle laisse sa soeur Denise Marcotte; son frère André Marcotte; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Desbiens, Marcotte, Pelletier; neveux et nièces, parents et amis.

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (MME MICHELINE)



Le 19 février 2020, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 75 ans et 9 mois, Mme Micheline Fortin, fille de feu M. Émile-Edmond Fortin et de feu dame Rosalie Dallaire, demeurant à Arvida, autrefois de L'Ascension-de-N.-S. La famille recevra les condoléances le samedi 29 février 2020 de 10 h à midi (12 h) et de 13 h à 15 h au **salon funéraire de L'Ascension-de-N.-S.**

597, 1ère rue, L'Ascension-de-N.-S.

La célébration de la Parole aura lieu le samedi 29 février 2020 à 15 h à l'église de L'Ascension-de-N.-S. Mme Fortin a été confiée au crématorium. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Fabien Boivin et Claudie Boivin (Chantal Boily); ses petits-enfants: Evans Boivin et Lydia Boivin (Simon Villeneuve) ainsi que son arrière-petite-fille Rose Tremblay. Elle était la soeur de: feu Roger Fortin (Micheline Fortin), Marie-Marthe, Jacques « Jack », Paul-Émile (Lise Noël), feu Carmen, Nicole (Jean-Yves Blackburn), Normand (Lise Lapointe), Jean-Noël (Anne-Marie Tremblay) et France. Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de ma vie, 305, avenue St-Vallier, Chicoutimi, G7H 5H6, courriel: info@fondationdemavie.qc.ca. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Micheline Fortin, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

KÉROUACK (M. GILLES)
1930 - 2020



Au CHSLD de Saint-Isidore de Beauce, le 18 février 2020, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Gilles Kérouack, ami de feu Mme Colette Fraser, Gagné.

Demeurant à Saint-Isidore de Beauce, il était le fils de feu M. Joseph Kérouack et de feu Mme Marcelle Blouin. Il était le frère de: feu Hubert (feu Rose-Hélène Gaudreault), Émilienne, Claire, feu Louise et de Catherine. Outre ses soeurs, il laisse dans le deuil les enfants de Colette: Diane, Jocelyne, Roger, Line, Jeannot et Carol, ainsi que ses nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s, en particulier Mme Caroline Parent. Sincères remerciements au personnel soignant du Pavillon Parent et du CHSLD de Saint-Isidore. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (<https://www.coeuretavc.ca/>).

La famille vous accueillera à la résidence **Gonzague Valois**
166, rue Sainte-Geneviève
Saint-Isidore, G0S 2S0

le samedi 29 février 2020 à compter de 10 h. Une liturgie de la Parole suivra à 13 h, au même endroit. Pour renseignements:



Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (MME GEORGETTE)



Le 18 février 2020, est décédée à Joliette, à l'aube de ses 100 ans, Mme Georgette Larouche, épouse de feu M. Florent Tremblay, demeurant à Joliette, autrefois de St-Coeur-de-Marie. Elle était la fille de feu M. Arthur Larouche et de feu dame Claudia Imbeault. La famille recevra les condoléances le samedi 29 février 2020 à compter de 11 h à la **Résidence Funéraire Lac St-Jean**

611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 29 février 2020 à 15 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Larouche sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jules (Huguette Boucher), Léo (Raymonde Robert), Rémi, Rose-Ange (Laval Morel), Jeannine (Robert Laberge) et Laval (Colette Bouchard) ainsi que ses 15 petits-enfants; 27 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Larouche et Tremblay ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Georgette Larouche, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

HAMELIN (M. LOUIS-EDMOND)

1923 - 2020



À l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Sacrement, le 11 février 2020, est décédé à l'âge de 96 ans et 10 mois, M. Louis-Edmond Hamelin, géographe. Il demeurait à Québec. Fils de feu M. Antonio Hamelin (Saint-Didace) et de feu Mme Maria Désy (Saint-Barthélemy), il laisse dans le deuil son épouse, Mme Colette Lafay Hamelin, née à Grenoble, ses enfants: Philippe (Krystyna Mirska Hamelin) et Anne-Marie (Yves Lachapelle); ses petits-enfants: Mathieu Poliquin – Chine, Véronique Gravel (Maxime Gravel) – Suisse, Patrick Hamelin (Rosie Chen) – Taiwan et Arnaud Hamelin-Lachapelle (Patricia Lamirande); ses arrière-petits-enfants: Jacob, Julia et Arthur; son beau-frère Jacques Lafay (Rosemarie Lafay); sa belle-soeur Janine Lafay (feu René Lafay) leurs enfants et petits-enfants ainsi que ses cousins et cousines: Raymond Désy, Thérèse Désy, Judith Désy-Binet, Pierrette Désy, feu Rita, Léopold, Germain et Denise Désy (Bertrand Giguère) et leurs enfants, ainsi que Geneviève Colombani-Lachapelle (Mathieu Bergeron), Nadia Colombani-Lachapelle (Maxime Perron) et de nombreux collègues et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, au

Centre funéraire du Plateau de la Coopérative funéraire des Deux Rives
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le vendredi 28 février 2020 de 15 h à 21 h. Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Dominique (175 Grande Allée Ouest, Québec G1R 2H1) le samedi 29 février 2020 à 11 h. Il sera également possible de présenter vos condoléances à la famille à partir de 10 h.

Louis-Edmond Hamelin, connu comme le père de la nordicité, fait partie des intellectuels québécois ayant contribué à l'amélioration des connaissances et à une plus large compréhension des grands enjeux de la société québécoise et de la société canadienne. La famille remercie le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Sacrement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (clinique d'insuffisance cardiaque et unité de soins palliatifs de HSS).



Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (MME COLETTE CASTONGUAY)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 24 février 2020, à l'âge de 83 ans et 4 mois, Mme Colette Castonguay, épouse de M. Paul Harvey, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Gérard Castonguay et de feu Mme Marie-Louise St-Amant. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 28 février 2020 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du complexe funéraire et les cendres seront déposées au Columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son époux M. Paul Harvey, elle laisse ses enfants: Martin (Claudine Brassard), Dominique (Linda Dumais) et Claude; ses petits-enfants chéris: David Harvey (Marie-Ève Sauvageau), Jean-Christophe Harvey (Stéphanie Boulianne), Katherine Harvey (Jean-Michel Naud) et Jérôme Harvey ainsi que son arrière-petit-fils Mayson Naud.

Elle était la soeur de: feu Hervé (Monique Fortin), Donald (feu Roger Bonenfant), Jeannine (feu Marcel Gauvin), feu Rolande (feu Albert Bouchard), feu Laurent (feu Carmelle Côté) et feu Lionel (Pierrette Chouinard); la belle-soeur de: feu Lorraine Harvey (feu Arthur Gauthier), Charles-Aimé Harvey (Blanche-Alice Tremblay), feu Lésiane Harvey (feu Freddy Lavoie), feu Fernande Harvey (feu Laurent Tremblay), feu Berthe Harvey (feu Lionel Lessard), feu Rosaire Harvey, Béatrice Harvey (feu Roland Lavoie), feu Robert Harvey (feu Carmelle Côté), feu Léonce Harvey (Rosanne Lévesque), Jean Harvey, feu Rolande Harvey et Jocelyne Harvey (Jacques Dallaire). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121
<http://www.havredulacstjean.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (M. MICHEL)
1952 - 2020



Au CHSLD de Rimouski, le 24 février 2020, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Michel Harvey, époux de Mme Véronique Le Hir. Il s'en est allé paisiblement et bien entouré, après avoir courageusement traversé une longue maladie. Michel était le fils de feu M. Ernégilde Harvey et de feu Mme Juliette Jean. Il était aussi le frère de: feu Alain et de feu Claude Harvey.

Outre son épouse Véronique, il laisse dans une peine empreinte de sérénité sa fille tant aimée, Sophie; son frère Gilles (Annette Larouche) et sa soeur Arlette; ses neveux et nièces; les membres de sa belle-famille; de bons amis et anciens collègues de travail.

Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme chaleureux, intelligent, créatif, intègre, persévérant, un père rempli de tendresse et un amoureux complice. Il nous manquera beaucoup mais nous le savons en paix.

La famille vous attend samedi le 29 février de 13 h à 15 h au **Site du mausolée Elisabeth-Turgeon de la Coopérative funéraire** situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski

pour partager de bons souvenirs. Suivra une cérémonie d'adieu. Les cendres seront inhumées au Saguenay, sa région d'origine, au printemps.

Vous pouvez honorer la mémoire de Michel en soutenant un organisme dédié à la recherche scientifique en santé ou à la protection des environnements marins.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui nous ont épaulés, chacun à sa manière, durant ces dernières années. Nous vous en sommes très reconnaissants. Un merci tout particulier s'adresse au personnel de l'Unité 3 Sud pour leur bienveillance et la qualité de leur travail. Ce sont des gens extraordinaires et dévoués.

Merci de vous joindre à nous pour ces derniers moments avec Michel que nous aimons tendrement.

Véronique et Sophie.

Les services professionnels ont été confiés à la :



Coopérative funéraire du Bas St-Laurent
286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski G5L 4J6
Téléphone: 418.722.7044 / Télécopieur: 418.722-9033
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.cfbsl.com

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (M. BERTRAND)

Le 16 février 2020, est décédé subitement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay de Chicoutimi, à l'âge de 95 ans et 2 mois, M. Bertrand Perron, époux de feu dame Marie-Paule Harvey, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire **Gravel et Fils, Réseau Dignité** 825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 29 février 2020 de 14 h 30 à 15 h 30. Suivra une célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel et Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Joseph-Edouard Perron et de feu Mme Mésilia Côté.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise Perron (Cyrille Duguay), Jacinthe (Gilles Simard), Martine (William Murdock); ses petits-enfants: François Murdock, Sébastien Murdock (Suzie Perron) et Annie Perron-Simard (André Larouche); ses arrière-petits-enfants: Lou, Liliane, Dylan, Jay, Éliabel et Sophia. Il était le frère de: feu Marie-Jeanne Perron, feu Rita (feu Ovila Vallée), feu Georgette (feu Edmond Vandal), feu Georges-Henri (feu Berthe Blodeau), feu Marcel (feu Ghislaine Gaudreault), feu Yvette Eny (feu Armand Biron); le beau-frère de: feu Laurent Harvey (Bernadette Grenon), feu Claire (feu Robert Côté), feu Gaétane, Judith (feu Laurent Ringuette), Raymond (Réjeanne Simard), feu Raynald (Lise Tremblay), André (Lise Hallé). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Remerciement particulier au personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Perron et partager un souvenir, visitez notre site au www.graveletfilschicoutimi.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. FERNAND)

Entouré de l'amour des siens, le 23 février 2020 est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie à l'âge de 75 ans, M. Fernand Simard, époux de dame Eugénie Trudel, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Émilie Gagnon et de M. Raoul Simard. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le vendredi 28 février 2020 à compter de 10 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)
La Baie

Les funérailles auront lieu ce même vendredi à 14 h à l'église Saint-Alexis. Les cendres seront déposées au columbarium de la Coopérative funéraire du Fjord.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Eugénie Trudel; ses filles: Sonia Simard (Stéphane Morel), Isabelle (Luc Dechamplain), Pascale (Nicolas Savard); ses petits-enfants: Catherine et Josianne Morel, Noémie Dechamplain, Ariane, Antoine et Delphine Savard; son arrière-petit-fils William; son père M. Raoul Simard; ses frères et sœurs: Yolande Simard (feu Laurent Lajoie, feu Égide Clouston), feu Pauline (feu Germain Bouchard), Germain (Pierrette Girard), feu Fernande (feu André Gagné, feu Louis-Marie Tremblay), Denise (Vincent Boudreault), Alain (Lorraine Fortin), feu Jocelyne (Jean Lavoie), Carole (Antoine Desbiens), Gaétane (Daniel Boulianne), Raynald (Annie Tremblay); ses beaux-frères et belles-sœurs: Justin Trudel (Solange Laberge), Joseph (Paulette Lavallée), Cécile (Alfred Gagnon), feu Alfred (Diane Grenon), Edouard (Janick Gagnon), Ghislain (Francine Tremblay), feu Gaston, Géraldine (Yves Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à M. Simard, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.)

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (MME GEORGINE)

1937 - 2020



Le 22 février 2020, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 82 ans et 10 mois, Mme Georgine Potvin, épouse de M. Jean-Marie Desbiens, demeurant à Québec, native d'Alma. Elle était la fille de feu M. Napoléon Potvin et de feu Mme Angéline Villeneuve. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5

le vendredi 28 février 2020, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le service religieux sera célébré le samedi 29 février 2020 en l'église Ste-Monique-les-Saules (2960, boul. Masson, Québec) à 14 h où la famille recevra les condoléances à compter de 13 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Sacrement d'Alma à une date ultérieure.

Outre son époux M. Jean-Marie Desbiens, elle laisse dans le deuil ses filles: Nathalie (Jeff Brockman), et Marie-Hélène (Perry Suppa); ses petits-enfants: Callie, Jacob et Sébastien. Elle était aussi la sœur de: feu Paul-Henri Potvin (feu Rollande St-Laurent), Denyse (feu Romuald Parisé, feu Marcel Morin), Rita (feu Maurice Ross), feu André (Nicole Côté, feu Guy Larouche), feu Antoine (Ise Asselin), Marie (Laurier Marcoux), feu Angèle (Michel Thivierge, Carmelle Simard) et feu Philippe (Louise Minier). Elle laisse aussi dans le deuil, les membres de la famille Rochette: feu Marie-Ange Bellemare (sa belle-mère), Marie-Anne Rochette, feu Marie, Jacques (Claire Tremblay), André (feu Louise Rousseau), feu Antoine (Nicole Simard) Gérard (Murielle Binet); ses beaux-frères et belles-sœurs: André Desbiens (feu Gemma Boily), feu Gaétan (Doris Lapointe), feu Antoinette, Ginette (feu Roland Néron) et feu Colette. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, dont ses quatre filleuls: Martin, Marie, Madeleine et Lucie, sa marraine feu Marie-Anne Villeneuve, et de nombreux amis, amies, en particulier Anne Thibault, Bernadette Boily, Jacqueline Dufresne Huguette Rioux et Pierrette Wieland, le groupe de prière de la paroisse Duberger et le cercle de méditation de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

La famille remercie l'équipe médicale des soins intensifs et du département de neurochirurgie de l'Hôpital de Chicoutimi pour les soins et le support apporté à la famille. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Institut Universitaire de Cardiologie et Pneumologie de Québec, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, téléphone: 418 656-4999, www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME RITA DUPLAIN)

Le 17 février 2020, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière à l'âge de 99 ans et 5 mois, Mme Rita Duplain, épouse de feu M. Jean-Joseph Simard, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu Mme Anna Légaré et de feu M. Isaac Duplain. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 29 février 2020, de 12 h à 15 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 29 février 2020 à 15 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière d'Arvida (Jonquière).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Simard (Christiane Signori), Lise, Edith (Richard Lagacé), Donald (Diane Langevin), Jean-Marc (feu Violette Flamand) et Jean-Guy (Lina Bouchard); ses petits-enfants: Louis-Simon, Luce-Andrée, Catherine, Jonathan, Alexandre, Marianne, Audrey, Jérôme, Cloé et ses 13 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de: feu Mandoza Duplain (feu Alice Chalifoux), feu Lorenzo (feu Anette Girard), feu Paul (feu Marie-Jeanne Martel), feu Adrienne, feu Jeannette (feu Lucien Ouellet), feu Marguerite, feu Cécile (feu Gérard Lachapelle) et feu Claire (feu Claude Ouellet). Elle était la belle-sœur de: feu Eliette Simard (feu Tony Dubé), feu Marie-Luce (feu Jules Brassard), feu Louis-René (feu Thérèse Verreault), feu Maurice (feu Louise Lebrun), feu Jacques (feu Bernadette Simard), feu Aline (feu Marcel Thériault) et feu Lucienne (feu Jean Corneau). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du 6e étage de l'Hôpital de Jonquière pour les bons soins prodigués à Mme Duplain. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Jonquière Medic sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (M. MARCEL)

Le 21 février 2020, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 75 ans, M. Marcel Savard, conjoint de Mme Thérèse Deschênes, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 28 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 29 février 2020 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 29 février 2020 à 15 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Marcel Savard et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Sacré-Coeur.

Il était le fils de feu Mme Marie-Jeanne Savard et de feu M. Charles Savard. Outre sa conjointe, Mme Thérèse Deschênes, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Guy Savard (Louisette Pineault), Jocelyne, Christian (Cécile Lavoie), Suzie (Gaston Pineault), Gérard (Linda Harvey), Diane, Carole (Guy Boudreault), Sylvain (Johanne Gaudreault), Pierre (Josée Morissette), Michel (France Boudreault). Il était aussi le frère de feu Liliane Savard (Benoit Langlois). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Vital Deschênes (Nicole Boudreau), Denis (Yvon Genois), Louise (Paul-Arthur Tremblay), Gaétan (Bernard Martel), Esther (Richard Gobeil), Pierre (Lorraine Desmeules), Florent (Chantale Côté), Brigitte (Denis Belley), Fabienne (Benoit Fillion), Edith (Daniel Lavoie), Jean (Annie Lapointe), Line (Bruno Fillion), Marc-André (Hélène Grenon). Il était aussi le beau-frère de feu Raymonde Deschênes (Rodrigue Tremblay (Olivette Côté)). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

> PATINAGE ARTISTIQUE

Plusieurs patineurs du club de patinage artistique Les Axels d'Alma ont connu du succès, en fin de semaine, lors de la compétition Claude Boucher, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Dans l'ordre habituel sur la photo, on retrouve Émy Lapointe, médaillée d'argent dans la catégorie star 5 moins de 13 ans, Marianne Barbeau, médaillée d'or dans la catégorie star 10, Édouard Barbeau, qui a remporté l'or chez dans la catégorie star 5 moins de 13 ans, Gabrielle Rathé-Cauchon, qui a mis la main sur le bronze dans la catégorie star or, ainsi que Sarah-Maude Perron, qui est montée sur la plus haute marche du podium dans la catégorie star 8. **JONATHAN HUDON** - PHOTO COURTOISIE





ARCHIVES AFP

ENNUYÉE PAR UNE BLESSURE À L'ÉPAULE

Sharapova tire sa révérence

Associated Press

Maria Sharapova a décidé de mettre un terme à sa carrière à 32 ans.

Ex-numéro 1 de la WTA et gagnante de cinq tournois du Grand Chelem, Sharapova a éprouvé des problèmes à une épaule depuis plusieurs années. Elle n'a disputé que deux matchs cette saison, qu'elle a perdus.

Dans un texte écrit pour *Vanity Fair* et *Vogue* portant sur sa décision et mis en ligne mercredi, elle se demande : « Comment quitte-t-on la seule vie que l'on ait connue ? »

La Russe a fait une percée à 17 ans en remportant Wimbledon, en 2004. Elle complètera le Grand Chelem avec deux victoires à Roland-Garros, une à Flushing Meadows et une autre à Melbourne.

Elle a purgé une suspension de 15 mois en 2016 après avoir subi un test antidopage positif.

Son magnétisme allant bien au-delà du terrain, Sharapova a empêché beaucoup plus en commandes qu'en bourses, elles-mêmes imposantes. Elle n'aura pas eu de tournoi d'adieu.

« J'ai bien géré dans le passé de doser le temps avec mes commandes et le temps consacré au tennis, car je sais ce qui est prioritaire », confiait-elle en 2006 à l'aube de Flushing Meadows, où elle allait triompher.

« Il y a différents côtés de moi, disait-elle. Il y a la joueuse de tennis. Il y a la fille normale. Il y a aussi la femme d'affaires. C'est là qu'entre en jeu la marque Maria Sharapova. »

Elle a perdu ses quatre derniers matchs en tournois majeurs, dont celui de Melbourne, en janvier. Les Internationaux d'Australie ont été sa dernière apparition.

Mercredi, elle a révélé s'être soumise à une opération à l'épaule pour « geler l'épaule pour passer au travers du match » au premier tour

des Internationaux des États-Unis, l'an dernier. Elle s'y est inclinée devant Serena Williams.

« Je le partage non pour attirer la pitié, mais pour illustrer ma nouvelle réalité : mon corps était devenu une distraction. »

Née en Russie et remarquée par Martina Navratilova, dans un tournoi hors-concours à Moscou, Sharapova a déménagé en Floride vers l'âge de sept ans, pour s'y entraîner à l'académie de Nick Bollettieri.

« Elle va nous manquer. Elle est vraiment exceptionnelle, a dit Bollettieri à l'Associated Press l'an dernier, quand elle a visité son académie, après une opération à l'épaule. Elle va manquer au circuit. Toujours compétitive. Toujours concentrée sur la tâche à accomplir. »

Sharapova a d'abord épaté à 17 ans,

surprenant Serena Williams pour s'imposer à Wimbledon, en 2004. Après l'avoir vaincue à nouveau plus tard en 2004, l'Américaine a gagné leurs 19 dernières confrontations.

Puissante en fond de terrain et réputée pour sa ténacité, Sharapova a atteint le sommet du tennis féminin en 2005. Après avoir été titrée dans la Grosse Pomme, elle a ajouté des trophées de prestige en Australie, en 2008, ainsi qu'à Roland-Garros, en 2012 et 2014.

Seulement cinq autres joueuses ont aussi mérité un Grand Chelem de carrière, soit remporter chaque tournoi majeur au moins une fois.

En 2016 à Melbourne, où Williams l'a écartée en quarts de finale, Sharapova a échoué un test antidopage vu la présence

de meldonium. Initialement bannie pour deux ans, elle est allée en appel au Tribunal arbitral du sport, qui a amoindri la sentence. Elle est revenue au jeu, mais en tournois majeurs, elle n'a plus cheminé au-delà des quarts de finale.

Le mois dernier, Donna Vekic l'a battue 6-3 et 6-4 à Melbourne, la faisant glisser en dehors du top-350. Sharapova a entamé la semaine en 373^e place.

« Le tennis m'a fait découvrir le monde et m'a révélé ce que j'avais en moi, a-t-elle gazouillé, mercredi. Ça été la façon de me mettre au défi et aussi le reflet de ma croissance. Alors, dans mon prochain chapitre, quel qu'il soit, je vais continuer de grimper, continuer de grandir. »

TENNIS

Acapulco: Auger-Aliassime vaincu; Fernandez dominante

ACAPULCO, Mexique — Félix Auger-Aliassime a été défait 6-4 et 6-4 par Kyle Edmund au deuxième tour du tournoi d'Acapulco, mercredi. Classé 19^e au monde, le Québécois a baissé pavillon en une heure et 42 minutes devant Edmund, 44^e. Il s'agissait de leur premier affrontement. Bien que le Québécois ait dominé 13-1

pour les as, c'est le Britannique Edmund qui a mérité les deux seuls bris du match. Auger-Aliassime a atteint la finale à ses deux derniers tournois, s'inclinant en match ultime à Rotterdam et à Marseille. Chez les femmes, la Lavalloise Leylah Annie Fernandez a vaincu facilement la Japonaise Nao Hibino, mercredi soir, au compte de 6-3 et 6-0. Hibino était la huitième tête de série. Fernandez a été parfaite sur cinq occasions de balle de bris. En conclusion du programme, tard mercredi soir, le favori du volet masculin, Rafael Nadal, devait affronter Miomir Kecmanovic, de la Serbie. **ASSOCIATED PRESS**

ESSAIS HIVERNAUX DE FORMULE 1 EN ESPAGNE

Robert Kubica domine

MONTMELO, Espagne — Le pilote de réserve de l'écurie Alfa Romeo Robert Kubica a inscrit le temps le plus rapide lors des essais hivernaux de Formule 1 sur le circuit de Catalogne, mercredi, tandis que le Québécois Lance Stroll a réussi le huitième temps.

Kubica a inscrit un temps de 1 min 16,942 secondes. C'est le premier pilote autre que les pilotes Mercedes Lewis Hamilton et Valtteri Bottas à rouler sous la barre des 1 : 17,000 cette saison.

Kimi Räikkönen, aussi sur Alfa Romeo, avait dominé l'une des séances de la semaine dernière.

Stroll (Racing Point) a effectué son tour le plus rapide en 1 : 17,797, 845 millièmes plus lent que Kubica. Son coéquipier Sergio Perez a

pris le neuvième temps, une demi-seconde plus lentement.

Mercedes a continué d'afficher sa fiabilité, alors que les 89 tours effectués par Hamilton se sont avérés le plus haut total des 10 pilotes à rouler en avant-midi. Le champion en titre a inscrit le quatrième temps.

Pierre Gasly, sur AlphaTauri, a affiché le deuxième temps, à près de six dixièmes de seconde de Kubica. Alexander Albon (Red Bull) a signé le troisième temps.

Sebastian Vettel sur Ferrari a réussi le sixième temps, tout en effectuant 84 tours. Il a toutefois causé le premier drapeau rouge de la journée, perdant le contrôle de son véhicule après avoir été trop large.

Certaines écuries ont testé

mercredi le nouveau prototype de gommes de Pirelli, conçu spécifiquement pour les virages inclinés du circuit de Zandvoort, qui accueillera la nouvelle mouture du Grand Prix des Pays-Bas, en mai.

La saison commencera le 15 mars, avec le Grand Prix d'Australie.

Le circuit catalan va accueillir le Grand Prix d'Espagne le 10 mai.

ASSOCIATED PRESS

Note aux lecteurs

Une heure de tombée devancée en raison du risque de tempête nous a empêchés de vous offrir une page de statistiques sportives dans l'édition d'aujourd'hui.

LE CANADIEN AU CENTRE BELL

D'un déboire à l'autre

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Les insuccès du Canadien cette saison commencent à irriter plusieurs. Mercredi matin, au Complexe Bell de Brossard, un spectateur a même brandi une affiche sur laquelle était inscrit: «Congédié (sic) Bergevin et Timmis (sic)».

La patience des spectateurs a été mise à rude épreuve cette saison, et encore davantage lorsqu'on réalise que la défaite de 4-3 en prolongation du Canadien contre les Canucks de Vancouver était sa 21^e en 34 rencontres au Centre Bell. En comparaison, le Tricolore présente une fiche – plus respectable – de 16-12-3 à l'extérieur.

Bref, les partisans du CH n'ont pas été gâtés.

L'entraîneur-chef Claude Julien n'a pas caché que cette réalité explique une partie des déboires de l'organisation cette saison. Surtout que jusqu'ici, la plupart de ses tentatives pour corriger la situation se sont révélées vaines.

«C'est difficile. De la façon dont on se débrouille sur la route, si nous avons été aussi bons à domicile, alors nous serions dans la course aux séries éliminatoires présentement», a-t-il confié sans détour.

«Mais honnêtement, je ne sais pas (pourquoi c'est comme ça). On doit corriger la situation. C'est sûr que certains de nos joueurs produisent



Le capitaine du Canadien, Shea Weber, avait encore sur le cœur la remontée victorieuse des Canucks, mardi soir. Un scénario crève-cœur qui s'est produit trop souvent cette saison, selon lui. — ARCHIVES LA PRESSE

d'avantage à l'extérieur qu'à domicile. Mais je n'ai vraiment pas de réponse; on essaie encore de changer ça», a ajouté Julien, excédé.

Dans le vestiaire, le même message d'espoir a été relayé par le capitaine, Shea Weber. Ce dernier avait encore sur le cœur la remontée victorieuse des Canucks la veille. Un scénario crève-cœur qui s'est produit trop souvent cette saison. «Il faut être

meilleurs à la maison, a martelé Weber. Je n'ai toutefois aucune réponse à vous fournir pour expliquer cette situation. Nous connaissons de bons débuts de match – nous avons pris les devants 2-0 contre les Canucks mardi –, mais il faut qu'on trouve des façons de sceller l'issue de ces rencontres. Il faut jouer pendant 60 minutes.»

Pour sa part, l'attaquant Nick

Suzuki s'est risqué à une explication quant aux contre-performances du Tricolore à domicile.

«Je crois que nous abordons les matchs d'une manière différente lorsque nous sommes à l'extérieur. On dirait qu'il n'y a pas autant de distractions, et moins de pression qu'à domicile», a répondu franchement la recrue du Canadien.

«Ceci étant dit, je crois que toutes

«C'est difficile. De la façon dont on se débrouille sur la route, si nous avons été aussi bons à domicile, alors nous serions dans la course aux séries éliminatoires.»

— Claude Julien

les équipes devraient avoir un avantage à domicile, a-t-il poursuivi. La foule nous énerme, et je crois qu'il faut qu'on se prépare mieux mentalement, un peu comme c'est le cas à l'extérieur, en faisant attention aux petits détails. Nous devons être meilleurs au Centre Bell.»

Il s'agira maintenant de voir si les joueurs appliqueront rapidement ce qu'ils prêchent, à commencer par le match contre les Rangers de New York, jeudi. Après tout, le temps commence à manquer pour le Bleu-blanc-rouge.

«Ce n'est pas fini, a rectifié Weber. Est-ce que c'est difficile? Oui, ça l'est, depuis un bon moment déjà. Mais il faut qu'on y aille un match à la fois. Il faut qu'on garde espoir, et qu'on se prépare à affronter les Rangers.»

Et même si le Canadien échoue à se qualifier pour le tournoi printanier, plusieurs joueurs seront en audition d'ici la fin du calendrier afin de gagner des points auprès de la direction.

Ce sera le cas notamment de Jake Evans, qui a pivoté mardi le quatrième trio du CH à la suite du départ du vétéran Nate Thompson vers Philadelphie à la date limite des transactions.

Depuis son rappel du club-école de Laval quelques heures avant le match du 6 février contre les Ducks d'Anaheim, l'Américain âgé de 23 ans a inscrit un but en sept parties. Des statistiques modestes, mais qui sont encourageantes pour Julien.

«Il est très fiable et très intelligent. Nous souhaitons simplement qu'il s'améliore, en lui offrant notamment du temps de jeu pour qu'il gagne en expérience. Vous savez, il apprend très rapidement, notamment au cercle des mises en jeu. Il fait du très bon boulot», a résumé le pilote du Tricolore.

Julien a cependant rappelé que la patience sera de mise avec Evans, surtout que le Canadien est encore pris entre deux chaises, puisqu'il peut encore rêver aux séries éliminatoires.

«Nous tentons encore de gagner des matchs. Et tant que nous aurons de l'espoir (de participer aux séries éliminatoires), et bien nous continuerons de faire ainsi. Et si à un certain moment l'espoir s'est envolé, alors vous le verrez probablement être utilisé dans davantage de situations», a-t-il conclu.

Mete ratera le reste de la saison

MONTRÉAL — Une autre tuile est tombée sur la tête du Canadien, qui a appris mercredi qu'il serait privé d'un de ses joueurs réguliers en défensive pour le reste de la saison.

Victor Mete devra s'absenter pour les 17 derniers matchs de la campagne en raison d'une fracture à un pied, a annoncé l'organisation montréalaise par voie de communiqué.

«C'est une perte. C'est l'une parmi tant d'autres cette saison; les blessures de (Jonathan) Drouin, de (Paul) Byron, et les blessures qui se sont étirées pendant un mois, comme celles à (Joel) Armia et (Brendan) Gallagher, donc c'est une autre blessure qui s'ajoute à la liste», a déclaré l'entraîneur-chef Claude Julien, sur un ton résigné.

Mete a quitté la rencontre du 18 février contre les Red Wings après avoir reçu un puissant tir sur un pied. Le défenseur de 21 ans a inscrit quatre buts et amassé sept mentions

d'assistance en 51 rencontres avec le Tricolore cette saison, en plus d'afficher un différentiel de plus-5.

Interrogé à savoir si l'absence de Mete signifiait qu'un joueur serait rappelé du club-école, le Rocket de Laval, au cours des prochains jours, Julien n'est pas passé par quatre chemins.

«Non. Xavier Ouellet est encore ici, donc nous avons sept défenseurs disponibles», a mentionné Julien, sur un ton sec, avant de préciser que Ouellet est encore sur la touche.

Ce dernier a subi une commotion cérébrale lorsqu'il a été mis en échec par Garnet Hathaway en début de rencontre, jeudi dernier, contre les Capitals, à Washington.

Par ailleurs, les attaquants Max Domi et Jonathan Drouin se sont absentes de la séance d'entraînement au Complexe sportif Bell. Les deux patineurs ont plutôt subi des traitements, a précisé le Canadien.

Sans entrer dans les détails, Julien a indiqué après l'entraînement que plusieurs de ses vétérans n'étaient pas à 100 pour cent.

«Il y a plusieurs joueurs présentement qui s'entraînent et qui démontrent beaucoup de courage, a souligné Julien. En même temps, on essaie de gérer nos entraînements avec soin, avec ce qu'on a. Nous avons trois trios ce matin, et nous avons essayé de limiter le grind, afin d'éviter d'aggraver des blessures... Nous essayons de gérer nos entraînements du mieux possible.»

Drouin, qui a disputé huit matchs depuis son retour au jeu à la suite d'une importante blessure à un poignet survenue contre les Capitals en novembre, est visiblement toujours incommodé.

Il n'a toujours pas récolté de point depuis son retour au jeu, et présente un différentiel de moins-10 au cours de la même période. Mardi, dans

la défaite de 4-3 en prolongation contre les Canucks de Vancouver, il n'a décoché qu'un tir en direction du filet et terminé sa soirée de travail avec une fiche de moins-1.

Questionné sur son rendement des derniers matchs, Julien a de nouveau paru résigné, même s'il a tenu à défendre le joueur québécois.

«Vous posez la question, et vous avez déjà la réponse; il est amoché, a-t-il convenu. Quand vous me demandez ce que je pense de son rendement, je peux seulement vous répondre qu'il est amoché et qu'on obtient ce qu'on peut de lui. Tout ce qu'on peut faire, c'est espérer (que ça s'améliore), parce qu'il est amoché.»

Pour sa part, Domi connaît une bonne séquence dernièrement, avec deux buts et quatre aides à ses cinq derniers affrontements. Le no 13 du Tricolore s'est signalé mardi en récoltant deux aides face aux Canucks de Vancouver. PRESSE CANADIENNE

1000 MATCHS COMME ARBITRE DANS LA LNH

Justin St-Pierre vit un grand moment

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Parti de son Albanel natale pour atteindre son but alors qu'il ne parlait pas un mot d'anglais, Justin St-Pierre va vivre un grand moment, jeudi soir, quand la Ligue nationale de hockey (LNH) va souligner le plateau des 1000 matchs de l'arbitre. Que de chemin parcouru pour celui qui n'a jamais ménagé les efforts pour défoncer les barrières.

Âgé de 48 ans, St-Pierre vivra cette étape marquante en compagnie de plusieurs amis et membres de sa famille, au centre de la glace du Centre Bell, lors du match entre les Rangers de New York et le Canadien de Montréal. Joint mercredi soir, alors qu'il s'apprêtait à aller souper avec des amis, le principal intéressé commençait déjà à recevoir des marques de reconnaissance.

«Le monde me texte et m'envoie des courriels. C'est fou raide! Ça me fait chaud au coeur de voir ça et chaque fois que je lis un message, j'ai des gros frissons», a partagé Justin St-Pierre, qui a lui-même choisi avec qui il allait travailler, jeudi soir. Les juges de lignes seront Brian Murphy et Michel Cormier, tandis que le deuxième arbitre en chef sera Brian Pochmara, avec qui il a amorcé sa carrière chez les professionnels en 1997, à Pensacola, en Floride.

St-Pierre venait de signer un contrat pour arbitrer dans la East Coast hockey league (ECHL).

«Brian Pochmara est un de mes grands amis et c'était mon colocataire quand j'habitais en Floride, au début de ma carrière», a rappelé la fierté d'Albanel. Les deux compagnons ont ensuite connu sensiblement le même parcours.

«J'ai signé à temps plein dans la Ligue nationale (en 2006) et il m'a suivi deux ans plus tard», a mis en contexte Justin St-Pierre.

S'il vivra ses plus grandes émotions jeudi soir, il a tout de même commencé à peser l'ampleur de son parcours.

«Je ne m'attendais même pas à faire 1000 matchs dans la Ligue nationale un jour, donc c'est un bel exploit et je suis content que ça arrive, a-t-il reconnu. Les joueurs le savent et plusieurs sont venus me voir, cette semaine, dont Joe Thornton (des Sharks de San Jose). Ce sont des bons gars et ils sont capables de reconnaître que c'est gros. Maxime Talbot m'a texté également.»

Celui qui revient toujours dans la région pour ses vacances estivales n'a jamais oublié d'où il venait. Son plus beau souvenir demeure son premier match en tant qu'arbitre dans la Ligue nationale, à Columbus, en 2006. Justin St-Pierre venait alors de franchir plusieurs obstacles.

«Pour moi, ça représente beaucoup de persévérance, a-t-il partagé.

J'ai quitté Albanel alors que je ne parlais pas un mot d'anglais et j'ai arbitré longtemps dans la ECHL et dans la Ligue américaine. Je pense que ça a été un peu plus long à cause de mon anglais et j'ai eu besoin de persévérance et de volonté. J'ai trouvé ça dur, au cours des deux ou trois premières années.»

«Je ne m'attendais même pas à faire 1000 matchs dans la Ligue nationale un jour, donc c'est un bel exploit et je suis content que ça arrive. Les joueurs le savent et plusieurs sont venus me voir... Ce sont des bons gars et ils sont capables de reconnaître que c'est gros. Maxime Talbot m'a texté également.»

— Justin St-Pierre

Visiblement doté d'une mémoire à toute épreuve, Justin St-Pierre se souvient exactement du moment où il a commencé à rêver à la Ligue nationale. Lors de son deuxième match comme arbitre dans le junior AA, à Dolbeau-Mistassini, il avait accordé une entrevue au regretté journaliste du *Point*, Michel Tremblay.

«Je lui avais dit que j'allais signer chez les pros un jour, s'est-il rappelé. Quand j'ai signé mon contrat, c'est la première personne que j'ai appelée. Il capotait!»

Parmi les personnes connues qui seront présentes jeudi, notons le Saguenéen Michel Voyer, qui vit aujourd'hui en Californie.

«Je suis rendu au 1000^e match et c'est un peu la cerise sur le sundae, a pointé Justin St-Pierre. Même pour les joueurs, jouer 1000 matchs en carrière, c'est beaucoup.»

**JOSÉE NÉRON
SOULIGNE L'EXPLOIT**

Mairesse de Saguenay, Josée Néron a tenu à partager une vidéo pour souligner le 1000^e match de Justin St-Pierre. Elle a rappelé que l'arbitre était «un fils d'Albanel et un citoyen de Saguenay».

«Il s'agit d'un grand exploit qui démontre que M. St-Pierre est parvenu à faire sa place et sa marque dans le plus grand circuit de hockey professionnel au monde, a-t-elle mentionné. Nous vous félicitons et vous souhaitons encore plusieurs matchs de hockey à votre carrière.»



Cette photo prise en octobre 2006 montre l'arbitre Justin St-Pierre à ses débuts dans la Ligue nationale. — ARCHIVES LA PRESSE

UN PODIUM POUR LÉANDRE BOUCHARD



La bonne forme physique de Léandre Bouchard a donné des résultats concrets, mercredi, lors de la deuxième étape de l'Andalucía Bike Race, en Espagne. Le cycliste almatois est monté sur la troisième marche du podium lors de la deuxième étape longue de 72 kilomètres et qui comptait près de 2200 mètres de dénivelé positif. Il a terminé à une petite seconde de la deuxième place détenue par Daniel Geismayr, et à moins de deux minutes du vainqueur, l'Italien Fabian Rabensteiner. Bouchard avait pris la 11^e place de la première étape, mardi, lors du contre-la-montre. «Très bonne course aujourd'hui dans les montagnes de Jaén. Je prends la 3^e position de l'étape, me retrouvant ainsi 6^e au classement général. La course ne fait que commencer!», a partagé Léandre Bouchard sur les réseaux sociaux. La compétition reprend jeudi. **JONATHAN HUDON** — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

EN BREF

Maxime Mareschal-Hay poursuit sur sa lancée

Fort de son premier titre junior acquis la semaine dernière au Guatemala, Maxime Mareschal-Hay poursuit son bon travail sur les terrains de tennis mexicains, cette semaine, dans le cadre de la Copa Tampico, un tournoi de

grade 4 joué sur surface dure. Le Saguenéen a atteint les quarts de finale, mercredi, en battant l'Argentin Lucio Ratti en deux manches de 6-4 et 6-3. Mardi, Mareschal-Hay, deuxième tête de série, est revenu de l'arrière face à l'Américain Ethan Muza pour finalement l'emporter en trois manches de 4-6, 6-1 et 6-3. Pour une place en demi-finale, le jeune droitier a rendez-vous avec le joueur local Emilio Vila, 12^e favori du tournoi. **JONATHAN HUDON**

18 MATCHS SANS DÉFAITE EN TEMPS RÉGLEMENTAIRE

Les Wildcats ont traversé la tempête

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La première moitié de la saison 2019-2020 des Wildcats de Moncton a eu des allures de la série télévisée *Lance et compte*. L'entraîneur-chef John Torchetti a été congédié en décembre dans des circonstances nébuleuses, Daniel Lacroix a pris sa place, puis l'équipe a ajouté des morceaux importants au casse-tête, dans le but de faire un long bout de chemin en séries éliminatoires. Depuis ce temps, tout roule pour les chats sauvages, qui sont sur une séquence spectaculaire de 18 matchs sans défaite en temps réglementaire.

Avec une récolte de 17 victoires et un revers en prolongation, les Wildcats ont profité des succès plus mitigés des Saguenéens, au cours des dernières semaines, pour s'emparer de la tête de l'association Est, se donnant même une priorité de cinq points.

« Je vais donner beaucoup de crédit aux joueurs parce qu'on a un calendrier difficile et le plus dur est de se préparer pour chaque adversaire, mais surtout de le traiter avec respect », a exprimé Daniel Lacroix, rencontré en fin d'après-midi mercredi, au terme d'un entraînement d'environ une heure sur la glace du centre Georges-Vézina. Les Wildcats venaient de débarquer au Saguenay quelques heures plus tôt.

Daniel Lacroix est arrivé à la barre des Wildcats dans des circonstances particulières. Alors que l'équipe allait plutôt bien, l'entraîneur a momentanément quitté pour des raisons personnelles,

avant de revenir. Il a finalement été congédié et remplacé par Lacroix le 23 décembre. Il retournait là où sa carrière d'entraîneur a débuté, en 2002, quand il a occupé un rôle d'adjoint pendant quatre saisons.

« Des équipes comme Rimouski, Chicoutimi et Cap-Breton sont très solides, sans oublier qu'il n'y a pas de match facile. On sait que jeudi, on va affronter une équipe bien préparée, dans un environnement qui est agréable à jouer. »

— Daniel Lacroix

« Le monde du hockey est fait comme ça et ce sont des choses qui arrivent, a réagi celui qui a été entraîneur adjoint avec le Canadien de Montréal de 2014 à 2018. Pour avoir été dans le hockey assez longtemps, notre job est d'être prêts quand la belle opportunité se présente. Je me retrouve dans un calibre que j'apprécie, au sein d'une organisation et avec des gens que je connais et que j'apprécie. »

L'expérimenté homme de hockey est conscient que l'organisation des Wildcats vise grand cette saison. Il est prêt à relever le défi.

« Je connais la culture des Wildcats et j'ai également mes propres valeurs, a affirmé Daniel Lacroix. Les attentes sont élevées au sein



Les Wildcats de l'entraîneur-chef Daniel Lacroix sont arrivés à Chicoutimi mercredi après-midi et ont sauté sur la glace du centre Georges-Vézina quelques heures plus tard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

de la ligue, mais aussi à l'intérieur de l'organisation. On veut tous bien faire et on a des joueurs avec de bonnes intentions. On met la barre haute et on veut s'améliorer tous les jours. Il n'y a pas de mauvaise journée dans la vie, dans le sens qu'on fait toujours face à des défis et il faut trouver des solutions. »

Après le match face aux

Saguenéens, les Wildcats affronteront le Drakkar à Baie-Comeau vendredi, avant de traverser le fleuve Saint-Laurent pour un rendez-vous avec l'Océanic, dimanche, à Rimouski.

« C'est un voyage important pour nous, a reconnu Lacroix, qui peut compter sur une équipe en santé. Pour grandir, tu veux te mesurer à

de bonnes équipes et il n'y a pas de cachette dans la ligue que l'association Est est très compétitive. Des équipes comme Rimouski, Chicoutimi et Cap-Breton sont très solides, sans oublier qu'il n'y a pas de match facile. On sait que jeudi, on va affronter une équipe bien préparée, dans un environnement qui est agréable à jouer. »

Olivier Rodrigue à la maison

Gardien de but numéro un des Wildcats, le Chicoutimien Olivier Rodrigue dispute une première saison au Nouveau-Brunswick après avoir passé trois ans dans l'organisation des Voltigeurs de Drummondville. Jeudi soir, il évoluera devant parents et amis dans ce qui pourrait être son dernier match au centre Georges-Vézina, à moins que les deux équipes se retrouvent en séries éliminatoires.

« Je ne me sens pas nécessairement plus confortable ici, a relativisé le cerbère, toujours aussi calme en entrevue. Ça reste un match comme les autres et Chicoutimi n'est pas loin derrière nous au classement. C'est un gros match à aller chercher et je vais tenter de tirer une bonne performance, que ce soit ici, à Halifax ou au Cap-Breton. »

Troisième gardien le plus victorieux de la LHJMQ avec 27 gains, Olivier Rodrigue contribue grandement aux succès de son équipe, lui qui a remporté ses huit derniers départs.

« On sait qu'on est sur une belle séquence, mais comme je l'ai dit,



Après trois saisons avec les Voltigeurs, le gardien chicoutimien Olivier Rodrigue évolue avec les Wildcats de Moncton. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

chaque match est important et tout ce qu'on veut, c'est gagner des matchs, surtout à l'approche des

séries », a-t-il exprimé, ajoutant que le changement d'entraîneur, en décembre dernier, n'avait pas trop affecté les troupes.

« Dan Lacroix est arrivé ici avec une manière un peu plus défensive de diriger l'équipe, sauf que si tout le monde suit le plan de match et conserve une bonne éthique de travail, on peut accomplir de belles choses cette saison », a-t-il mentionné.

Médaillé d'or au Championnat mondial de hockey junior, Olivier Rodrigue est revenu de ses émotions. Appelé à occuper le rôle de troisième gardien, il a tout de même retiré un important bagage d'expérience. « Je suis content d'avoir vécu l'expérience et je ne me sentais vraiment pas à part des autres, a-t-il raconté. Je faisais partie de l'équipe et j'ai reçu une médaille comme les autres. Je ne voulais pas seulement rester dans mon coin et je voulais avoir du fun. Je voulais être le meilleur coéquipier possible et j'ai appris à occuper un rôle différent. »

JONATHAN HUDON

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 25 FÉVRIER 2020

loto **MAX** Résultats complets sur lotoquebec.com

01 08 11 16 31 38 40 17 3728275

COMPL. (C)

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 \$ (PARTAGEABLE)

01 03 16 30 34 44 46	09 10 13 29 33 46 47
02 04 16 18 29 37 49	11 15 21 25 28 33 50
02 07 18 22 25 30 49	11 23 27 32 33 38 42
02 13 19 26 27 32 33	12 13 14 27 30 34 48
05 06 08 21 30 32 49	13 21 23 26 36 47 49
05 18 24 39 44 46 47	15 17 23 25 27 29 46
06 22 31 36 37 38 49	16 28 29 31 38 40 50

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Quotidienne **banco** Turbo x 2

2 75 3 996 4 0397 07 11 19 24 26 30 32 34 39 41
50 51 54 56 57 62 64 66 69 70

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

26 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE

SAGUENÉENS ET WILDCATS S'AFFRONTENT JEUDI

Deux puissances en action

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Ciblé par plusieurs comme étant le match de la saison, le duel entre les Saguenéens et les Wildcats de Moncton, jeudi soir au centre Georges-Vézina, est d'abord et avant tout une nouvelle opportunité pour les entraîneurs de voir de quel bois se chauffent les joueurs.

Pour l'entraîneur-chef des Saguenéens Yanick Jean, la date du 27 février, journée de la visite des Wildcats, n'a pas été entourée au crayon Sharpie. Il reste que cette rencontre est attendue par tous les amateurs et observateurs de hockey junior.

« On ne peut pas dire que c'est LE match, a d'abord nuancé Jean. C'est une occasion pour nous de se mesurer à une bonne équipe. On a fait une progression dans ce qu'on demande, avec un alignement décimé depuis déjà un bon bout. C'est un beau défi devant nous. »

En cas de victoire en temps réglementaire, les Saguenéens se retrouveraient à trois points des Wildcats et du premier rang de la conférence Est, avec un match de plus à disputer que les chats sauvages. Malgré l'enjeu, Yanick Jean assure que personne ne parle de positionnement au classement.

« On en a assez à se soucier, notamment concernant les joueurs qui nous manquent, notre manière de jouer, notre manière de se comporter et notre concentration, pour se concentrer sur les points au classement, a-t-il souligné. C'est vraiment la manière qui compte. Il nous reste encore quelques matchs avant que des joueurs reviennent et il faut continuer de pousser ensemble. »

Si le classement ne fait pas partie de la décoration dans le vestiaire des joueurs, il n'en demeure pas moins que les Sags se retrouvent dans une situation qu'ils ont eu peu souvent la chance de vivre au cours des dernières années. Les partisans auront la chance de voir

deux puissances de la Ligue de hockey junior majeur du Québec sur la même glace.

« On ne l'a pas volée à personne et il n'y a personne qui nous l'a donnée non plus. On a travaillé et c'est maintenant à nous d'en profiter », a signalé Yanick Jean, qui ne se fie pas trop sur le premier face-à-face contre les Wildcats pour préparer sa troupe. Le 21 novembre, Moncton avait gagné 4-0 à domicile.

EN MONTAGNES RUSSES

Yanick Jean convient que son équipe ne montre pas sa meilleure mine depuis déjà quelques semaines. Au cours des 12 derniers matchs, c'est-à-dire depuis la fin de leur séquence de huit victoires consécutives, les Saguenéens ont remporté six victoires.

Cette séquence en montagnes russes n'est pas seulement un mirage. Elle a aussi été observée

par le personnel d'entraîneurs. « On a parfois cette impression, mais c'est difficile d'aller chercher de la constance quand il nous manque autant de joueurs, a mis en contexte Yanick Jean. La manière d'y arriver, c'est de ne pas se poser de questions et de foncer. C'est ce qu'on veut voir demain (jeudi) : un club engagé comme on l'était hier (mardi), qui fonce et qui ne se pose pas de questions. »



Les Saguenéens ont donné des maux de tête à la défensive des Olympiques, mardi, décochant plus de 50 tirs au but. Yanick Jean espère voir la même insistance de son attaque, jeudi soir, face aux Wildcats de Moncton. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

POINTES DE PLUME

- En ce lendemain de victoire face à Gatineau et à la veille de l'affrontement face aux Wildcats, les joueurs ont été conviés à des exercices hors glace, mercredi avant-midi. Les joueurs blessés Patrick Kyte, Samuel Houde et Xavier Labrecque, en plus du gardien auxiliaire Anthony Pagliarulo, ont été les seuls à sauter sur la patinoire.

- Parlant des blessés, Samuel Houde a participé à l'entraînement matinal de l'équipe, mardi matin,

avant le duel contre Gatineau. Le #88 était vêtu d'un chandail jaune, réservé aux joueurs exemptés des contacts physiques. Houde, opéré pour une fracture à un poignet le 20 janvier, devrait s'entraîner sans restriction en début de semaine prochaine. Pour ce qui est de Patrick Kyte, il rencontrera un spécialiste d'ici la fin de la semaine afin d'en savoir davantage sur la guérison de sa main fracturée.

- Yanick Jean a remanié ses trios, mardi soir, face aux Olympiques.

Rafaël Harvey-Pinard a notamment retrouvé son partenaire habituel Félix Bibeau sur une combinaison complétée par Vladislav Kotkov, puis Dawson Mercer pivotait une ligne en compagnie de Raphaël Lavoie et Christophe Farmer. « C'était le temps qu'il se passe quelque chose, a mentionné le coach. On sait qu'on a des combinaisons sur lesquelles on peut s'appuyer. Offensivement, au cours des derniers matchs, c'était moyen. »

JONATHAN HUDON

SPORTS

LE CANADIEN
À DOMICILE
D'UN DÉBOIRE
À L'AUTRE
28

facebook/
LeQuotidien
Progrès

@lequotidien_cyb



WILDCATS DE MONCTON

VISITENT



FIER
D'ÊTRE
SAGS

JEUDI 27 FÉVRIER 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA

Coca-Cola

ENERGIE
94.5

AMEUBLEMENTS
TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien
leProgrès

HÂTEZ-VOUS! LA VENTE DU MILLION SE TERMINE DIMANCHE!

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** ET PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS* SUR TOUS LES MATELAS

Zedbed MATELAS FLOW FORMAT DOUBLE [MOUSSE FERME] **899⁹⁹**
PTR: 718529 **TAXES PAYÉES**

7 CHANCES

SOMMIER À TITRE INDICATIF

OREILLER DE CORPS **GRATUIT** À L'ACHAT D'UN MATELAS ZEDBED
VALEUR DE 199,99 PTR: 866878

LA VENTE DU MILLION

LE MILLION LE PLUS FACILE À GAGNER!

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

OBTENEZ **UNE CHANCE** AVEC CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE **100\$**

APRÈS ACHAT OBTENEZ **UNE CHANCE SUPPLÉMENTAIRE** EN CLIQUANT SUR «ACTIVER MA CHANCE» DANS VOTRE PROFIL CLIENT SUR **TANGUAY.CA**

Port-of-Fino MOBILIER DE SALLE À MANGER 5 MORCEAUX **ÉPARGNEZ 160\$** **899⁹⁹**
PTR: 911673 COURANT: 1 059,99 **8 CHANCES**

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** ET PAYEZ JUSQU'À 24 VERSEMENTS* SUR TOUS LES MOBILIERS **elran** **RELAXON**

elran CAUSEUSE INCLINABLE PTR: 690890 **12 CHANCES** **1 389⁹⁹** **TAXES PAYÉES**

SIXIÈME FINALISTE

M. MAX PELLETIER
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES

SALUT BONJOUR

SURVEILLEZ L'ÉMISSION TOUS LES SAMEDIS POUR CONNAÎTRE TOUS LES GAGNANTS-FINALISTES

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC*

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500\$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écarts applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écarts. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 1^{er} mars 2020 à 23h59. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 1^{er} mars 2020. Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
		100\$	500\$	100\$ 500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$